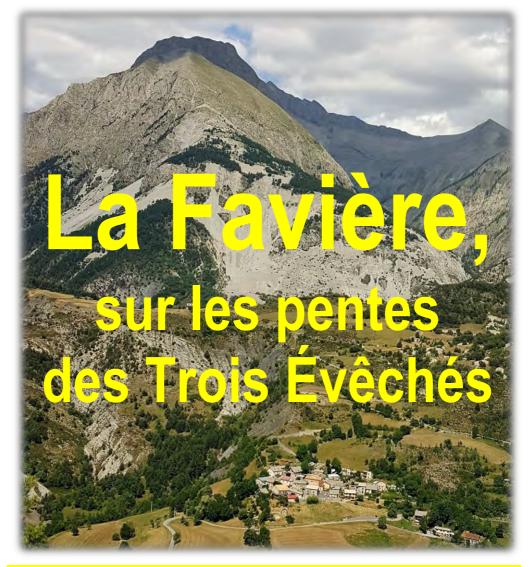
## Danielle Garcin-Roux Gilbert Cornier Jean-Paul Roux



Per ren oublida de La Faviero, lou païs de noste jouvent...

ARC-EN-CIEL éditeur - 04100 - DIGNE LES BAINS

## Les auteurs

#### Danielle Roux, épouse Garcin



Née en 1947, Danielle est la fille de Daniel Roux et de Noémie Garcin.

Elle a été scolarisée en 1951 en classe enfantine à l'école de La Favière, avec Mademoiselle Claude Rolland comme première institutrice.

Elle a poursuivi sa scolarité élémentaire à l'école de Prads avec sa tante Juliette Roux comme enseignante et a effectué sa scolarité secondaire de la 6° à la terminale au Lycée de Digne (04).

Après avoir obtenu à 21 ans le Diplôme d'Infirmière d'État à l'école d'infirmières de l'Hôpital St Joseph de Marseille (13), elle a obtenu à 26 ans le diplôme de cadre infirmier à l'école de cadres de l'Assistance Publique des hôpitaux de Marseille.

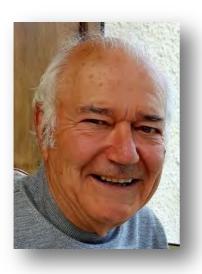
Elle a été surveillante au bloc opératoire à l'Hôpital St Joseph de Marseille (13), puis a assuré un poste de surveillante au bloc central de la clinique privée « La Casamance » à Aubagne (13). La suite de sa carrière s'est déroulée en tant que Surveillante Générale : à la clinique St Roch de Cavaillon (84) ; à la clinique Vignoly à Salon de Provence (13) ; à la clinique « La Crau » de Miramas (13) sous la direction de la Générale de Santé ; aux « Alcides » à St Chamas (13) ; et enfin à la maison de retraite « Verte prairie » à Salon de Provence (13).

Elle s'est mariée en 2001 avec Joseph Jules Garcin (dit « Lulu »).

Danielle et Lulu sont retraités et résident à La Favière (04420).

Actuellement, Danielle assume la fonction de secrétaire de la société de chasse, et gère le « plan de chasse » relevant du secteur de La Favière.

#### Gilbert Cornier



Né en 1942, Gilbert est le fils de Jérôme Cornier et de Germaine Garcin

Il a suivi sa scolarité primaire au Lycée Gassendi à Digne (04).

Ses études secondaires se sont déroulées au lycée St Charles à Marseille (13) et ses études universitaires à la faculté des sciences de Grenoble (38), au CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) et au CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique).

Après avoir obtenu un doctorat en Sciences Physiques du Solide et un Diplôme de l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises), il a occupé successivement les fonctions professionnelles suivantes : chercheur dans le Département de Physique du CEA (dirigé par Louis Neel, Prix Nobel de Physique) ; assistant à la Faculté des Sciences ; Directeur de Recherche et d'Application dans des Sociétés Électromécaniques du Groupe BNP Paribas ; puis, simultanément, PDG d'une Société de Construction Électrique et Gérant et Directeur d'une Société Informatique ; et enfin Consultant d'une Société de Gestion de PME.

Il s'est marié en 1963 avec Josette Roux. Il est père d'une fille (Nathalie) et grandpère de deux petits enfants (Marc Adrien et Alexandre).

Actuellement retraité et résidant à La Favière (04420), Gilbert assume plusieurs fonctions :

- maire-adjoint de la commune de Prads-Haute-Bléone ;
- coordinateur du groupe de travail du Géoparc « Villages cœur »;
- membre du CA de l'organisme en charge de la gestion de l'écomusée installé
  à La Javie. Il participe à la gestion au quotidien de cet écomusée très riche en
  documents relatifs à la vie des villages de Haute Provence aux siècles passés.

#### Jean-Paul Roux



Né en 1942, Jean-Paul est le fils d'Adrien Roux et de Juliette Villevieille

Il a vécu les 8 premières années de sa vie à La Favière.

Il a été effectué sa scolarité élémentaire à l'école de La Favière, puis à l'école de Prads, avec sa mère comme institutrice.

Ses études secondaires ont été suivies en tant qu'interne : au Lycée Gassendi à Digne (04) ; puis au lycée André Honnorat à Barcelonnette (04) pour la 1<sup>e</sup> « moderne » et la terminale « philo ».

Ses études universitaires se sont déroulées à l'École Normale d'Instituteurs de Lyon (69), puis à l'Institut de Psychologie de Grenoble (38) et enfin à l'Université de Provence à Aix-en-Provence (13) où il a soutenu une thèse en Psychologie de l'enfant et une HDR (Habilitation à diriger des Recherches) en Psychologie du développement cognitif et des apprentissages scolaires.

Il s'est marié en 1963 avec Monique Rolland (décédée en 2015). Il est père de deux filles (Corinne et Isabelle) et grand-père de trois petits enfants (Julie, Florian et Marine).

Son parcours professionnel a été très long (de 1963 à 2012). Il a été successivement : instituteur public à Arbuissonnas puis à Salles-en-Beaujolais dans le département du Rhône(69) ; psychologue scolaire à Manosque (04) ; formateur au Centre de formation des Psychologues Scolaires de l'Université de Provence ; maître de conférences à l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) d'Aix-Marseille ; Professeur des Universités en psychologie du développement cognitif et des apprentissages scolaires à l'IUFM, composante de l'Université de Provence à Aix-en-Provence (actuellement ÉSPÉ : École Supérieure du Professorat et de l'Éducation, chargée de former les futurs enseignants) où il a été promu chevalier à l'ordre des palmes académiques ; et enfin Professeur des Universités émérite.

Jean-Paul est actuellement retraité et réside à Peynier (13790).

## Préambule

#### Cher lecteur,

Le présent ouvrage est un reportage, et plus précisément une monographie<sup>1</sup>, exclusivement consacrée à La Favière, tout petit village des Alpes de Haute Provence à la fois banal et très particulier, niché au fond de la vallée de La Bléone, rivière prenant sa source sur les pentes sud de la montagne de l'Estrop dans le massif des Trois Évêchés.

Le massif des Trois Évêchés surplombe : vers l'est, le col d'Allos et la vallée du Verdon ; vers l'ouest, les torrents de Galèbre et de l'Auragnier (en direction des villages de Seyne Les Alpes et du Vernet) ; vers le nord, les vallées du Laverq et de l'Ubaye (conduisant à Barcelonnette, en direction du col de Larche et de l'Italie).



Vue générale du village de La Favière (depuis la forêt de Chourges)

1 Définie comme « une étude approfondie limitée .../... fondée sur une observation directe qui, mettant en contact avec les faits concrets, participe de l'expérience vécue » (cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Monographie)

Le village de La Favière, qui tirerait son nom d'un espace planté de fèves, se présente aujourd'hui comme un hameau faisant partie de la commune de Prads-Haute-Bléone (04420).

La commune de Prads-Haute-Bléone est issue, par arrêtés préfectoraux, de la fusion-association de 3 communes :

1) la commune de Prads, comportant 3 villages : Prads, La Favière et Tercier ;



Vue générale du village de Prads (au premier plan, La rivière Bléone et au fond, la montagne de Troumas)

2) la commune de Mariaud en 1973, comportant 5 villages : Saumelonge, Pié-Fourcha, Vière, Limerée et Eaux-Chaudes (les quatre derniers sont aujourd'hui inhabités et en ruines) ;



Le site de Saumelonge

3) et la commune de Blégiers en 1977, comportant 5 villages : Blégiers, Chanolles, Chavailles, Champourcin et Heyre.



Le centre de Blégiers (traversé par la route D 107) et son église Notre Dame

#### Cher lecteur,

Si tu es âgé de moins de cinquante ans, quels que soient ton origine, ton âge et ta condition sociale, tu n'as pas pu connaître « en direct » et « de l'intérieur » ni les personnes ni les pratiques culturelles, sociales et morales dont il est question dans cet ouvrage. Mais tu découvriras (avec sans doute beaucoup d'étonnement...) dans ce livre écrit en hommage à La Favière (ce minuscule point sur la carte de France!) ce que fut son histoire et ce que furent les conditions de vie et les traditions de ses habitants jusqu'au dernier tiers du XXe siècle, et en tout cas jusqu'à l'arrivée massive des conditions modernes de vie familiale, de celle des progrès techniques en tous genres, et plus spécifiquement de la toute puissance de l'ère du tout numérique.

En revanche, si tu es âgé de cinquante ans ou plus, si tu vis (ou si tu as vécu...) dans un village de Haute Provence (ou d'ailleurs...), et si tu ne crains pas de te replonger dans le passé pour « remuer » des souvenirs lointains et/ou des « monstres du passé », alors tu partageras (avec sans doute peu ou prou de nostalgie...) la fierté non dissimulée qu'ont eu les auteurs d'écrire cet opuscule et le grand plaisir qu'ils ont

pris en retraçant à leur manière une multitude de souvenirs et d'images mentales, encore très présentes dans leur mémoire<sup>2</sup>.

Ces souvenirs et ces images concernent :

- les lieux qu'ils ont parcourus et dont ils connaissent tous les coins et recoins ;
- le mode de vie rural qu'ils ont vécu au cours de leur prime jeunesse;
- et les personnes qu'ils ont côtoyées pendant plusieurs années dans ce village.

Leur espoir est que ces lieux, ce mode de vie et la mémoire de ces personnes ne soient pas perdus à jamais... C'est cet objectif de ranimer ces souvenirs, ces images et ces personnages, et surtout d'alimenter la mémoire collective en matière de mode de vie rural dans un village montagnard au siècle dernier, sur les pentes d'un cadre montagneux alpin époustouflant de beauté, qui explique et justifie le titre de l'ouvrage (« La Favière, sur les Pentes des Trois Évêchés »).

#### Cher lecteur,

Les trois auteurs de ce livre sont à présent retraités. Ils ont « fait carrière » ailleurs mais ils se considèrent quand même comme des enfants de La Favière, tant ils sont encore et toujours attachés à leurs origines « faviéronnes », qu'ils revendiquent haut et fort. C'est en effet dans ce village que sont leurs racines : c'est là que sont nés et ont vécu leurs aïeux et c'est là qu'ils ont vécu les premières années de leur vie, et à tout le moins une bonne partie de ces dernières. Leur scolarité secondaire, leurs études, leur vie familiale et professionnelle et les aléas

<sup>2 «</sup> D'un vièi pople fièr e libre, sian bessai la finicioun. E, se toumbon li Felibre, toumbara nosto nacioun ». (« D'un ancien peuple fier et libre, nous sommes peut-être la fin. Et, si les Félibres tombent, tombera notre nation ») : extrait de la « Coupo Santo », hymne provençal écrit par Frédéric Mistral. (N.B. : Selon Paul Ruat (1862-1938), « un félibre est un patriote régional qui aime son pays et qui cherche à le faire aimer ; un félibre est un ouvrier de la plume et de la parole qui prend plaisir à parler la langue de son enfance que parlaient ses aïeux »).

de la vie les ont éloignés loin et longtemps du « pays de leurs ancêtres et de leur enfance ». Ils ne pourront cependant jamais oublier qu'une partie importante de leur histoire de vie est liée à jamais à ce village où vécurent leurs aïeux et que ce qu'ils ont vécu là, sur les pentes des Trois Évêchés, a contribué largement à la construction de leur personnalité (d'ailleurs, deux d'entre eux sont revenus vivre leur retraite à La Favière!).

C'est une des raisons essentielles pour lesquelles, à l'heure de la mondialisation et de la toute puissance des médias, les auteurs refusent que meurent définitivement ce que furent leurs racines familiales : d'où le sous-titre de leur travail de mémoire (« Per ren oublida de La Faviero, lou païs de noste jouvènt... »)<sup>3</sup>.

#### Cher lecteur,

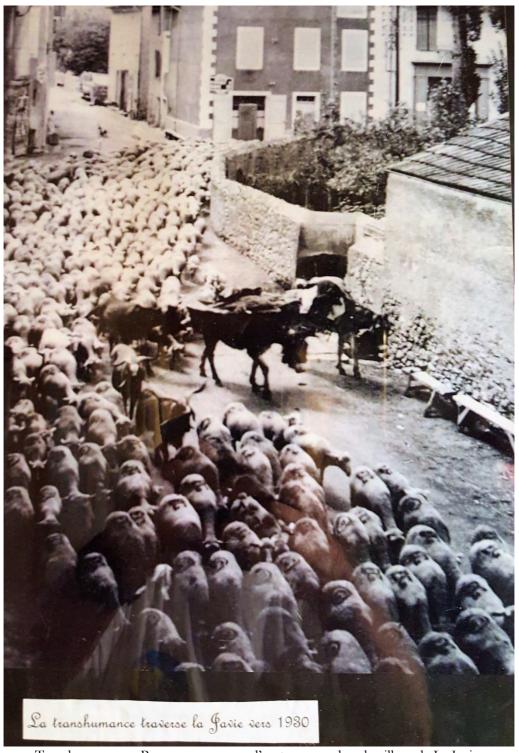
Comment en effet les auteurs pourraient-ils oublier les rêves fabuleux qu'ils pouvaient faire lorsqu'arrivaient les troupeaux transhumants, partis depuis plusieurs jours sur les routes de la Basse Provence (qu'ils étaient loin, pour eux, la ville d'Arles, la Camargue ou la plaine de La Crau d'où ils arrivaient!), qui passaient par là pour aller pacager sur les pâturages des hautes montagnes de La Favière et qui faisaient une halte après de longues heures de marche au soleil? Ces troupeaux, qui attiraient tous les regards, étaient annoncés par le tintement des « rédouns » des béliers (nom Provençal des grosses sonnailles passées au cou des mâles reproducteurs du troupeau, maintenues aux colliers par des « clavettes » en buis sculptées au couteau).



Un « rédoun » et un gros plan d'une clavette

9

<sup>3 «</sup> Pour ne rien oublier de La Favière, le pays de notre enfance... »



Transhumance en Provence : passage d'un troupeau dans le village de La Javie (source : écomusée de La Javie)

Ces « meneurs de troupeaux » (on les appelait les « floucas »), portant fièrement d'énormes cornes en colimaçon et arborant souvent de magnifiques pompons de laine sur le dos ou sur le cou, permettant au berger de repérer facilement leur position, ouvraient la route pour le troupeau.

Le troupeau était quant à lui précédé par des ânes ou des mulets aux bâts chargés par l'ensemble de l'attirail des bergers (nourriture, habits, ...) et guidés par un (des) berger(s) et ses (leurs) chiens.





Tête de bélier au cornage exceptionnel et une brebis avec son pompon et son « rédoun »<sup>4</sup>



Les ânes chargés et leurs propriétaires à Prads, devant l'épicerie Daumas (dit : « Le Tchicou »)

<sup>4</sup> https://www.google.fr/search?q=belier+ovin et photo tirée de l'album de Sébastien Dou



Retour vers la Provence à la première neige (photo tirée d'un album de Sébastien Dou

Comment les auteurs pourraient-ils ignorer la chance qu'ils ont eue de vivre au rythme de la nature, si proche d'elle que tous les printemps leur permettaient d'assister à sa nouvelle naissance, et que tous les hivers leur faisaient vivre son retour au calme?

Comment pourraient-ils ne plus avoir « dans le nez » l'odeur des foins fraichement coupés au printemps, le parfum de la lavande sauvage, celui des fraises et des framboises cueillies dans les forêts, ou l'incomparable fumet qui s'exhalait d'une daube de lièvre ou de chamois mijotant dans une cocote en fonte sur le poêle à bois trônant dans la pièce principale de la maison d'habitation ?

Comment pourraient-ils ne pas se souvenir de la vie de la flore et de la faune, et de ce point de vue tout particulièrement :

- du tranquille et « gougloutant » ruissellement de l'eau des rivières ;
- des premières violettes, des premières pâquerettes et des premiers narcisses qui poussaient dans les rives aux abords des prés et qu'ils allaient cueillir pour confectionner des bouquets printaniers;

- de la magnifique floraison des arbres fruitiers annonçant l'arrivée du printemps ;
- de la rapide fuite des truites lorsqu'elles étaient dérangées ;
- de l'harmonieux chant des grives ou autres oiseaux passereaux nichant dans les taillis, et en particulier du mélodieux chant d'amour des rossignols;
- du puissant sifflement strident des marmottes en haute montagne ;
- ou encore du piétinement des chamois fuyant dans les éboulis ?

Comment pourraient-ils ne pas garder en mémoire, une fois pour toutes, les belles histoires de pêche et de chasse narrées par « les vieux », lorsqu'ils « prenaient le frais » les soirs d'été sur les bancs de la place du village, ou encore les parties de boules « pagnolesques » se déroulant sur cette place ?

Comment pourraient-ils enfin ne pas évoquer avec une certaine émotion et une grande reconnaissance les visages et les « personnalités » des aïeux disparus qui les ont guidés dans les premiers pas de leur vie, en leur enseignant par l'exemple les vraies valeurs humaines ?

#### Cher lecteur,

Avec beaucoup de modestie, mais également avec une fierté non dissimulée, les auteurs du présent ouvrage essayeront :

- de parcourir à grands traits l'histoire du village et de rappeler les « faits historiques » qui s'y sont déroulés ;
- de décrire quels furent les progrès apportés par le XX<sup>e</sup> siècle, et notamment les progrès domestiques ;
- de retracer à leur manière « la vraie vie » de La Favière et des « Favièrons » (c'est ainsi qu'on nomme les habitants de La Favière) ;
- de rappeler quelles furent les pratiques ancestrales du point de vue culturel, moral et social qu'ils ont connues et pratiquées;
- et d'évoquer la mémoire de quelques « figures » marquantes du village.

Certes..., les conditions de vie actuelles des Faviérons d'aujourd'hui sont peu différentes des conditions de vie domestique de n'importe quel village de montagne, de n'importe quel bourg ou même de n'importe quelle ville de France.

Cependant, l'écart est immense (sinon incommensurable!) entre ce qu'ont vécu les aïeux des résidents actuels de La Favière jusqu'à la fin du XXe siècle, et ce qui caractérise le quotidien que vivent aujourd'hui ces derniers en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle.

Bien plus... Si un prophète à l'imagination débordante (comme Jules Verne) avait prédit ce que seraient, dans un discours anticipatoire, les conditions de vie de La Favière en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle et les avait déclarées aux aïeux des habitants actuels de La Favière (permanents ou temporaires, qui vivaient dans ce village au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle et surtout avant...), ces derniers auraient probablement pensé qu'il s'agissait du récit d'un visionnaire plus ou moins « illuminé » (à l'instar de Nostradamus!) racontant dans ses prophéties dignes d'un roman de science fiction, la vie de modestes paysans...

En effet, La Favière est un village où les traditions et certaines pratiques ancestrales relatives au mode de vie quotidien, que nous présenterons longuement dans cet ouvrage, ont presque toutes disparu, comme (probablement, voire sans doute...) dans de très nombreux villages de montagne!

Cependant, cher lecteur, il faut que tu saches qu'il fait quand même toujours bon vivre à La Favière, sur les pentes des Trois Évêchés: puisse cet ouvrage t'en persuader...

## Introduction



La Favière (04420)... Le nom de ce village de Haute Provence ne vous dit peut-être rien... Comment pourrait-il vous dire quelque chose, puisqu'à ce jour (en tout cas à la connaissance des auteurs de cet ouvrage!) personne n'a jamais rien écrit et publié à son sujet<sup>5</sup>.

Ce hameau de la commune de Prads-Haute-Bléone (04420) est en effet bien moins connu que la plage de La Favière et son port de plaisance à Bormes les Mimosas(83230)<sup>6</sup>, cité du Var proche du Lavandou, de Cavalaire et de St Tropez. Il n'est pas non plus à confondre avec la commune de La Favière (39250)<sup>7</sup>, située tout près de Pontarlier, dans le Jura.

#### Et pourtant...

Si les montagnes, les cours d'eau, les champs, les arbres et/ou les murs pouvaient parler, ils en auraient des événements et/ou anecdotes à raconter concernant la vie du village et de ses habitants! Ces événements et anecdotes sont plus ou moins importants pour ceux qui les ont vécus, plus ou moins banals ou originaux, plus ou moins gais ou tristes, plus ou moins comiques ou dramatiques, plus ou moins authentiques ou plus ou moins enjolivés, mais en tout cas savoureux et passionnants. Bien que quelque peu nostalgiques, tous ces

<sup>5</sup> Ce hameau n'est que rarement cité dans les articles du WEB (les seules exceptions sont celles concernant la commune de Prads-Haute-Bléone, les rares commerces de cette commune et les randonnées dans le massif des Trois Évêchés...)

<sup>6</sup> http://www.bormeslesmimosas.com/fr/decouvrir/bormes-les-mimosas/le-village.php

<sup>7</sup> http://faviere.jurafrance.info/village.html

événements et anecdotes ont participé (et participent encore!) à enrichir les souvenirs des auteurs de ce livre et en tout état de cause à constituer la vie et l'histoire d'hommes, de femmes et d'enfants d'un siècle et d'un passé qui ne sont plus et qui ne reviendront plus...

Pour ceux qui ne sont venus qu'un seul jour ou qu'à une seule occasion jusqu'au bout de l'unique route goudronnée qui y conduit (et qui d'ailleurs s'y termine!), La Favière n'est peut-être pas autre chose que quelques maisons plus ou moins bien organisées autour d'une place et quelques fermes isolées, parfois en ruines, sur lesquelles semblent veiller sans aucune ambition (voire inutilement!) une école désaffectée et une petite chapelle, symboles d'une culture ancestrale sans aucun doute riche, mais représentant actuellement de simples vestiges d'un temps révolu et trop souvent considéré comme désuet, voire anachronique...

En effet, on pourrait encore se croire au XX<sup>e</sup> siècle :

- ▶ l'église ? Elle a été détruite à la fin des années 40, juste après la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale... Et la chapelle, qui a été érigée en 1948 pour la remplacer, ne connaît aujourd'hui aucune fréquentation au quotidien : elle n'est remplie que pour la fête patronale et pour les jours de deuil, lors du décès d'un(e) résident(e) ou d'un(e) ancien(ne) résident(e) parti(e) pour un ailleurs plus attirant, ayant voulu recevoir son dernier sacrement chrétien dans son village natal, et désirant être inhumé(e) dans le cimetière ayant déjà accueilli les cendres de ses aïeux disparus...;
- ➤ l'école ? Elle est sans professeur et sans élèves, puisqu'il n'y a plus suffisamment d'enfants en âge d'être scolarisés<sup>8</sup>...;
- ➤ les commerces ? Il n'y en a aucun actuellement au cœur du village de La Favière (N.B. : il n'y a eu qu'une épicerie dans toute son histoire!)... Les plus proches commerces, jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup>

est aujourd'hui la propriété de personnes habitant la région d'Aix en Provence.

\_

<sup>8</sup> Rien d'ailleurs sur le bâtiment ne peut signaler qu'il s'agissait d'une école de la République et encore moins ne peut permettre de savoir qu'une quarantaine d'enfants y étaient scolarisés au début du XIX<sup>e</sup> siècle! Cette école a d'ailleurs été vendue par la mairie il y a plusieurs années : elle

- siècle, étaient situés à Prads, chef lieu de la commune, distant de 3 km : il s'agissait d'un hôtel, de deux épiceries, et de deux bars : ces derniers ont fermé leurs portes depuis bien longtemps...;
- ➤ les maisons? Celles qui sont habitées par les résidents permanents ont pour la plupart été restaurées et possèdent tout le confort moderne, mais un bon nombre de maisons habitables restent vides et muettes pendant de longs mois...;
- les habitants permanents? Ils ne sont plus qu'une petite poignée d'hommes et de femmes, pour la plupart retraités et âgés, coulant des jours heureux (plus ou moins!) bien loin de la pollution des villes, bien loin des sonneries gênantes des téléphones portables, bien loin des tracas occasionnés par les embouteillages des automobiles, bien loin des bourdonnements des zones commerciales et bien loin des activités professionnelles pendant lesquelles les travailleurs ont l'œil rivé sur la montre!...

Mais pour ceux qui sont nés dans ce village, pour ceux qui y vivent encore en permanence, pour ceux qui viennent y résider en tant que touristes ou vacanciers au cours des week-ends ou en villégiature pendant plusieurs semaines dans l'année, et de manière générale pour tous ceux qui y ont leurs racines familiales, La Favière est bien autre chose! Et c'est cet « autre chose » que les auteurs ont voulu (entre autres...) retracer, partager et/ou faire connaître dans cet ouvrage.

Cet ouvrage, qui rappelons-le est strictement consacré au village de La Favière, est composé de deux parties :

## 1°) la première partie est intitulée : « Géographie, histoire et faits historiques »

Elle présente tout d'abord les caractéristiques de l'histoire géologique de La Favière, son hydrographie et le cadre géographique général de son site d'implantation. Elle retrace ensuite chronologiquement quelques moments importants de l'histoire du village et les événements marquants ayant ponctué cette dernière (lorsque nous serons en mesure de les évoquer, nous préciserons quelles ont été les conséquences de ces événements sur les conditions de vie des habitants). Ce rapide « balayage historique » a été établi à partir des

rares documents retrouvés en mairie, dans nos familles ou ailleurs, à partir du témoignage des « anciens », à partir de quelques documents et photos d'époque, et/ou bien évidemment à partir de nos propres souvenirs, malgré tout encore frais!;

#### 2°) la seconde partie est intitulée :

#### « Vivre à La Favière : culture, traditions, faits divers... »

Elle a pour objet de faire revivre la vie culturelle, sociale et morale des habitants de La Favière et de leurs coutumes que les auteurs ont connues au cours de leur enfance et de leur adolescence, depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, juste après la grande guerre de 1939-1945, jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, à savoir au cours de la génération des années 40 et jusqu'à celle des années 90. Cette vie, en tout cas au sortir de la seconde guerre mondiale, se déroulait sans confort moderne à la maison, sans voiture, sans télévision, sans smartphone, sans tablette numérique, sans internet..., mais elle était extrêmement riche du point de vue des contacts humains et du point de vue des valeurs morales et sociales à la base des rapports humains...

Les conditions de vie au cours de cette tranche d'histoire et les traditions des Faviérons sont présentées avec une courte introduction situant la problématique, et développées sous la forme de courts reportages et de témoignages les plus vivants que faire se peut. Ces conditions de vie seront illustrées et/ou accompagnées :

- de documents d'époque et/ou de photos<sup>9</sup>;
- de faits divers et d'anecdotes, vécus et/ou retracés par les auteurs ou par leurs proches ;
- des « portraits » de quelques « figures locales » de l'époque.

<sup>9</sup> La plupart de ces dernières sont des « photos de famille » plus ou moins récentes, ou « récupérées » à l'écomusée de La Javie et sont de ce fait de plus ou moins bonne qualité [N.B. : les personnes qui figurent sur ces photos (ou leurs descendants...) ont donné leur accord pour leur publication, eu égard au « droit à l'image »] ; les autres sont tirées du WEB et référenciées ou non selon que la source est mentionnée ou non sur le site d'où elles proviennent (N.B. : dans le cas où il n'a pas été possible de citer précisément leur source, que les auteurs qui en sont à l'origine veuillent bien nous excuser...).

# Première partie

La Favière...:
géologie,
géographie,
histoire
et « faits historiques »

# Chapitre 1: Origines et caractéristiques du village

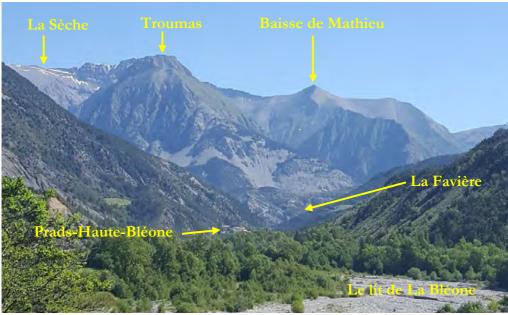
Nous l'avons signalé dans le titre et dès les premières lignes du préambule de notre ouvrage : La Favière se situe sur les pentes de montagnes faisant partie du massif des Trois-Évêchés, au sein des Préalpes de Digne. Si l'Himalaya est le « toit » du monde et si le Mont Blanc est le « toit » des Alpes, le massif des Trois-Évêchés peut être considéré comme le « toit » de la Haute Provence...

Concernant l'évolution géologique de la région, on sait que :

- ➤ à l'ère primaire, au carbonifère (300 millions d'années environ), la région était constituée d'une plaine couverte d'une forêt où poussaient des fougères et des prêles, sous un climat chaud et humide. Des bras de rivière traversaient une zone marécageuse avec des inondations fréquentes;
- À l'ère secondaire, du Trias à la fin du crétacé (de 250 millions d'années à 65 millions d'années), l'état des lieux était le suivant : à la fin du trias, sous un climat aride, il y a eu dépôt de gypse et d'évaporites ; ensuite, pendant environ 10 millions d'années, il y a eu formation et existence d'un grand océan alpin, La Thétys ; toute la région est sous les eaux, déterminant des dépôts de sédiments arrachés au continent, à savoir :
  - des dépôts marneux-calcaires puis des calcaires du jurassique supérieur (200 à 175 millions d'années);
  - des dépôts de marnes du crétacé inférieur (145 à 100 millions d'années) : cf. Blégiers et le plateau d'Heyre;
  - des dépôts de marnes de Prads ;

- des calcaires blancs (100 à 65 millions d'années) formant les reliefs de la montagne du Cheval Blanc et de la Haute Bléone;
- ➤ à la fin du crétacé, La Thetys fut prise en tenaille par deux continents. Les plissements furent très forts et l'érosion importante, avec :
  - à l'ouest, dépôts de molasses rouges ;
  - à l'est, la mer revient et des dépôts marins recouvrent les plis du crétacé supérieur;
- à la fin du quaternaire, des glaciers s'installent dans le secteur de l'Estrop. La période post-glaciaire soumet le secteur à une forte torrentialité qui donne au paysage le dessin que nous lui connaissons aujourd'hui, avant l'intervention de l'homme.

Le massif des Trois-Évêchés, ainsi nommé parce qu'il marquait le point commun entre 3 évêchés (celui de Digne, celui d'Embrun et celui de Senez), est constitué de roches sédimentaires, principalement du grès et des marnes, typiques des Préalpes de Digne.



Situation géographique de La Favière, au sein d'un cadre montagneux majestueux

Lors des deux dernières grandes glaciations, la glaciation du Riss et la glaciation de Wurm, d'importants glaciers occupaient les vallées de la commune de Prads-Haute-Bléone. Notamment, un grand glacier

s'écoulait dans la vallée de « La Bléone » <sup>10</sup>. Cette rivière, longue de 67,5 km, prenant sa source sur les pentes du massif de l'Estrop <sup>11</sup>, est un affluent de La Durance qu'elle rejoint vers Château-Arnoux Saint-Auban. Peu après la source de La Bléone, un verrou glaciaire a été à l'origine de la très belle cascade de « La Piche », sur les pentes de la montagne de l'Estrop. Ce grand glacier recevait un glacier affluent moins important, à l'origine de la vallée du Riou (torrent coulant en contrebas de La Favière). Les flancs de cette vallée sont composés de bancs de calcaire marneux, alternant avec des marnes schisteuses <sup>12</sup>.



vue partielle de la magnifique cascade de « La Picne »

-

<sup>10</sup> Selon Ernest Nègre (« *Typonomie générale de la France* » : étymologie de 35 000 noms de lieux, vol. 1 : Formations préceltiques, celtiques, romanes, Genève, Librairie Droz, coll. « *Publications romanes et françaises* » (cité par Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Bl%C3%A9one) : le nom de la rivière Bléone, qui apparaît la première fois en 1060 (Bledona), est composé du mot celte pour loup et du suffixe hydronymique—ona, et signifie donc « *la rivière du loup* ».

<sup>11</sup> Pour en savoir plus : https://fr.wikipedia.org/wiki/T%C3%AAte\_de\_l'Estrop.

<sup>12</sup> https://fr.wikipedia.org/wiki/Prads-Haute-Bl%C3%A9one#G.C3.A9ologie.

L'implantation de La Favière n'est pas originale... Le village a été construit à une altitude de 1168 mètres, sur le versant sud bien ensoleillé de la montagne appelée « l'Adroit » qui a le sommet de « Caduc » pour point culminant.



Vue générale du site d'implantation de La Favière

Ce que l'on sait avec certitude, c'est qu'il est situé sur le pan de cette montagne, qui s'est éboulée au niveau du pic « des Greites ».

Ce que l'on sait moins, c'est que cet effondrement a été d'origine sismique... Tout le canton de La Javie est en effet considéré comme situé en zone sismique de niveau 4 (risque moyen) selon la classification probabiliste EC8 de 2011. Des phénomènes du même ordre, bien que moins importants que ceux qui ont provoqué l'éboulement des Greites, sont donc encore sensibles aujourd'hui. Le sous-sol ne semble toujours pas totalement stabilisé, expliquant le fait que plusieurs maisons subissent encore les effets de mini-mouvements souterrains : ceci a pour conséquence que plusieurs habitations sont lézardées, et qu'il a été nécessaire d'installer des renforts ou des « croix » sur les murs de quelques-unes, pour les renforcer et stopper le risque effondrement. Par ailleurs, il n'est pas impossible que des eaux souterraines circulent, puisqu'il existe des sources sur ce pan de montagne et que de l'eau sourd dans les caves de certaines maisons.





Ci-dessus et ci-dessous, exemples de lézardes provoquées par des mouvements sismiques





Renfort et « croix » installés sur les murs pour éviter l'effondrement des maisons







Cette montagne de l'Adroit est partiellement couverte de forêts de pins (peu élevés dans la mesure où le sous-sol est pauvre) et d'autres résineux (en particulier des genévriers), et comporte de nombreux éboulis (les « clapes »), produits de l'éboulement. Grâce à un sentier muletier, en passant juste au pied des lieux dits « La Gorgiérette », « Le Rocharoux », « Les Greïtes » et « Les Jacines », on peut accéder au col du « Coulétaou » qui permet de rejoindre la montagne pastorale de « Chanabaja » et celle de « La Selle ». Ces deux alpages étaient (au XX<sup>e</sup> siècle) deux des quatre montagnes pastorales de la commune de Prads, les deux autres étant « Mouréen » et « L'Estrop ». L'un de ces quatre alpages était réservé chaque année au troupeau des éleveurs habitant la commune de Prads (les bergers du village se relayaient pour « garder » ce troupeau à tour de rôle, le nombre de jours d'astreinte étant fixé au prorata du nombre de bêtes possédées), les trois autres alpages étant attribuées aux enchères pour une saison estivale à des bergers acquéreurs venus de La Crau ou de Camargue. Ces enchères se déroulaient en mairie, selon la technique « du 3e feu » (technique utilisée également pour l'attribution des « quartiers de lecques »...): nous expliquerons cette technique ancestrale ci-dessous, dans la deuxième partie, au chapitre 25).

Les terrains situés aux alentours proches du village peuvent être considérés comme des terres agricoles : ils étaient exploités aux mieux par les paysans, selon la nature du sol et selon les possibilités d'arrosage... Cependant, ces terrains sont le plus souvent de petite taille et sans route carrossable pour y accéder, ce qui rend aujourd'hui leur exploitation très difficile, et en tout cas impossible pour les tracteurs et les autres moyens modernes de travail agricole.

#### Cette caractéristique des terrains :

1°) avait obligé les paysans à les « désempierrer » : les pierres (plus ou moins grosses !) provenant des éboulis ont été « récoltées » dans des paniers et entassées sur le bord ou au milieu des terrains, formant des pierriers (les « clapiers » en Patois). Aujourd'hui, ces terrains (appelés familièrement les « champas ») sont presque tous « abandonnés » et envahis par des pins ou des buissons ;



Terrain désempierré et « clapiers »



Ci-dessus et ci-dessous : exemples de « champas », lopins de terre autrefois cultivés



2°) avait pour conséquence que pour l'essentiel il s'agissait de prés où les troupeaux (d'ovins ou de chèvres) pacageaient. Ils fournissaient par ailleurs le foin pour la nourriture des animaux en saison hivernale ;

3°) et avait nécessité l'installation de câbles (aujourd'hui disparus) pour « descendre le foin » vers les bergeries du village...



Daniel a fixé un « barrien » à une poulie et l'« expédie » vers le village au moyen d'un câble

En fait, seule la partie basse des terres agricoles, en contrebas du village et au pied des derniers lacets de la route, est aujourd'hui labourable et accessible aux moyens modernes de travail de la terre.

L'unique route goudronnée qui permet d'accéder à La Favière depuis Digne (Préfecture des Alpes de Haute Provence), via La Javie (chef lieu de canton) et Prads (chef lieu de la commune), enjambe la Bléone grâce à un pont (appelé pont de « La Couasse »), situé juste après le confluent entre cette dernière et « Le Riou ». Ce dernier est un torrent prenant sa source à l'est de La Favière, sur les pentes de la montagne de Mouréen, et recueillant l'eau de deux ruisseaux (le vallon de La Selle et le vallon de Mouréen), au lieu-dit « le jeu des eaux » (ou le « jet des eaux »).



Le pont de « La Couasse » (« hier » et « aujourd'hui ») et le confluent Bléone-Riou

Le pont de « La Couasse » a été rénové récemment et la route qu'il supporte est goudronnée. Précédemment, durant l'été 1897, à l'initiative de M. Segond (dit « Combet ») maire de Prads de l'époque, il avait été construit en fer avec un tablier en bois, par les entreprises Brémond (pour le bâti) et Roux & Mouraret de Grenoble (pour la partie métallique), pour un coût de 16 000 Francs (N.B. : l'État avait subventionné l'ouvrage à hauteur de 75 %).

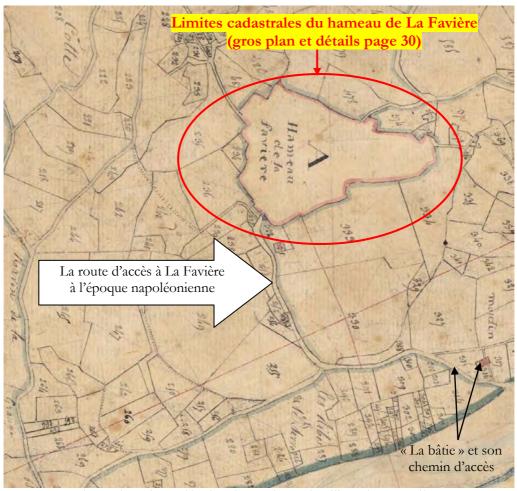
La route longe ensuite « Le Riou » jusqu'au lieu dit « La Grange basse », puis serpente parmi les terres agricoles sous la forme d'un col et rejoint le village directement sur la place des « Esclapes »<sup>13</sup>.

À noter que le tracé de cette seule route d'accès au village n'a pas toujours été tel qu'on peut le suivre aujourd'hui (cf. plan cadastral de l'époque napoléonienne ci-dessous pp. 29 et 30). À l'époque napoléonienne, en effet, l'accès au village (que l'on appelle aujourd'hui « le vieux chemin » ou « la calade »...) était très étroit et très pentu! Ce dernier n'est plus fréquenté que par les animaux et les promeneurs.

13 L'origine probable de ce nom est la suivante : en Provençal, « l'esclapas » est un gros bloc de pierre. Lors de l'éboulement (que nous avons décrit ci-dessus), ce sont les plus gros blocs détachés de la montagne qui sont descendus les plus bas au flanc de la montagne, et La Favière a été implantée dans cette zone : d'où probablement l'origine de cette appellation...

28

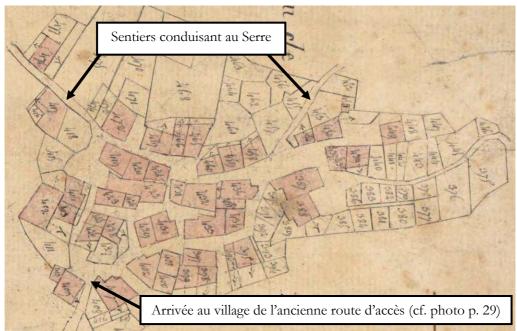
\_



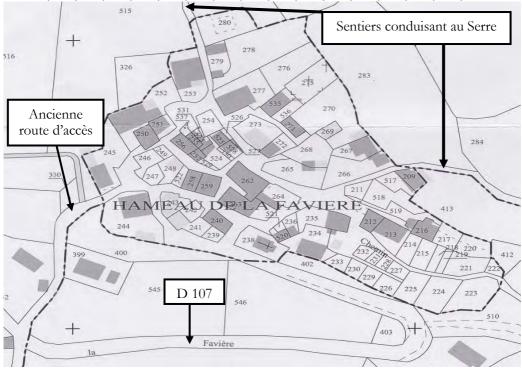
Plan cadastral napoléonien des environs du village de La Favière (source : Archives départementales des Alpes de Haute Provence)



Vue partielle de l'ancien accès à La Favière (récemment élargi et en partie goudronné)



Plan cadastral napoléonien de La Favière (en rose foncé : les maisons d'habitation) N.B. : les constructions sur les parcelles suivantes ont été détruites depuis cette période : 398, 399, 400, 419, 420, 421, 422, 425, 426, 427, 428, 433, 435, 439, 465, 466, 467



Plan cadastral actuel de La Favière au 1/1250e (en gris foncé : les parcelles bâties) et l'accès routier actuel du village de La Favière, via la D 107

Ce n'est qu'en 1935 que l'accès actuel au village par la route a été modifié et élargi : plusieurs virages ont dû être rajoutés depuis « la Grange Basse » pour faciliter la venue des véhicules automobiles.

Cette modification a nécessité l'expropriation des propriétaires des parcelles traversées par cette nouvelle route (cf. documents ci-dessous, concernant l'expropriation en septembre 1934 relative à une parcelle de terrain au lieu-dit « Le Prey », appartenant à Joseph Roux).

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR	D VI					
DÉPARTEMENT	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE					
des  BASSES-ALPES	SERVICE VICINAL					
ARRONDISSEMENT	Chemin Vicinal Ordinaire Nº 2					
	PARTIE COMPRISE					
, gratis. 1	entre le raine des Pouleires					
risë pour valoir timbre, grafis. , te (Lot du 3 mai 4844)	et le payeau de Va Tavière sur une longueur de 941 m 15					
Tisé pour va (Loi d	COMMUNE de Prads					
4	NOTIFICATION					
	DU JUGEMENT D'EXPROPRIATION					
	en exécution de l'article 45 de la loi du 3 mai 4844					



Joseph Roux (1866-1936), Grand-père de deux des auteurs



Inscription sur la stèle de Joseph, au cimetière de La Favière

Extrait du Fac similé de la notification d'expropriation de Joseph Roux

Nos lu plan	CADASTRE		LIEUX DITS	NATURE des	NOMS, PRÉNOMS ET DOMICILES DES PROPRIÉTAIRES		CONTENANCE des emprises		
nemin	Sections	Nos		propriétés	Inscrits a la matrice des rôles	Actuels ou présumés tels	Hec- tares	Ares	Cen
1	2	2	4	- 5	6	7	- 8	9	40
	B		Le Pruj		Roux yoseph	Roux Yoseph			

Autre extrait du Fac similé de la notification d'expropriation de Joseph Roux

### SIGNIFICATION DU JUGEMENT D'EXPROPRIATION

L'an mil nouf cent treute quote , le veryt dem Saptembre
A la requête de M. le Préfet des Basses-Alpes, pour lequel domicile est élu à Digne, à l'hôtel de la Préfecture.
J'ai, (1) Surand duguste Ingénieur du S. Tursannecké
Conformations di la la
soussigné, signifié et laissé copie à M. Roux Joseph
propriétaire inscrit à la matrice des rôles, ou propriétaire présumé possesseur, régisseur ou détenteur à quelque titre que ce soit de propriété traversée par le chemin vicinal de l'extrait d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance séant à département des Basses-Alpes, le département des Basses-Alpes, le mil de première instance séant à nouve des propriétés ou portions de propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du chemin de près le propriétés nécessaires à l'exécution du ch
remplacer.
Ensemble un extrait des états parcellaires annexés audit jugement.
A second to the second state of the second s
A ce que le susnommé n'en ignore, j'ai, au domicile et parlant comme dessus, laissé copie tant desdits jugement et état parcellaire que du présent dont le coût est de
James .
- Summer

Fac similé de la signification du jugement d'expropriation de Joseph Roux



Vue satellite de La Favière et de sa route d'accès en lacets (source : Google Earth) après avoir longé le Riou et traversé La Bléone au pont de La Couasse

À noter que deux travaux de soutènement, importants en taille, ont dû être réalisés :

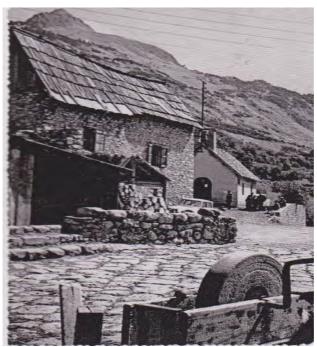
• le mur de soutènement qui soutenait la place des Esclapes s'était écroulé « par suite des pluies », en contrebas, dans la propriété de M. Bayle. Par délibération du Conseil Municipal en date du 23 février 1936 (cf. Fac similé de cette délibération, page 34), ce mur a été reconstruit par l'entreprise de Travaux Publics dirigée par M. Philippini de La Javie, pour une somme de 10 500 Francs ;



La place des Esclapes et son mur de soutènement

EXTRAIT
du Registre des délibérations du Conseil municipal
do la commune de Lecelo-
Séance du Augustian de la companya d
Réance du la
L'an init neut april de la desta de la serie de la constanción del constanción de la
AND THE PROPERTY OF THE PROPER
a la company de
Anna Jame le lieu habituel de Ses séquées en session
ordinaire apres nonvocation régulière et sous la présidence de Maire Monsteur :
nations MH (Antes / Lease + 1850)
The Broken therwields forther property
Secret Cabagor's James Ballet Comment
Monsieur Le Caparalina a on elu secretaire.
Transaction of the second of t
L. Church david to property
Bayline of grant family formation the mountains
Abellieure nomente pour de reconstructure
and years Andrew was derice with the
The state of the s
-10200 panes at track
in willberra er er suspel

Fac similé de la délibération de 1936 (extrait) à propos du mur des Esclapes



La place des « Esclapes », dans les années 50 (on remarquera la pente du toit de la maison et sa toiture couverte avec des bardeaux de mélèze, imputrescibles)



L'arrivée actuelle de la route Prads→La Favière sur la place des « Esclapes »

• Un peu plus tard, un autre mur de soutènement a permis de stabiliser le terrain sur lequel a été implantée la chapelle actuelle.



La chapelle et son mur de soutènement

Dans la plupart des agglomérations des Alpes et de la Provence (quelle que soit leur taille!), les habitations et les commerces sont généralement organisés de deux manières :

- soit ils sont situés autour d'une place « centrale » (où sont très souvent implantées mairie et église...) d'où partent des rues bordées de maisons formant une étoile plus ou moins régulière ;
- soit ils se trouvent le long d'une route principale, les constructions étant adjacentes et distribuées plus ou moins régulièrement de part et d'autre de celle-ci.

À La Favière, il n'y a manifestement pas eu ni POS ni PLU<sup>14</sup>! Les maisons, avec leurs ouvertures principales le plus souvent orientées vers l'est ou le sud, ont été construites de manière quelque peu « anarchique », leur emplacement et leur taille dépendant du bon vouloir de leur concepteur (en fait, il suffisait que la rue permette le

36

<sup>14</sup> Le PLU (plan local d'urbanisme) est le document de planification de l'urbanisme au niveau communal ou intercommunal ayant remplacé le POS (plan d'occupation des sols) en 2000.

passage d'une charrette ou bien d'un mulet ou d'un âne avec leur bât!).

Ainsi, ce sont les espaces laissés entre les maisons qui ont constitué (et constituent toujours!) les rues et les ruelles du village. Ces dernières n'avaient évidemment pas été créées en anticipant la venue de véhicules à moteur de grande largeur ou de grande longueur.

### De ce fait, aujourd'hui:

- certaines voies de circulation publiques sont goudronnées et permettent la circulation de voitures, voire de camions ou de tracteurs avec remorque;
- mais d'autres sont restées en l'état quant à leur largeur, et bien qu'améliorées et/ou goudronnées, elles n'offrent le passage qu'aux piétons et aux animaux (mulets, ânes, moutons, ...).



Maria, Aimé et Louis dans une rue du village, dans les années 1950. On notera en particulier l'état du sol et l'accès à la grange par une échelle meunière



La Favière : vue du « cœur » du village et de ses lieux « remarquables » (souce Géoportail)

Le « cœur » du village lui-même est aujourd'hui composé d'une vingtaine de maisons habitables érigées pour la plupart sur trois niveaux (plus quelquefois une cave, lorsque la configuration du terrain le permettait) correspondant aux nécessités de la vie paysanne :

- le rez-de chaussée se composait d'une bergerie (pour les ovins et les chèvres) et/ou d'une écurie (« l'estable »), pour les mulets et/ou les ânes, avec des mangeoires adaptées;
- le second niveau, comportant presque toujours un balcon auquel on accédait par un escalier, était réservé à l'habitation. Cette dernière était composée d'une cuisine (de grande taille, faisant office de salle à manger, dans laquelle on pouvait également trouver un grand lit) et de plusieurs chambres. Dans la mesure où il n'y avait pas de ramassage des ordures ménagères, il y avait généralement une petite trappe dans le plancher au niveau de la cuisine, permettant de jeter les balayures directement à l'écurie;
- le troisième niveau, généralement accessible par une échelle meunière à marches plates, servait de grange pour le stockage du foin. Dans cet espace-grange se trouvait le plus souvent une trappe permettant de transférer directement le foin de la grange à l'écurie,

- à l'aide d'une « fourquelle » (longue tige de bois fourchue à son extrémité) ;
- Quant à la cave, elle était utilisée pour le stockage hivernal des pommes de terre et des autres légumes secs, et toute l'année pour la conservation de la charcuterie salée.



Exemple de maison typique (restaurée) comportant 3 niveaux



Autre exemple de maison, également restaurée, comportant 3 niveaux (on notera la présence de lézardes, sur la façade exposée au sud...)



Accès à une grange par une échelle meunière à marches plates (cf. également photo page 37).

# Chapitre 2 : Au temps de la féodalité

La féodalité (du latin feudum, fief) a fait suite en France à l'Empire carolingien, du X<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Il s'agissait d'un système politique hiérarchisant le pouvoir royal souverain et des seigneuries qui étaient gérées par des seigneurs « suzerains » (possédant un pouvoir souverain sur les « fiefs ») et les « vassaux ». Ces derniers étaient des hommes libres auxquels les seigneurs avaient concédé le droit de posséder des biens (les « fiefs ») mais qui, en contrepartie, avaient des devoirs envers eux.

On a peu de documents sur la féodalité en Provence, et en particulier on ne possède que de rares sources scientifiques fiables concernant la région de Digne<sup>15</sup>.

On sait cependant que les habitants de la commune de Prads ont été concernés par un impôt particulier, établi en 1230 par le comte de Provence, appelé « *le droit de tasque* ».

La tasque était l'appellation en Provence du « champart »<sup>16</sup>. Selon les provinces, ce droit s'appelait : arrage, gerbage, parcière, ou terrage. Cet impôt seigneurial était prélevé après la dîme due au clergé. Prélevé en nature, il était proportionnel à la récolte des terres en culture (il était prélevé le plus souvent sur les céréales, plus faciles à conserver : en moyenne une gerbe sur huit).

<sup>15</sup> https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00805364/document (ouvrage de MAZEL) http://www.persee.fr/doc/anami\_0003-4398\_1974\_num\_86\_118\_4882\_t1\_0335\_0000\_1 (ouvrage de Jean-Pierre Poly) et http://www.persee.fr/doc/bec\_0373-6237\_1914\_num\_75\_1\_448532\_t1\_0380\_0000\_2 (document d'Etienne Clouzot, par M.-Z. ISNARD, Digne, Vial. 1913).

# Chapitre 3 : La démographie faviéronne

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, La Favière était un village prospère... À titre d'exemple, on sait qu'en 1623 le village comptait 180 habitants.

À La fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et jusqu'au tout début du XX<sup>e</sup>, la population de la commune de Prads a augmenté progressivement, alors que celle de La Favière (qui, rappelons-le, est l'un des 3 hameaux de cette commune) n'a cessé de diminuer (passant d'une proportion de 1/2 à 1/3...!), comme en atteste le tableau ci-dessous<sup>17</sup>.

	Date du recensement			
	1891	1896	1901	2014
Population de la commune de Prads (en nombre d'habitants)	229	303	327	187
Population du hameau de La Favière (en nombre d'habitants)	118	106	99	19

Les cellules en jaune correspondent à des données récentes...

L'évolution démographique récente de la population de Prads et de celle de La Favière atteste d'un dépeuplement massif au XX<sup>e</sup> siècle, en particulier du fait de la désertification des zones rurales et des villages de montagne. À titre d'exemple, lors du récent recensement de 2014 (cf. cellules en jaune), à savoir même après la réunion des communes de Prads, Blégiers et Mariaud (cf. préambule du livre), la commune de Prads-Haute-Bléone comptait moins de 200 habitants et seulement une vingtaine de personnes vivaient en permanence à La Favière.

<sup>17</sup> Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Prads-Haute-Bl%C3%A9one#cite\_note-F.C3.A9ni.C3.A9-101-27, pour suivre l'évolution de la population de la commune de Prads depuis 1793.

# Chapitre 4 : Un « Faviéron » à la guerre de 1870

La guerre de 1870 (ou guerre franco-prussienne) a opposé la France de Napoléon III et les États allemands coalisés sous l'égide de la Prusse, du 19 juillet 1870 au 29 janvier 1871<sup>18</sup>

Cette guerre est notamment restée célèbre :

- par la très meurtrière « bataille de Gravelotte » (ou de Saint Privat)<sup>19</sup>, le 10 août 1870. C'est le maréchal Bazaine était à la tête de l'armée française, et c'est le maréchal Von Moltke qui dirigeait l'armée prussienne. Ce sont les violents combats autour de ce village de Moselle et les conséquences de ces derniers qui sont à l'origine de l'expression « ça tombe comme à Gravelotte », utilisée pour décrire aussi bien les obus qui tombaient avec une grande densité au cours de cet affrontement qu'une pluie torrentielle ou qu'une série de très mauvaises nouvelles ;
- par la victoire des États allemands coalisés;
- par la défaite du maréchal de Mac-Mahon à Sedan le 2 septembre 1870, provoquant la capture et la capitulation de Napoléon III.

Cette guerre a eu plusieurs conséquences directes :

- la chute du Second Empire, annoncée par Gambetta le 4 septembre 1870 ;
- la déchéance de l'empereur de Napoléon III et son exil ;

<sup>18</sup> http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/guerre\_franco-allemande/120175 19 https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille\_de\_Saint-Privat

- la proclamation de la Troisième République ;
- la perte de l'Alsace-Lorraine.

Le « Faviéron » Daniel Bonnet, marié à Félicie, était à la bataille de Sedan en tant que soldat de l'armée Napoléonienne.

Pendant 3 ans, il n'a pas donné de ses nouvelles : dans le village, tout le monde croyait qu'il était mort ! Il est revenu de Sedan, à pied !... Lors de son arrivée au village, il avait tellement changé physiquement que personne ne l'a reconnu (même pas son épouse, paraît-il !).

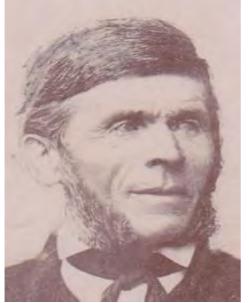
Les anciens du village qui ont connu Daniel Bonnet racontaient que ce dernier révélait à qui voulait l'entendre :

- que les batailles de cette guerre ont été à l'origine d'un nombre incalculable de malades et de blessés souffrant de malnutrition et vivant dans des conditions affreuses, dans des abris de fortune ;
- qu'il avait été lui-même contraint de manger des rats pour survivre!;
- et que cette guerre avait été perdue parce que le maréchal Bazaine aurait trahi, s'étant rendu à l'ennemi sans combattre et ayant livré la citadelle de Metz ainsi que les combattants, les blessés, les fusils et les canons (effectivement, tous les livres d'Histoire témoignent de ce fait...).

# Chapitre 5 : 1870 → 1914

## 5.1. - Paul Roux, maire de La Favière

Pour la « petite histoire », en 1870 La Favière était commune. Paul Roux (né en 1830) était maire et y a assuré pendant 30 ans cette fonction, jusqu'à son décès en 1900.



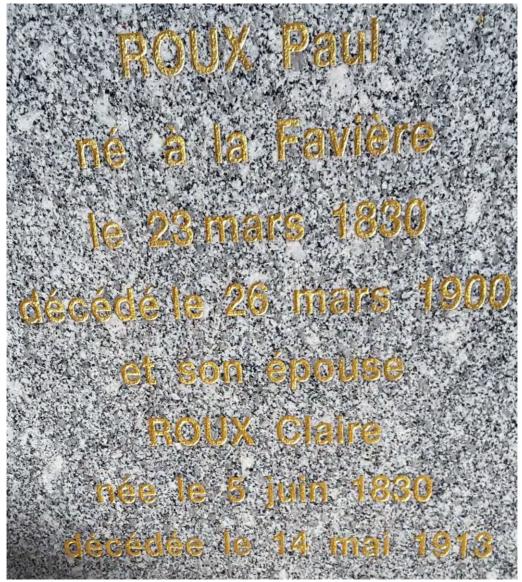


Paul Roux et son épouse Claire-Marie

Paul Roux s'est marié en 1855 à Claire-Marie Segond (dit « Combet », 1830-1913). Le couple a eu 8 enfants (7 filles et 1 garçon !) :

- Marie (née en 1858) ;
- Félicie (née en 1858);
- Eugène (né en 1860);
- Noémie (née en 1864);
- Odile (née en 1866) ;

- Eugénie (née en 1869);
- Mathilde (née en 1873);
- et Césarie (née 1876), grand-mère de deux des auteurs (c'était « la mémé » pour ces derniers).



La stèle de Paul Roux et de son épouse, au cimetière de La Favière

### 5.2. – Les « mexicains » de La Favière

L'histoire de Barcelonnette, sous préfecture des Alpes de Haute Provence, est liée à celle du Mexique depuis le début du XIXe siècle<sup>20</sup>. En effet, c'est en 1821 que les Frères Arnaud (Jacques, Dominique et Marc-Antoine) émigrent de Barcelonnette vers la Louisiane, puis au Mexique où ils fondent un magasin de tissus et nouveautés à Mexico. À partir de 1845, de nombreux habitants de Barcelonnette les ont rejoints dans les villes de Mexico, Guadalajara, Puebla, ou Toluca. Bon nombre d'entre eux ont fait fortune dans le commerce des tissus, des vêtements et du linge de maison (la présence de luxueuses villas à Barcelonnette en témoigne!).

La Favière aussi a eu ses « mexicains »! En effet, quatre de ses habitants sont partis vivre au Mexique, à savoir :

- 1. Eugène Roux (1860-1935), l'un des fils de Paul Roux, parti tenter l'aventure mexicaine en 1886;
- 2. Marie-Claire Roux, nièce de Paul Roux, née en 1897 (marraine de l'une des auteurs de ce livre), mariée à Victor Roux (originaire de Mariaud), et décédée à Guadalajara, au Mexique. Victor et Marie-Claire ont créé une usine de cristallerie. Ils ont gagné beaucoup d'argent et mené « grande vie », mais la passion du jeu les a ruinés.

Marie Claire était généreuse et très attachée à son village natal. Une plaque installée dans l'église de La Favière (cf. photo ci-contre) atteste en effet qu'elle avait fait des dons à la paroisse et que de ce fait elle avait acquis le statut de « bienfaitrice »!;



<sup>20</sup> Cf. http://www.bonjourmexique.com/barcelonnettes\_mexique.php et: http://www.barcelonnette.com/decouvertes/barcelonnette-mexique.html ou encore: http://www.mccl.fr/barcelonnettevillemexicaine.html.





Marie-Claire: avec son mari Victor et en promenade

- 3. Joseph Bonnet, neveu d'Eugène Roux;
- 4. Odilon Argentin (dit : Le « Vieux Dilon ») (nous reparlerons plus longuement de lui au chapitre 36). Ruiné, ce dernier est revenu se retirer à La Favière.

Eugène Roux mérite que ce livre lui rende un hommage spécial... En effet, c'est sans aucun doute l'un des Faviérons qui a eu le parcours de vie le plus abouti! Ce « mexicain » de France, qui était resté très attaché à son village d'origine, a eu en effet un important destin national : il fut en effet « *Président de la Chambre de commerce Française de Mexico* » et « *Consul du Commerce extérieur de la France* ». Ces deux fonctions-distinctions sont rappelées sur le marbre de son mausolée, qu'il a fait ériger au fond du cimetière de La Favière (cf. p.49).

Il aimait tant « sa Favière » que lorsqu'il revenait en France, c'est effectivement à La Favière qu'il s'installait pour passer des vacances. L'un de ses plus grands plaisirs était d'aller à la ferme de « La Selette » (il a d'ailleurs légué par testament à sa sœur Césarie les biens qu'il possédait dans ce lieu-dit...) et de manger des truites du torrent du Riou accompagnées d'une fricassée de pommes de terre cuites dans une vieille poêle en fer sur un vieux poêle à bois!



La sépulture d'Eugène Roux : un imposant mausolée en marbre



L'inscription sur le mausolée, rappelant ses fonctions (inter)nationales

Il a certainement été très riche... Il était aussi très généreux! Par exemple, vers 1900, il a fait offrande d'un calice et d'un ciboire pour l'église de La Favière, tous deux en or et incrustés de pierres précieuses rouges, blanches et vertes (i.e. aux couleurs du drapeau mexicain!). Ces précieux objets du culte catholique ont malheureusement « disparu », probablement dérobés par les mains d'un pillard profanateur ou d'un aigrefin impie et sacrilège!

Par ailleurs, en 1910, Eugène Roux a fait construire une maison (qu'il a totalement équipée...) pour sa mère et sa sœur cadette...

Une preuve supplémentaire de son attachement à son village natal, c'est qu'il a voulu y venir y reposer après sa mort et qu'il a été à l'origine d'un legs<sup>21</sup> explicité dans son testament, en 1935 (cf. Fac similé dans les pages ci-dessous) désignant entre autres comme légataires :

- la commune de Prads ;
- sa « sœur Césarie Dou » ou ses héritiers ;
- les indigents de la commune ;
- et tout particulièrement « les enfants de La Favière ».

  Dans un complément à ce testament, il précise cependant que les enfants de La Favière devaient effectivement y résider « depuis leur naissance jusqu'à 14 ans »...

Une plaque en l'honneur d'Eugène Roux a été récemment fixée sur un mur de la chapelle de La Favière. Nous relaterons l'événement relatif à cet hommage ci-dessous, au chapitre 12, sous 12.2, dans un paragraphe intitulé : « En souvenir du legs Roux ».

<sup>21</sup> Un « legs » est une gratification testamentaire déterminée par un testateur ayant décidé d'attribuer à un ou plusieurs bénéficiaires (les « légataires ») « tout ou partie de sa succession à une personne qui n'y était pas normalement appelée » (http://www.dictionnaire-juridique.com/definition/legs.php).

#### Dipot de testament elographe

L'an mil neuf cent trente cinq, le vingt sent juillet pardevent Me Joseph Denhaus, notaire à Digne basses alors soussigné. 
g COMPARU

Ar Magnan Paul groffler en chef du tribunal civil de Digne, demeurant et comicilé a pigne, agiasant en execution d'une ordonnance de or Glard juge au tribunal civil de Digne, en date de ce jour, et contenue en son procès-verbal de gescription et de constat du testament ci-après

Lequel a par ces présentes dépôsé a Me Depleds, notaire soyssioné, pour être mis au rang de ses minutes à le date de ce jour

I") le testament de Apux Eugéne Joseph Vincent, propriétaire demeurant et domicilé à Digne, Bd Victor Hugo ,vilia les Lilas y décédé ce jourd'hui, I dit testament fait en la forme olographe en date à Digne , du dix souf juin mil neuf cent trente trois , écrit sur une feuille de papier timbré à huit francs et qui sera enregistré en même taeps que le prégnt

Digne du six octobre mil neur cent trente trois, écritume feuille de papier timbré a quetre france et qui sera enregistré en même temps que le présent ; 3°)1'enveloppe qui contenait lesdits to stament et codicile

4°) et une expédition elivrée par le comparant , de l'ordonnance de dépât dudit testment en date de ce jour

lesquelles pièces demeureront ci jointes après avoir été revêtues d'une mention d'annexe .

dont acte fait et passé a Digne en l'Etude et aux minutes de Me Depieds, notaire soussigné et après lecture le comparant es qualités a signé avec le notaire :

signé Magnan - et J. Depieds, notaire enregistré a ligne ixe le premier août 1935 F°55 N°169 reçu vingt deux françs singuante centimes signé Dubreuil

#### CECT EST NON TESTAMENT

Je soussigné Roux Eugène Joseph Vincent, propriétaire rentier demeurant et domicilié a Digne ai fait mon testament olographe, ainsi qu'il suit

j'institue pour ma lag taire universelle la commune de Prads canton de la Javie, Basse Alpes, a laquelle je lègue tous mes biens meubles et immeubles qui composeront ma succession, sous réser e des legs particuliers ci après : Pares les veleurs qui composeront de aucheation e les an trouvent déposées une partie au Créait Lyonnais de Digne, et le restant dans non coffre au créait Lyonnais » Digne,

Touces les valeurs qu'entrepont le jour de mon décès seront mises au nominatifs per les soins de mes exécuteurs testamentalies ci-

le provuit de la vente de " maison at du jardin po ja monibue a Mone Se kictor Mago ville les las qui seront esnous ser mes exécuteurs testamentaires sero placé moitié en rente française, et moitié en rente américaine.

Toutes les actions quele laisse seront vennus huit ans après mon décès.

Bien entendu qu' si a cette époque il existalt une crise economique et financière l'autorise ceux qui sont chargés de la vente d'attendre pour vendre que la crise pasade, soit un , deux ou trois ans jusqu'a ce que la bourse soit normale.

S'inspirer les directeurs des Banques , pour effectuar ces opérations le mieux possible, parmi ces actions je possède une quantité asser importante de L'UNION MINIERE du HAUT KATANGA Je désire que cette valeur soit vendu vingt ans après mon décès.

Fn mil neuf unt trente.cette valeur cotait en bourse dix mille francs , il n'y aurait rien d'exagère en provoyant le combine dans vingt ou vingt cinq ans.

Les actions Tanganika concession seront vendues dans inquante uns après mon décès; chaque année le jour anniversaire de mon décès, les re enus de ces biens que je laisserait, seront distribués par les soins du Maire et des consuillers municipaux de la commune de Prads sa voir : quinze pour cent aux pauvres de la commune, vingt cinq pour cent à Berthe Dou ma nièce qui habite actuellement avec moi; soixante pour cent aux enfants de la Favière, pays ou je suis né, depuis leur naissance jusqu'à quatorze ans Cette distribution aura lieu par , figales part, sans tenir compte d'aucune situation de fortune Bien entent ces revenus seront remis aux chefs de famille qui enuseront comme ils l'entendront.

A titre de reconnaissance quelques fleurs de temps en temps sut ma tombe et une messe le vingt quatre juin de chaque année date de la fête de ma défunte (pouse .

Je lègue a ma soeur Césarie Dou ou a ses héritiers tous les droits que je possède sur la propriété de la salette

Après le décès de Berthe Dou le vingt cinq pour cent qu'elle touchera sur le revenu , deront répartis de la façon suivente : cinq pour cent aux indigents de la commune de Prads et vingt pour cent aux enfants de la Favière

Je nome pour a executeurs testamination [18] Paul Schiff regulation a Digne, 20) Adried District, progratitate a Digne, a thorse de fo r exécuter les primentes disconitions textament less et leur comme adiabne de mon mobilité petidant dans son du jour de mon cohe . Je les sutorire a faire le timulou tion de mu auconssion et dans sucun cas la sommune de sens ne pourse prétenge intervenir une la liquidation de de pour l'achet d'un litre de cin cont france de rente francaise, dont le revenu perviront à l'entretien et réparation de tembesu et de rappl de mes père et mère Les dépenses de mes obséques les grain et droits de auccession seront orie sur le capital sinsi que les autres frais te recommande que toute la fortune que le laigne soit places moitif on gente francaise et moitif en rente amiricaine je respone expressement tous les tertaments autérieurs fait grit daté et signé en enties de ma main a Digne, le dix jour juin mil neuf cent trente trois E7 ROUX enregiste a Digne, le premier août 1935 f#55 nº171 recu cinquante six francs cinquante contimes signé Dubreull vu et paraphé de Variétur , digne le vingt sept juillet 1935 our le président du tribunal le juge le plus ancien signé Glard . annexé a un acte de dépôt de testament olographe dressé par moi ce jour d'hoi , Digne le vingt sept juillet 1935 signé Dep tas, notaire COMPLEMENT A MON TESTAMENT Io) en cas d'aumentation du capital de la société Minière du Haut Katanga cipital, il devra être pris sur l'actif de mu succession 1. somme suf isante pour souscrire a cette augmantation de capital dans la proportion du droit de souscription attaché aux actions que je possède déjà les enfants de la Favière auxquels j'ai léqué la plus grande artie des revenus de mes biens n'auront droit au bénéfice de ce te libéralité que s'ils habitent effectivement a la Favière , ls n'y auront plus droit s'ils quittent la Favière sauf s'il s'avi d'une absence de courte durée igne le six octobre 1933 E. ROUX Vu et paraphé ne variétur Digne, le vingt sept juillet 1935 - pour lepresent du tribunal le juge le plus ancien

> Fac similé du testament olographe d'Eugène Roux (page 3/3) NB : les paragraphes encadrés sont le fait des auteurs

moi ce jourd'hu , Digne le vingt sept juillet 1935 signé Depied

reçu cinquante ux francs cinquante centimes signé Dubreuil annexé a un act de dpôt de testament olographe dressé par

enregitré a Digne, le premier août 1935 f°55 N°172

sign Gard

# Chapitre 6 : La Première guerre mondiale (1914-1918)

À la connaissance des auteurs, plusieurs « Faviérons » ont participé en tant que soldats à la première guerre mondiale<sup>22</sup>, au cours de laquelle on a pu voir en action les premiers chars d'assaut!



Un des premiers chars d'assaut<sup>23</sup>

<sup>22</sup> Pour plus d'information sur la « grande guerre » dans les Alpes de Haute Provence, consulter : http://www.archives04.fr/depot\_ad04v3/articles/134/guide-des-sources-de-la-grande-guerre-1914-1918 doc.pdf

<sup>23</sup> http://www.cheminsdememoire-nordpasdecalais.fr/lhistoire/batailles/la-bataille-de-la-sommejuillet-1916.html.

Huit Faviérons ont perdu la vie au cours de cette « grande guerre » (cf ci-dessous la plaque fixée dans la chapelle en leur honneur).



Les Favièrons « morts au champ d'honneur » au cours de la guerre de 1914-1918

### Parmi ces huit victimes, il faut en particulier citer :

- Marius Michel (fils de « La Norette »), mort à 20 ans, en 1914;
- Julien Argentin (mari de Marie Argentin), disparu le 20 avril 1915, lors de la bataille de la Somme opposant Français et Britanniques aux Allemands (cette bataille, rendue célèbre par l'apparition de chars d'assaut sur les champs de bataille fut, avec la bataille de Verdun, l'un des affrontements les plus meurtriers de la guerre);
- Damien Garcin (grand-père de l'une des auteurs), soldat à la 8<sup>e</sup> compagnie de son régiment, décédé en captivité. On trouvera cidessous les Fac similés d'une correspondance entre Damien et son épouse Adèle : la carte adressée en 1915 à Damien par Adèle son épouse et celle adressée par Damien à Adèle en mars 1916.



Fac similé de la carte postale adressée à Damien par son épouse fin 1915



À gauche : la photo d'Adèle avec ses enfants Marcel, Marie-Reine et Noémie À droite : Carte postale adressée par Damien à son épouse Adèle en mars 1916

Compte tenu des difficultés de la vie paysanne à cette époque et du fait que les femmes étaient chargées à la fois des tâches ménagères et de la garde des enfants, c'était essentiellement le mari qui assurait la charge des travaux des champs et qui s'occupait du bétail (on peut dire, en fait, que c'était le produit du travail de l'homme qui « faisait bouillir la marmite »!). L'absence de ce dernier (au combat, en captivité ou mort sur les champs de bataille...) faisait que la vie des femmes seules et/ou veuves devenait « un enfer »... Il va de soi que les conditions de vie pour elles étaient particulièrement compliquées et que les charges étaient très lourdes à assumer : s'occuper à la fois du jardin, des travaux de la ferme, des anciens, des enfants et des animaux était particulièrement complexe et pénible...

Par ailleurs, ce n'est pas la modeste pension de veuve de guerre (souvent attribué plusieurs années après le décès à la guerre du mari !) qui pouvait suffire pour satisfaire les exigences financières de la famille! À titre d'exemple, ce n'est qu'en 1924 (selon la loi de 1919!!!) que Marie Argentin, veuve de guerre de Julien, s'est vue attribuer une

pension de 800 Francs (avec une majoration de 900 Francs pour ses 3 enfants) avec une jouissance à effet rétroactif depuis avril 1915 (cf. le Fac similé d'un livret de pension et de l'arrêté fixant les conditions de la concession de pension attribuée à Marie Argentin).



Fac similé d'un livret de pension de veuve de militaire

Heureusement qu'à cette époque la solidarité et l'entraide (nous en reparlerons plus loin, dans la deuxième partie de cet ouvrage, au chapitre 15) étaient des valeurs humaines qui allaient de soi : venir en aide à l'autre dans le besoin et l'assister pour toutes les charges qui lui incombaient devenaient un devoir qui ne se discutait pas...

1/13	-	-				
	MINISTÈRE	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.				
I	DES PENSIONS.	SECTION DES PENSIONS. * RÉGION.				
LIQU	IDATION ET DE L'ÉTAT-CIVIL.					
	1 ** SERVICE.	NOTIFICATION D'UN ARRÊTÉ				
	2* bureau.	PORTANT				
(VEU	PENSIONS WES, ORPHELINS ET ASCENDANTS.)	CONCESSION D'UNE PENSION DE VEUVE DE MILITAIRE.				
	Numéro de la pension au contrôle général du Ministère des Pensions.	Paris, le = 3 MAI 1924 192 .				
	1337675 MADAME.					
- den	Jai l'honneur de vons annoncer que, par arrêté en date de ce jour, qui sera prochainement inscré au Journal officiel, conformément à la loi de finances du 25 mars 1817, il vous est accordé, en vertu de la loi du 31 mars 1919, une pension viagère montant à luit ceurs foute plus 3 majorations de trois cents litanes pour voi enfant o laquelle sera inscrite au Trésor public avec jouissance du vir l'autil 197 (1) et sera payable dans le département où vous avez déclaré vouloir établir votre domicile.  La liquidation de votre pension a subi les revisions légales du Ministère des Finances et du Conseil d'Etat. Néanmoins les voies de recours contre cette liquidation vous sont ouvertes dans les conditions déterminées par le Tire IV de la loi du 31 mars 1919. Il est stipulé notamment que toutes les contestations auxquelles donnera lieu l'application de ladite loi seront jugées en premier ressort, par le Tribunal départemental des pensions, et, en appel, par la Cour régionale des pensions, dans les conditions et délais fixés dans l'instruction, d'autre part. Je vous invite à prendre connaissance de cette instruction pour le cas où vous auriez sujet d'exercer le recours prévu. Vous trouverez ci-après la notification des bases de liquidation de votre pension.  Ci-joint, pièce  Agréez, Madame, l'hommage de mon respect.					
7	A cette pension s'ajouteront les ion francs avec jouissance: Pour la 1": du Jarrel 1999 3' du Jarrel 1999 5' du Jarrel 1999 6' du Jarrel 1999 7'; du Jarrel 1999 8'; du Jarrel 1999 10': du Jarrel 1999 11': du Jarrel 1999	Par ordre: Le Chef du Bureau,  184 au 1924  au 2 ac 1 de 2 de				

Fac similé de l'arrêté fixant les conditions de la concession de pension attribuée à Marie Argentin

# Chapitre 7: L'entre-deux guerres

Au sortir de la première guerre mondiale, en 1918-1919, il y a eu en France une épidémie de grippe qui est devenue une pandémie mondiale. Cette grippe, qui a été particulièrement virulente et contagieuse, s'est déclarée un peu partout en France. Appelée « grippe espagnole », elle s'est caractérisée par une morbidité élevée (plus de la moitié de la population mondiale a été atteinte), par un taux important de mortalité (on cite environ 50 millions de décès dans le monde), atteignant particulièrement les 20-40 ans<sup>24</sup>.

Ce virus n'a pas épargné La Favière... Au cours de cette épidémie, par ordre préfectoral, tout le village a été consigné à résidence. Il était interdit de dépasser le pont de la Couasse. Seules des religieuses avaient le droit de venir au village pour assurer les soins aux malades. À La Favière, on a pu dénombrer au moins cinq morts des suites de cette épidémie parmi la population du village. Il s'agit :

• dans la famille Michel, de deux filles (Ernestine, 17 ans, et Léontine, 28 ans), leur frère Marius étant porté disparu et déclaré mort au début de la guerre 1914-1918;



Léontine

• dans l'une des familles Garcin, de trois personnes : le père, la mère, et une fille. Les deux autres enfants jeunes, qui ont survécu à l'épidémie, ont été placés en nourrice. Il s'agit :

<sup>24</sup> https://fr.wikipedia.org/wiki/Pand%C3%A9mie\_de\_la\_grippe\_de\_1918

- de Félix (dit « Le Garcinet »), qui a été recueilli dans la famille Chabot à Prads
- et de Joseph, qui a été placé chez son oncle, dans la famille Roux au Serre.



M. Chabot

À noter par ailleurs que dans une autre famille Garcin (dit « Bise »), l'un des enfants a été atteint par cette grippe. Il s'agit de Louis, que nous présenterons en fin d'ouvrage (au chapitre 36) dans le « trombinoscope » des « personnages » de La Favière : il a guéri, mais il a subi de graves séquelles cognitives suite à cette maladie.



Un groupe de « jeunes » de La Favière dans les années 1920

Dans les années 1920, la paix retrouvée est porteuse d'espoir et les Français retrouvent le goût de vivre... La France panse les plaies de la guerre, se reconstruit et la croissance économique revient, notamment grâce à des capitaux américains. Le pays est prospère et les chroniqueurs de l'époque considèrent que les Français sont euphoriques : ce sont « les années folles »<sup>25</sup> qui se caractérisent en particulier :

- par l'apparition des éléments essentiels du confort électroménager ;
- par un renouveau culturel : radio et cinéma, spectacles,...;
- et par une véritable révolution artistique, notamment avec le surréalisme (poésie, peinture, ...).

Cette période faste et riche en progrès n'a duré malheureusement qu'une décennie... La crise économique des années  $1930^{26}$  qui a suivi le krach boursier de Wall Street de 1929 a gravement affecté l'industrie française : bon nombre d'usines ont fait faillite provoquant la montée du chômage et de la misère.

Par ailleurs, face à la montée du pouvoir fasciste en Allemagne avec Hitler et du franquisme en Espagne avec Franco, socialistes, communistes et syndicats s'unissent pour constituer le Front populaire<sup>27</sup>, qui remporte les élections législatives de 1936.

Les conditions des travailleurs s'améliorent alors : notamment, des accords sont signés à Matignon entre le président du Conseil Léon Blum, la CGPF (Confédération Générale du Patronat Français) et la CGT (Confédération Générale du Travail). Ces accords instituent une augmentation de 12% des salaires, la généralisation des conventions collectives, la création des délégués du personnel et surtout la mise en place de la semaine de 40 heures et de 15 jours de congés payés...

26 http://lewebpedagogique.com/lapasserelle/2011/10/26/les-crises-des-annees-1930-causes-et-consequences/

<sup>25</sup> http://www.futura-sciences.com/sciences/questions-reponses/epoque-contemporaine-annees-1920-sont-elles-appelees-annees-folles-5529/

<sup>27</sup> Pour plus d'informations, sur le Front Populaire, voir par exemple : https://fr.wikipedia.org/wiki/Front\_populaire\_(France)

# Chapitre 8 : La guerre de 1939-1945

Plusieurs Faviérons ont été mobilisés comme soldats au cours de cette guerre. Quatre d'entre eux furent faits prisonniers par les Allemands et déportés en Allemagne dans des stalags (abréviation de Stammlager, « camp ordinaire »).

### Il s'agit de:

- Joseph Garcin (dit « Le Suisse »);
- de Joseph Garcin (dit « Le Bise »);
- de Joseph Argentin (dit « Le cantonnier », car il fut effectivement cantonnier de Prads);
- et de Daniel Roux (père de l'une des auteurs).



Recto-verso de la carte de combattant de Daniel Roux

Dans les stalags, les prisonniers de guerre étaient contraints de travailler dans des domaines variés : agriculture, artisanat, armement ou approvisionnement public, et pas toujours selon leurs compétences... Tous ont beaucoup souffert, mais (comme tous ceux qui ont été prisonniers des nazis au cours de cette guerre...) ils avaient beaucoup de mal à évoquer leurs très difficiles conditions de vie en captivité et préféraient se taire lorsqu'on leur demandait ce qu'ils avaient vécu pendant les longs mois passés des camps de prisonniers en Allemagne.

04029

Ministère des prisonniers de guerre déportés et réfugiés

République Française.

Direction départementals 19 bd. Gassendi à Digne. (tel. 455

00004 nº 00544

FICHIERS et STATISTIQUES

CERTIFICAT

Le Directeur départemental des Prisonniers, Déportés et Réfugiés des Basses-Alpes certifie d'après les documents que possèdent ses services, que:

M. ROUX Daniel.

hé le 21 Janvier 1910 à Pris (Basses-Alpes)

a été prisonnier de guerre au staleg VIII A

nº metricule 34237

da Juin Mil neur cent quarente (1940)

su IP Mai mil neuf cent quarente cinq (1945)

Le présent certificat a été délivré pour valoir ce que de droit.

Digne, le 16 Janvier 1946

Le Directeur départemental

Pour copie certifiée conforme à l'original qui sous a été présente.

signé: MARTIN

DIGNE 10 11 Janvier 1946

Nom et saresse de l'intéressé:

ROUX Daniel, la Favière, Prads (B. A)

Fac similé du certificat de prisonnier de Daniel Roux

Certains événements de cette guerre de 1939-1945 ont été l'occasion d'immortaliser certains lieux devenus « historiques ». Par exemple, ceux qui se sont déroulés en juillet 1944 à Vassieux en Vercors sont inscrits dans la mémoire de tous les Français : ils sont décrits et analysés dans tous les manuels d'Histoire de France<sup>28</sup>.

Le village de La Favière a connu lui aussi un épisode douloureux au cours de la guerre de 1939-1945. Mais on ne trouve dans aucun livre d'histoire ce qui s'est passé dans ce village, également fin juillet 1944! L'Histoire (avec un grand « H ») n'a apparemment rien retenu des événements qui se sont déroulés à La Favière.

Et pourtant... Des résistants y sont morts fusillés et des fermes et même des hameaux entiers ont été incendiés. Et il s'en est fallu d'un rien pour que le village de La Favière soit lui aussi incendié et « rayé de la carte », avec évidemment moins d'éclat et de retombées qu'Oradour sur Glane (village de La Haute Vienne totalement détruit et sa population massacrée!)<sup>29</sup>.

À ce moment-là, à La Favière, le maire était Joseph Garcin, surnommé le « Jouséloun Bise » (nous reparlerons de lui au chapitre 36). Un court mémoire (malheureusement non publié), écrit par Adrien Roux (alors secrétaire de mairie, âgé de 31 ans, et intitulé « *Une semaine avec la résistance* »), retrace un court épisode de sa vie d'homme ayant vécu ces événements aux cotés de quelques autres hommes du village et de la commune. Cet épisode, court mais dramatique, fait partie intégrante de l'histoire de La Favière, et est lui-même intégré dans un trop long épisode de la vie d'un pays : la guerre de 1939-1945 en France! Le récit-témoignage d'Adrien, dont on retranscrit un extrait dans l'encart ci-dessous (à partir du 23 juillet, et plus particulièrement les faits majeurs s'étant produits le dimanche 30 juillet et le lundi 31 juillet 1944), restaure la gloire de l'anonyme, la grandeur de l'accessoire, voire l'importance de l'inutile, au-delà des horreurs d'une guerre!

<sup>28</sup> http://museedelaresistanceenligne.org/media579-Massacre-de-Vassieux-en-Vercors-en-juillet-1944-

<sup>29</sup> https://fr.wikipedia.org/wiki/Massacre\_d%27Oradour-sur-Glane

### « Dimanche 23 juillet 1944, huit heures du matin.



Quatre hommes se présentent à nous et nous informent qu'ils viennent de la montagne de Chanabaja où ils ont passé la nuit dans la cabane, à deux heures et demie de marche environ. L'un de ces hommes se présente le commandant étant Laborde, chef de maquis, et dit qu'il désire voir le maire .../... ou le secrétaire de mairie. Je lui dis: « C'est moi ». Je lui explique que Prads se situe à trois kilomètres et j'ajoute : « Vous y trouverez deux épiceries, un restaurant, un bureau de tabac, un café et une boulangerie ».

Il s'adresse alors à moi et me dit que quelques hommes se sont blessés dans les rochers et qu'il faut aller les chercher à dos de mulet. Il me demande de bien vouloir en réquisitionner deux ou trois hommes et d'ouvrir l'école pour servir d'infirmerie. Je lui demande qu'ils viennent chez moi. .../... Ils ont dégusté une omelette au jambon maison préparée par ma mère, ainsi que du fromage de chèvre. Ils m'ont parlé de leurs faits d'armes dans la vallée du Verdon, de leur fuite à travers les montagnes et des méfaits que les Allemands avaient causés aux habitants. Je parlai au commandant Laborde des craintes que j'éprouvais si l'école servait d'infirmerie, car nous savions très bien que les Allemands brûlaient les fermes qui avaient abrité des résistants et que, quand ils avaient des pertes, ils prenaient des otages. Je lui fis part d'une idée qui serait sans doute meilleure pour la population. Je lui proposai de rester à la ferme du Serre qu'ils avaient vue en descendant de la montagne, làhaut sur le plateau, à un quart d'heure de marche du village. .../... Il fut tout de suite d'accord : il approuvait ma décision. Cette question était donc réglée : ils resteraient au Serre. Je

l'informai que j'allai m'occuper de détacher trois jeunes qui partiraient par la montagne avec mulets et ânes pour ramener les blessés. Pour l'aller-retour il fallait compter sept heures. Je lui promis que, lorsque les hommes arriveraient au Serre, nous y serions avec du ravitaillement. Il me fit part de son intention de se rendre à Prads et me dit que nous nous reverrions à son retour.

Dans la soirée, quand nous sommes parvenus à la ferme, les premiers maquisards arrivés étaient allongés sur le gazon, fatigués, mal chaussés, éprouvés par leur marche sur les entiers très rocailleux. Jamais le Serre n'avait vu autant d'armes!: fusils, mitraillettes et fusils-mitrailleurs..../...

Finalement, c'est une trentaine de résistants qui logeaient à la ferme du Serre avec le commandant Laborde. En cours de soirée, plusieurs venaient au village, et l'un d'eux venait coucher à la cabine téléphonique. De notre côté, nous vaquions à nos occupations : les foins n'étaient pas terminés et les blés étaient à couper. Là-haut, chez Monsieur Félix Roux, à la ferme du Serre, les hommes étaient très bien installés, le berger d'une montagne pastorale leur fournissant un mouton lorsqu'ils en avaient besoin, un volontaire du village allant le chercher avec un bourricot. Bien entendu, ils étaient au courant de l'avancée des armées alliées et des combats sur tous les fronts. Dans la commune, à ce moment-là, au hameau des Eaux-Chaudes et à la campagne du quartier de Gaudichard, d'autres résistants attendaient « le jour ] ». Nous savions que beaucoup de maquis étaient pourchassés par les Allemands, qu'ils avaient des pertes, que des résistants étaient tués ou fusillés, qu'il y avait des prises d'otages dans les villages et des fermes incendiées. Évidemment, nous ne pensions pas que dans un lieu si éloigné dans la montagne, ces résistants seraient inquiétés<sup>30</sup>.

30 En fait, il est clair que les soldats allemands étaient bien renseignés quant aux lieux où se trouvaient les maquisards... Ces derniers ont-ils été « vendus » ?

### Dimanche 30 juillet 1944

Ce jour là, nous fûmes réveillés par une salve de mitraillettes. Il ne faisait pas encore jour. Je sautai du lit et me dirigeai vers la fenêtre qui domine la route conduisant à Prads et serpentant dans les prés. A ce moment-là, une nouvelle salve d'armes à feu déchira l'air dans la nuit juste à côté de la maison. Je dis à ma femme : « C'est la bagarre! » J'ai tout de suite deviné ce qui allait se passer. Mon premier réflexe fut de transporter le petit lit où dormait mon fils dans une pièce au fond de la maison. Quelques minutes après, c'étaient des coups de fusils et de mitrailleuses qui déchiraient l'aube vers la route en-dessous du village et, pendant plus d'une demi-heure, les rafales se succédèrent avec en plus des obus de mortiers! Vraiment, que penser? Les résistants se trouvaient au Serre à cinq cents mètres à vol d'oiseau...

Pendant un moment, on n'entendit plus de coups de feu. Ma mère et ma femme avaient très peur. Je les rassurai, pensant que tout devait être terminé. J'allai à la fontaine tout à côté chercher un arrosoir d'eau. Le voisin était sur son balcon et il me dit : « Que s'est-il passé ? » Je lui répondis : « Des obus ont éclaté de l'autre côté de la rivière dans les bosquets ». Au même moment, nous avons vu, en face, sur la colline qui descend de la ferme du Serre, sept ou huit soldats allemands se diriger vers les prés où la fusillade avait éclaté. Mon voisin est venu chez moi. Nous sommes restés sur la terrasse qui domine la route et les prés. Nous avons vu des mulets chargés conduits par des civils et nous avons reconnu quatre hommes de Prads encadrés par les soldats allemands.

Le hameau de La Favière se trouve tout en haut des prés. La route arrive à l'est sur la place, ma maison se situant à l'ouest. De notre position, nous pouvions voir un coin de la place et la maison du maire. Ce dernier était descendu de la montagne au début de la semaine. Quelques soldats allemands étaient en vue. Que faire? Nous sommes allés voir ce qui s'était passé. Quand nous sommes arrivés sur la place, deux ou trois militaires allemands (ils étaient maintenant assez nombreux) se sont dirigés vers nous et nous ont

dit: « Terroristes derrière le mur! » en nous montrant des traces de pas. Nous leur avons dit que les paysans, le soir, prenaient le frais assis sur le mur qui sert de parapet. « Non, non et non! Terroristes derrière le mur! ». Nous nous sommes alors demandés pourquoi les résistants étaient descendus du Serre avant le jour. Des soldats allemands arrivaient de tous les côtés! Ils étaient très nombreux. Il se trouvait qu'un officier parlait très bien le français: il nous dit qu'il fallait que tous les hommes du village se trouvent sur la place dans les plus brefs délais...

Un quart d'heure après, tous les hommes du village étaient rassemblés et des soldats, l'arme au bras, nous tenaient en respect. La maison du maire fut fouillée de fond en comble. Les granges et les écuries furent visitées par les Allemands. Nous n'entretenions aucune conversation. Un instant plus tard, qu'avons-nous vu arriver sur la place? Quatre mulets chargés, avec leurs guides: Segond fils, Daumas le boulanger, Joseph et Gaston Boyer. Les deux premiers, anciens combattants de la guerre de 14-l8, sont passés à côté de nous, chacun étant accompagné par un soldat en armes. Ils ont pris le chemin de la ferme du Serre. Très peu de temps après, nous avons vu une dizaine de soldats allemands encadrant quatre résistants qu'ils avaient capturés pas très loin du village. Trois d'entre eux étaient jeunes, l'autre ayant environ la quarantaine. Parmi les jeunes, l'un portait un fusil et une couverture. Un petit moment après, un autre homme conduit par deux Allemands arrivait sur la place. L'officier qui parlait très bien le Français et qui nous posait des questions demanda les papiers aux deux plus jeunes. L'un avait quinze ans, et l'autre, qui était réfugié au hameau dans une famille, avait à peu près vingt ans. Après avoir consulté les papiers du deuxième, il lui dit : « Vous réfractaire, qu'est-ce que vous faites ici? » L'autre lui répondit : « Je suis avec ma fiancée ». Il pria alors un collègue d'aller la chercher la jeune fille qui se présenta à l'officier qui lui demanda : « Connaissez-vous ce jeune homme ? » -« C'est mon fiancé » lui répondit-elle. Il leur dit : « Rentrez chez vous ». Il y avait plus de deux heures que nous étions surveillés quand le même gradé nous dit : « Vous pouvez rentrer chez vous. Une fouille sera faite dans les maisons ».

Ma femme et ma mère se demandaient avec anxiété ce que nous avions fait. A mon retour, alors que je leur donnais quelques explications au sujet de mon absence, voilà que l'on frappa à la porte : deux militaires se présentèrent sur le seuil. L'officier nous avait avertis de cette visite. L'un d'eux parlait un peu le français et demanda à ma femme : « Vous mitraillettes, vous cartouches ? » -« Non » lui répondit-elle. Nous fûmes priés d'ouvrir les portes des chambres. Dans l'une d'elles, il y avait une photo de mon frère habillé en militaire. Ils me demandèrent où il se trouvait. Je les informai qu'il était prisonnier en Allemagne, dans la région de Breshan, au Stalag 4. Ils n'ont rien fouillé dans les pièces et, après cette courte visite, nous ont fait comprendre qu'ils désiraient manger. Ils ont été satisfaits lorsque ma mère leur a mis sur la table de quoi se restaurer. Ils nous remercièrent très sincèrement en partant<sup>31</sup>. Quelques instants après, à nouveau encadrés par des soldats, nous sommes partis pour la ferme du Serre avec les mulets et les bourricots pour déménager ce qui plairait aux Allemands. C'est à ce momentlà que mes collègues m'ont raconté que des résistants, un peu avant le jour, se trouvaient sur la place. Je compris alors ce qui s'était passé. Le convoi allemand était arrivé à Prads dans la nuit, sans doute avant deux heures : quelques collaborateurs devaient les avoir accompagnés !!! En arrivant sur la place, les camions avaient réveillé tous les habitants. Les Allemands se sont occupés de réquisitionner quatre mulets, les camions ne pouvant aller au-delà.

La campagne du Serre se trouve sur le plateau entre La Favière et les Eaux-Chaudes, hameaux reliés par un sentier. Un petit groupe de résistants de l'Armée Secrète se trouvait aux Eaux-Chaudes où deux maisons étaient habitées. En y arrivant, les Allemands ont frappé à la porte de Monsieur Giraud, un homme très âgé. Ce dernier avertit les résistants qui étaient couchés dans la grange de l'arrivée des Allemands et leur dit de partir du côté opposé. Il faisait nuit noire. La forêt était toute proche. Un des résistants, qui devait

<sup>31</sup> NB : La maison d'Adèle Garcin a elle aussi été fouillée mais les soldats allemands n'ont pas été « virulents », après avoir vu la photo de Damien, mort lors de la guerre de 1914-1918.

être couché dans une autre grange, avait été pris. D'après Monsieur Giraud, la fusillade dans la nuit avait été très nourrie, mais personne n'avait été blessé. Sur le plateau du Serre, les résistants avaient entendu la fusillade dans la vallée de la Bléone et avaient quitté la ferme en toute hâte : une partie d'entre eux avait gagné la montagne par où ils étaient arrivés huit jours avant, mais un certain nombre était descendu à La Favière pour avertir leur collègue qui couchait dans la cabine téléphonique. Il y eut un premier coup de fusil et, tout de suite après, des rafales de mitraillettes étaient tirées en direction de la route qui serpente en dessous du hameau. Les résistants se dirigèrent vers les haies des champs et les bois les plus proches.

Après que les résistants eurent quitté sa ferme, au lever du jour, et après réflexion, Monsieur Félix Roux décida de partir en prenant le sentier qui le conduirait vers la forêt, une faux sur l'épaule, avec ses chèvres et sa mule. Il parcourut quelques centaines de mètres et c'est alors que des militaires allemands, dispersés dans les haies qui séparent les prés, arrivèrent en vue de la ferme. L'un d'eux vint audevant de lui et lui demanda : « Où sont terroristes ? » Il désigna la ferme de la main et continua son chemin jusqu'à la forêt où il abandonna ses bêtes et marcha plusieurs heures dans la montagne qui domine sa ferme. C'est vers dix heures que nous avons pris le chemin du Serre, les uns derrière les autres, avec quatre bourricots, toujours accompagnés des Allemands. Ces derniers étaient assez nombreux. Ils nous séparaient les uns des autres. Un certain nombre était resté au village.

Sur le chemin qui grimpe jusqu'à la ferme, se trouve la Fontaine « du Tournet », avec un bassin où l'on peut puiser l'eau. Cinquante mètres avant d'y arriver, nous avons aperçu un soulier qui dépassait d'un petit talus à côté du bassin. Nous nous sommes dit dans notre patois : « c'est peut-être un résistant qui a été tué! ».

En effet, c'était bien un jeune homme que nous connaissions : son nom de résistant était Jojo et il avait vingt ans.

Une jambe retroussée de son pantalon laissait entrevoir une large plaie au mollet. Il avait été achevé par une rafale en plein dos. Il avait dû avoir l'idée de venir vers la fontaine pour laver sa blessure, et c'est à ce moment-là qu'il avait été surpris.



La source du « Tournet »actuellement

La ferme du Serre et la bergerie se trouvaient à cinq cents mètres environ de la fontaine, sur un terrain très plat. Sur le gazon, des soldats étaient allongés, d'autres regardaient en face, à la jumelle, la montagne sur la crête de laquelle se trouvaient les résistants des Eaux-chaudes partis dans la nuit, à deux mille cinq cents mètres d'altitude. Les obus des mortiers avaient éclaté sur cette cime. Les quatre conducteurs des mulets étaient tout à côté de la maison, mais nous n'avons pas pu leur adresser la parole : nous étions surveillés. C'est à quelques dizaines de mètres de là, sur un petit monticule gazonné, que les quatre résistants pris à côté de La Favière et celui capturé aux Eaux-chaudes (Le capitaine Lippmann) étaient gardés par au moins une dizaine d'Allemands. Les militaires sortaient ce qui leur plaisait de la ferme et ensuite nous aidaient à charger les mulets et les bourricots.

Encadrés par des soldats, trois hommes, chacun guidant un mulet, avaient pris le sentier qui descend vers les Eaux-chaudes. De la même manière, nous avons effectué le retour à La Favière avec notre chargement. De nombreux militaires étaient restés sur le plateau du Serre. Nous étions à mi-chemin lorsqu'une épaisse fumée s'éleva du bâtiment et qu'une fusillade éclata sur le plateau. Tout de suite après notre arrivée sur la place, un officier allemand nous donna

l'ordre d'atteler trois mulets pour le transport jusqu'à Prads où se trouvaient les camions. Nous fûmes trois à partir avec les charrettes: Bondil, Garcin et moi. Il n'était pas loin de midi. Il fallait exécuter les ordres. Nous fûmes priés de prendre les devants, toujours séparés par un militaire. Tous les autres suivaient et marchaient en tirailleurs. Peu après, en plus de la fumée qui s'élevait du Serre beaucoup de fumée s'éleva de la montagne du Troumas. Presque en même temps, c'était la bergerie du Gaudichard qui flambait au flanc de la montagne au-dessus de Prads. Lorsque nous sommes arrivés au pont sur la Bléone à l'embranchement de la route du hameau des Eaux-Chaudes, nous avons vu deux militaires avec le mulet de Monsieur Giraud et quelques unes de ses chèvres. Bien entendu, nous ne pouvions pas nous parler, mais nous avons pensé à lui et à ce qui pouvait lui arriver!

Ce dimanche 30 juillet était le jour de la fête patronale du chef-lieu. Il était plus de treize heures lorsque nous sommes arrivés sur la place de Prads où se trouvaient les camions. Les rares personnes présentes dans le village n'osaient pas nous adresser la parole et étaient plutôt inquiètes : le matin à l'aube, elles avaient entendu la fusillade et le bruit des obus qui avaient déchiré la tranquillité habituelle de la montagne et, vers onze heures, elles avaient vu la fumée qui s'élevait sur le plateau du Serre. Les Allemands nous avaient annoncé, sans autre précision, qu'un résistant avait été tué dans un bosquet de l'autre côté de la rivière<sup>32</sup>. Sur la place nous fûmes très surpris d'apercevoir sur le plateau arrière d'un véhicule, Monsieur Daumas le boulanger du village, avec un des résistants capturé le matin et que nous avions vu sur le gazon du Serre. Deux soldats étaient à leurs côtés. Des militaires se restauraient dans un coin de la place à l'ombre des camions. Quant à nous, nous attendions d'être délivrés de nos chargements. Madame Garcin, qui habitait sur la place, nous offrit à boire, car il faisait très chaud.

A quelque deux kilomètres, se trouvait la ferme de Rancure, où des

<sup>32</sup> Ce dernier aurait été achevé à coups de crosse de fusil...

résistants avaient séjourné au début de l'été. Vers quinze heures, un petit groupe de soldats allemands et un homme en civil, que personne ne connaissait, prenaient le chemin de la ferme de Rancure. Un moment avant notre départ avec nos attelages, nous avons vu brûler celle-ci. Après que quelques soldats eurent déchargé nos charrettes, l'officier nous remercia et nous salua.

Nous avons pris le chemin du retour et sommes arrivés à La Favière assez tard dans la soirée. Tous les habitants nous attendaient, se demandant pourquoi nous étions restés aussi longtemps. Nous leur avons parlé de ce qui nous avait le plus intrigués : la présence du résistant capturé le matin et de Monsieur Daumas sur le camion. « Où sont passés les autres résistants ? ». Sur le plateau du Serre, ils étaient cinq : les quatre capturés derrière le village de La Favière³³ et celui pris aux Eaux-Chaudes... C'est alors que deux ou trois collègues partirent pour la ferme et, à leur retour, nous étions fixés : les quatre résistants avaient été fusillés à côté de la ferme, ce qui portait à six le nombre de morts. Après coup, nous nous sommes tous réunis avec le maire pour décider des mesures à prendre en vue de leur inhumation le lendemain dans le cimetière du village. La gendarmerie du canton fut avisée, ainsi que les services de la préfecture.

# Lundi 31 juillet 1944

Ce fut une journée mémorable... Dès le début de l'après-midi, tous les hommes étaient à La Favière. Le maire a organisé le travail à effectuer: creuser une fosse dans le cimetière du village, et confectionner les six cercueils. Trois ou quatre volontaires sont allés chercher avec un brancard le corps du résistant qui se trouvait de l'autre côté de la rivière du Riou; d'autres sont partis pour le Serre avec un traîneau pour ramener au village les quatre résistants fusillés ainsi que celui qui avait été achevé à la fontaine du Tournet. Le maire avait tenu à ce que la mise en bière eût lieu dans une

\_

<sup>33</sup> Les Allemands avaient contraint les maquisards à marcher pieds nus jusqu'au Serre, où ils ont été exécutés...

remise à côté du village, près du cimetière. C'est à ce moment-là que nous avons relevé le signalement de chacun pour dresser les actes sur les registres de décès de l'état civil de la commune. Par la suite on a eu la confirmation que le résistant pris aux Eaux-Chaudes se nommait Lippmann et qu'il portait le grade de capitaine.

La fosse fut terminée assez tard dans l'après-midi. Beaucoup de monde avait tenu à assister aux obsèques et après que le curé de Prads eut béni les corps, ces combattants de l'ombre furent mis en terre<sup>34</sup>. Au moment de la mise en bière, le maire et moi avions mis un numéro d'ordre sur chaque cercueil. Après l'inhumation, nous avons installé sur la fosse un petit panneau, indiquant le numéro d'ordre de chacun. Le maire de La Javie, le conseiller général, plusieurs chefs de maquis des environs de Digne, les gendarmes de La Javie étaient présents, ainsi que de nombreux anciens combattants de Digne et de la région.

Dans les mois qui suivirent, et après confirmation de l'identité de chacun de la part de leurs familles, les actes d'état civil furent dressés sur les registres de la mairie. Peu de temps après, les parents sont venus sur le lieu où était inhumé leur cher disparu.

À la fin de l'année 1944, il ne restait plus dans le cimetière que le corps d'un résistant de nationalité italienne, qui fut exhumé l'année suivante et transféré dans un cimetière de Saint-Mandrier où les corps d'autres Italiens avaient été rassemblés.

À partir du 8 mai 1945, date de la capitulation allemande, les prisonniers de la commune ont pu rentrer dans leur foyer. La population était heureuse. Mon frère était revenu à la maison que j'avais occupée durant son absence. J'allai donc habiter avec ma femme à l'école du village où elle enseignait. J'ai continué à travailler à la campagne et à assurer le secrétariat de la mairie. Le maire me rendait souvent visite et nous discutions des affaires de la commune. »

\_

<sup>34</sup> Les cercueils ont été construits sur place, pendant la nuit.



La stèle souvenir érigée devant la chapelle de La Favière



Les résistants victimes des nazis en juillet 1944 (source : extrait du « *Document de recherches sur le résistant FTPF René Ricci* », réalisé en août 2006 par M. et Mme JB Filibert et confié à Garcin Aimé, dit « Bise »)

Un autre événement dramatique s'est produit au cours de ces journées, vers la fin juillet 1944. À la montagne pastorale de Chanabaja (pour situer cet alpage, cf. chapitre 1), c'est une femme qui gardait le troupeau d'ovins. Cette bergère était accompagnée de son fils. Lorsque des maquisards ont traversé le pâturage en fin de soirée (cf. ci-dessus, début du récit d'Adrien), le garçonnet a été pris d'une crise d'angoisse et s'est enfui... Lorsque la bergère s'est avisée de la disparition de son enfant, elle est partie à sa recherche, mais la nuit l'a surprise avant l'aboutissement des ses recherches. Ce n'est que le lendemain que son corps sans vie a été retrouvé dans un ravin : elle avait fait une chute mortelle en cherchant son enfant...

Les prisonniers de cette guerre ont pu rentrer chez eux à partir du 8 mai 1945. Ils ont été accueillis avec ferveur et pour fêter leur retour un banquet a été servi à toute la population à l'hôtel-restaurant Boyer à Prads.

Mis à part les épisodes tragiques que nous avons relatés ci-dessus et les gros soucis causés aux familles des soldats prisonniers, la vie des Faviérons au cours de cette guerre mondiale n'a pas été très affectée, et n'a pas eu de très graves conséquences :

- certes, il a fallu « s'arranger » avec les tickets de rationnement (pain, etc...);
- certes, le manque de savon et d'autres produits ménagers était une gêne pour la population ;
- certes, les habitants ont eu des difficultés pour se chausser. Il y avait bien un cordonnier à Tercier (hameau de la commune de Prads), mais il a quand même été nécessaire de se confectionner des « galoches » (chaussures fabriquées avec la récupération des tiges de chaussures hors d'état auxquelles on fixait une semelle en bois);
- cependant, alors que la nourriture des familles posait de gros problèmes en ville, les habitants de La Favière n'ont pas eu à trop se plaindre de ce point de vue...:
  - le pain pouvait être fabriqué sur place (cf. chapitre 23) ;
  - les jardins et les conserves (de haricots, de tomates, de champignons, et autres...) fournissaient les légumes ;
  - le miel et les confitures constituaient les desserts ;
  - les agneaux, les chevreaux, les lapins, les poulets et la charcuterie salée conservée dans les caves (jambons, saucissons, petit salé...), auxquels il faut ajouter les produits de la chasse, fournissaient la viande du quotidien;
  - le lait (de chèvre ou de brebis) et les fromages permettaient de satisfaire les besoins en vitamine C.

Toutes ces raisons font que, pendant cette guerre au cours de laquelle tant de gens des villes ont souffert et ont subi des carences alimentaires sévères, les habitants de La Favière n'ont pas eu trop à se plaindre quant à leur équilibre alimentaire et leur santé.

# Chapitre 9: La modernisation « tous azimuts » après 1946

# 9.1 - La « reconstruction »

À La Favière, grâce à l'implication d'Adrien Roux (maire de l'époque) et de son conseil municipal, et avec l'aide des subventions de l'État obtenues avec un acharnement sans relâche auprès des instances préfectorales de Digne, l'élan de « modernisation » fut donné vers 1950 par le phénomène de « la reconstruction » : les fermes des paysans qui avaient été incendiées par les Allemands, lors des événements de 1944 que nous avons relatés supra, ont été reconstruites aux frais de l'État à partir de 1950. À titre d'illustration :

➢ à « la Grange Basse », en contrebas du village (cf. p. 33), a été érigée une grande maison, pour remplacer une maison incendiée du hameau Eaux-Chaudes (dont « La Millette » avait hérité).



La maison construite à « la Grange Basse », actuellement (vue depuis La Favière)

Au « Serre », sur un plateau dominant La Favière, (cf. p. 33), la reconstruction de la ferme de Félix Roux a nécessité l'installation d'un long câble depuis « la Grange basse » jusqu'au « Serre ». Tous les ingrédients pour ériger cette maison (sable, gravier, ciment, bois de charpente, tuiles, etc...) ont été transportés par ce moyen sur les lieux de la construction, laquelle a été réalisée à un emplacement voisin mais différent de celui de la ferme incendiée en 1944...



La ferme du « Serre » (façades sud et ouest), peu après la fin de son édification<sup>35</sup>



Plaques commémoratives sur la façade sud de la ferme

<sup>35</sup> Devant la maison, on peut apercevoir des matériaux qui n'ont pas encore été déblayés.



Vue des façages ouest et nord de la ferme du « Serre », actuellement

# 9.2 - Les progrès industriels et domestiques

En France, après cette guerre mondiale, une véritable « révolution » s'est produite avec l'apparition des progrès industriels et domestiques. Mais c'est surtout au cours des décennies 1950-1960 et 1960-1970 que le mode de vie des habitants de La Favière, comme celui de toutes les campagnes de France a été radicalement transformé par l'arrivée du confort domestique dans toutes les habitations, ainsi que par l'utilisation de véhicules automobiles et d'outils agricoles motorisés pour travailler les terres (bien évidemment quand l'état et l'emplacement des lieux rendait l'accès possible, ce qui n'était pas toujours le cas!).

En effet..., en ce qui concerne plus particulièrement La Favière...

## ❖ Le téléphone...

Ce moyen moderne de communication à grande distance entre les personnes, était déjà arrivé à La Favière dans les années 30, grâce à l'installation d'une cabine publique. Mais ce ne fut que bien plus tard, dans les années 1967-1970, que l'installation de postes de téléphones privés a pu été réalisée chez les particuliers qui le souhaitaient.

# ❖ L'électricité...

L'année 1954 a vu l'électrification du village et des maisons d'habitation. La possibilité d'éclairer toutes les pièces des maisons et les étables et les écuries au moyen de lampes à incandescence en appuyant simplement sur un interrupteur, a signé la mort de l'éclairage nocturne produit par les bougies, les lampes à huile et les lampes à pétrole pour la maison, et par des fanaux pour l'extérieur.









Exemples de lampes à huile et de lampes à pétrole







Exemples de fanaux

Les familles ont pu ainsi s'équiper progressivement d'appareils électriques d'éclairage et d'autres appareils domestiques modernes, tels que moulins à café, rasoirs électriques pour les hommes, et couvertures électriques<sup>36</sup> pour préchauffer le lit en hiver. Mais c'est également l'apparition des premiers fers à repasser électriques et des réfrigérateurs, puis des congélateurs pour conserver les aliments et plus tard encore des fours à micro-ondes et des aspirateurs qui ont été les marques les plus « spectaculaires » du progrès domestique !





Un des premiers fers à repasser électriques et une chaufferette à braise

#### ❖ L'adduction d'eau...

En 1957, ce fut le captage de la source du « Tournet » (cf. p. 72) et la construction d'un réservoir. Ces travaux d'adduction d'eau ont permis d'amener l'eau de cette source au village.

Toutes les maisons ont pu ainsi progressivement installer « l'eau à la pile »<sup>37</sup>, supprimant plusieurs corvées :

- celle consistant à amener les grosses bêtes (ânes, mulets, ...) à la fontaine<sup>38</sup> pour les abreuver ;
- et celle consistant à aller plusieurs fois par jour chercher de l'eau à la fontaine dans un seau ou dans un arrosoir (en zinc ou en cuivre) pour le lavage du linge et pour la cuisine.

36 Ces dernières ont remplacé les « pierres » chauffées dans le four du poêle ou les chaufferettes, dans laquelle on installait des braises chaudes, pour préchauffer les lits en hiver.

<sup>37</sup> Seule la « Millette », bien que courageuse (après son veuvage, elle a élevé toute seule deux filles et a assuré tous les travaux des champs !) refusait tout progrès : elle n'a pas même pas accepté de participer à l'adduction d'eau et de recevoir l'eau publique gratuite chez elle ; dans le même registre, elle affirmait n'éclairer sa maison qu'avec des ampoules de 25 watts « pour ne pas user l'électricité » !

<sup>38</sup> Il y a deux fontaines dans le village : l'une à l'est, l'autre à l'ouest (pour les situer, cf. p. 38).



Chaudron en cuivre, grande louche, arrosoir en fer blanc et petite bouilloire en cuivre



La fontaine publique située à l'ouest du village



La fontaine-lavoir située à l'est du village



Un vieux poêle à bois et l'un des premiers appareils de cuisson à gaz avec sa bouteille

Ont pu alors être installés des cuisinières et des chauffe-eau électriques, permettant de disposer d'eau chaude en continu sans être contraint d'allumer le poêle ou l'appareil de cuisson à gaz pour chauffer l'eau dans des bouilloires.

# ❖ Le goudronnage de la route d'accès...

Au cours des années 1958-60, Le goudronnage de la route de Prads à La Favière a amélioré la liaison routière entre les deux villages.

## ❖ Le « tout à l'égout »...

En 1962, l'installation du « tout à l'égout » a poursuivi l'arrivée du confort dans toutes les maisons du village, qui ont été progressivement équipées de sanitaires (W.C. et salles de bains) et de machines à laver le linge.

# 9.3 - L'audio-visuel

À ces progrès, qui ont considérablement amélioré le confort ménager et le mode de vie, il faut encore ajouter :

## **❖** La Radio...

L'arrivée de la radio TSF en 1958 et des postes de radio (« filaires », « à transistors » et « à piles ») ont permis aux habitants de La Favière de recevoir « les informations » en direct ;





Postes de radio : « filaire » et « à piles et à transistors »

# ❖ La musique et le plaisir des oreilles...

Concernant la musique, les « tourne disques » (de table ou portable) et les « mange-disques 45 tours », ont remplacé les vieux gramophones (appelés « phonos à manivelle »). Tous ces appareils de communication et d'écoute, actuellement désuets à l'aune du numérique, du DVD et du lecteur Blu-ray<sup>39</sup> (mais symbolisant le modernisme audio de l'époque !), ont offert la possibilité d'écouter de la musique et des disques (45 ou 78 tours et « microsillons » <sup>40</sup>) ;



Gramophone, « tourne-disques » et « mange-disques »

<sup>39 «</sup> Le terme Blu-ray désigne le laser bleu utilisé pour ce nouveau format Haute Définition par opposition au laser rouge utilisé pour le DVD ou le CD » (cf. http://www.bluray-facile.com/).

<sup>40</sup> Pour en savoir plus, cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Disque\_microsillon

#### **❖** La Télévison...

Quant à la première télévision, c'est vers 1970 qu'elle a fait une entrée triomphale dans le village, par des chemins détournés!



Un téléviseur de 1970 (bien évidemment sans télécommande!)

L'anecdote qui en atteste est particulièrement « savoureuse » !!! En effet, on peut considérer que la télévision est parvenue à La Favière à la suite d'un « piratage », auquel Maurice Dou (cf. chapitre 36) et Gilbert Cornier (l'un des auteurs de ce livre) ont participé...

Grâce à un relais installé sur la montagne de Blayeul, au dessus du village de La Javie (chef lieu de canton), le hameau de Tercier (commune de Prads) pouvait recevoir la télévision. Un vendeur de télévisions de Digne a eu alors l'idée d'installer un « relais pirate » intermédiaire pour alimenter La Favière en images et ainsi « récupérer » de nouveaux clients. Il a donc fait installer un câble depuis Tercier jusqu'au lieu-dit « La Colle » (rocher situé sur les pentes de la « Barre du Midi », montagne faisant face au hameau de Tercier vers le Nord, au hameau de La Favière vers le sud, et surplombant la forêt de « Chourges »).

C'est là, sur cette barre rocheuse, que Maurice Dou et Gilbert ont installé, dans une boîte de biscuits « Brun » (cela ne s'invente pas !!!), la « carte électronique » recevant le signal permettant d'alimenter les postes de télévision de La Favière.



Vue générale des lieux (source : Google Earth)



La « Barre du midi » (vue depuis La Favière) et « La Colle » (vue depuis Prads)

#### ❖ La conservation des documents-souvenirs audio et visio...

Pour ce qui concerne la conservation de ces souvenirs, pas de magnétophone ni de magnétoscope dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à La Favière...: ces derniers sont arrivés bien plus tard! Le « bouche-à-oreille » et la photographie étaient jusque-là les seuls moyens audiovisuels possibles...

La date conventionnelle de l'invention de la photographie est 1839, grâce à la présentation par Arago (à l'Académie des Sciences de l'« invention ») de ce moyen d'enregistrement et de conservation des images (invention qui faisait suite à l'invention de Niépce et aux travaux de Daguerre<sup>41</sup>).

Quant au premier appareil de photo de poche « pour tous », il se présentait sous la forme d'un appareil pliant, à soufflet accordéon (le Folding Pocket Kodak, utilisant un négatif de format 57×82 mm, qui restera la norme pendant des décennies)<sup>42</sup>. Cet appareil a été mis sur le marché sous la marque Kodak par George Eastman (1854-1932) en 1888.

C'est en 1940 que l'institutrice Juliette Villevieille (future Mme Adrien Roux, mère de l'un des auteurs), a possédé et utilisé le premier appareil photo de ce type à La Favière (voir photo ci-dessous, p. 90).

Le viseur de cet appareil était orientable horizontalement et verticalement permettait de « prendre des photos-souvenirs » aux formats « paysage » et « portrait » (nombreuses sont les photographies présentées dans notre opuscule qui ont été « prises » avec cet appareil)...

<sup>41</sup> Pour plus d'informations sur la photographie,

cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire\_de\_la\_photographie.

<sup>42</sup> https://fr.wikipedia.org/wiki/Kodak





Ci-dessus, le « Kodak » de Juliette avec sa sacoche (en gros plan, le viseur) et ci-dessous quelques photos-souvenirs « prises » avec ce « Kodak » dans les années 40





Adrien et Juliette (en 1941) et la première photo de leur fils Jean-Paul (fin 1942)



Paul et Jean-Paul (à 3 ans), au col de Rousset (Drôme)



Jean-Paul avec sa mère Juliette et son grand père Jules Villevieille Boulevard Gassendi à Digne

# 9.4 - Les moyens de communication routiers

Du point de vue des transports en commun, dans la commune de Prads, deux services de car étaient en place, qui assuraient la liaison Prads Digne deux fois par semaine : le mercredi (jour de marché à Digne) et le samedi (jour de foire à Digne) :

- 1) celui de Jules Boyer (dit « Le Tra »), domicilié à Prads et également propriétaire d'une épicerie, du seul hôtel-restaurant de la commune et d'un bureau de tabac ;
- 2) et celui de Jean Second (dit « Le Tutu »), domicilié à La Javie.



Le car de Jean Segond (« Le Tutu ») : photo installée à l'écomusée de La Javie

## Concernant les transports motorisés privés :

➤ la première automobile de la commune de Prads, en 1957, fut la 4 CV Renault d'Adrien Roux, maire de l'époque<sup>43</sup>, qui venait d'obtenir son permis de conduire (à 44 ans !);



Fac similé du permis de conduire d'Adrien

#### Les suivantes furent :

- l'année suivante (sauf erreur !), la 2CV Citroën de Aimé Roux et la SIMCA d'Édouard Garcin ;
- mais il a fallu attendre les années 60 pour que la première moto (celle de Daniel Roux) circule à La Favière;
- et ce n'est que vers la fin des années 60 qu'une voiture a été à l'origine de l'ouverture du parc automobile de La Favière<sup>44</sup>!

<sup>43</sup> Immatriculée 128 J 04, elle a été achetée d'occasion à M. Ricavi, grossiste en vins à Digne ! 44 À noter qu'aujourd'hui, il y a au moins un véhicule (berline et/ou utilitaire) par foyer de résident...

# 9.5 - La modernisation des outils agricoles

À La Favière, jusqu'à l'arrivée de la motorisation agricole, ce sont l'âne et le mulet (produit de l'accouplement d'un âne et d'une jument) qui étaient les compagnons de l'homme pour les travaux des champs (notamment pour labourer et pour tirer les charrettes) et pour quantité d'autres services...

Les ânes, les mules et les mulets rendaient en effet de très nombreux services du fait que c'étaient des animaux rustiques, endurants et beaucoup mieux adaptés que le cheval compte tenu de la configuration des champs, des routes et des chemins de montagne.

Bâtés, les ânes étaient généralement utilisés pour le transport des charges peu lourdes : fagots de bois, ballots de foin provenant du fauchage de prés inaccessibles aux charrettes, et nourriture (le « ravitaillement ») pour les bergers de haute montagne.







L'âne d'Odilon et de Marcelle et deux mulets avec leur bât en charge<sup>4546</sup>

Concernant les transports des masses les plus lourdes, telles que bûches de bois de chauffage ou les ingrédients à la fabrication ou la restauration des maisons (ciment, sable, gravier,...), des fermes isolées

 ${\small 46~http://www.123s avoie.com/article-54063-1-mules-mulets-et-traditions-aux-contamines-montjoie.html}$ 

 $<sup>\</sup>label{lem:search} $45.$ https://www.google.fr/search?q=b\%C3\%A2t&rlz=1C1CHBF_frFR729FR729&source=lnms $$ tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjTmqb21rXVAhVkJMAKHbWuAQwQ_AUICigB&biw=1251&bih=715\#imgrc=1hfkIQfh5uLSNM:$ 

ou des cabanes de berger en montagne, ce sont les mules et les mulets qui étaient sollicités. Mais ces derniers étaient surtout indispensables pour les gros travaux attelés de la campagne : en effet ce sont eux qui tractaient les charrues pour les labours, les faucheuses et les râteleuses pour les fenaisons, ainsi que les charrettes chargées de foin ou de bois.





Matériel agricole ancien : faucheuse, râteleuse et motofaucheuse



À La Favière, le premier motoculteur est apparu en 1958, et la première motofaucheuse en 1960. Quant au premier tracteur (celui de Daniel Roux), qui a remplacé la force animale à partir des années 70-80, il a grandement facilité le travail des paysans, en particulier pour l'exploitation des terres éloignées et difficiles d'accès. Le quartier du Serre, par exemple, qui n'était accessible qu'à partir d'un sentier muletier, a pu être exploité plus facilement lorsqu'une route carrossable a été tracée et construite en 1970.



Hier: le premier tracteur de La Favière (en fait un gros motoculteur!): celui de Daniel



Aujourd'hui : le tracteur moderne de Sébastien : tractant une botteleuse et un chargement de bottes de foin



# Chapitre 10 : La fin du XX<sup>e</sup> siècle

À La Favière, comme dans toutes les campagnes de France, un double phénomène s'est produit à partir de la décennie 1950-1960 : celui de la « désertification » et celui de la venue des « touristes-estivants ».

### 10.1 - La « désertification »

Accompagnant les progrès techniques d'après guerre, l'industrialisation des faubourgs des villes, et l'évolution de la condition ouvrière, un exode rural « désertifiant » important et durable des campagnes s'est produit : nombreux sont les habitants du département des Basses Alpes (devenu les Alpes-de-Haute-Provence en 1970) qui ont quitté leur village ou leur hameau pour s'installer dans les grandes villes ou dans leur proche banlieue<sup>47</sup>.

Comme dans la célèbre chanson « La Montagne » de Jean Ferrat : « ils quittent un à un le pays, loin de la terre où ils sont nés... : depuis longtemps ils en rêvaient, de la ville et de ses secrets, du formica et du ciné... », l'espoir de ces « migrants » était de croire en un avenir plus heureux que celui qu'ils pouvaient envisager en vivant en tant qu'exploitant agricole dans une campagne de montagne, il est vrai souvent très ingrate. Il s'agissait en fait pour eux de trouver, dans les nouvelles usines ou dans les ateliers implantés dans les zones urbaines les plus proches, un travail si possible moins pénible que celui qu'ils connaissaient à la campagne, de bénéficier d'une rémunération plus élevée (et surtout plus sûre et plus régulière !), de profiter de loisirs plus nombreux, de vivre plus confortablement à proximité des divers commerces et des divers

 $http://www.archives 04.fr/depot\_ad 04v3/articles/424/entre-deux-guerres\_doc.pdf$ 

<sup>47</sup> À noter que le processus de cette « crise démographique » avait commencé avant la guerre de 1914-1918 pour les Basses-Alpes. Pour plus d'informations, consulter :

services de soins (médecin, infirmier, dentiste, pharmacie, hôpital, maternité, ...), et de faciliter la scolarisation secondaire de leurs enfants avec la proximité d'un collège et d'un lycée.

C'est ainsi que plusieurs familles de La Favière, à cette époque, déjà moins nombreuses qu'à la génération précédente, se sont trouvées en plus amputées de forces vives par le départ (le plus souvent définitif!) d'adolescents ou de jeunes adultes, garçons et filles. Parmi ces départs, on peut citer à titre d'exemples, ceux de :

- ➤ Jeannot Dou, parti pour effectuer son service militaire dans la marine, puis ayant suivi une formation de garde forestier;
- ➤ Ginette Dou, ayant poursuivi des études secondaires au lycée de Digne. Elle s'est mariée à Jean-Louis Sotta, chef mécanicien à Digne. Le couple a fait construire une maison à La Favière, ce qui a notamment permis à Ginette d'accompagner sa mère jusqu'à la fin de ses jours. Le couple Sotta et leur fils Jean-Luc viennent régulièrement à La Favière, notamment au cours des congés et des week-ends ;
- ➤ Paul Roux, ayant choisi d'accomplir le métier de chauffeur de poids lourds. À sa retraite, il s'est retiré à La Favière dans la maison de ses parents ;
- Danielle Roux (co-auteur de ce livre), ayant poursuivi des études au lycée de Digne puis dans une école d'infirmières à Marseille. À sa retraite, elle s'est installée à La Favière dans la maison restaurée de ses grand parents maternels;
- Alain et Olivier Garcin (les deux fils de Maria et Aimé Garcin, dit « Bise »), ayant poursuivi entre autres des études secondaires au lycée de Digne et en Avignon. Alain travaille au Lycée agricole de Carmejane depuis une trentaine d'années, et Olivier a fait une formation de peintre en bâtiment au « Centre d'Apprentissage » de Digne.

C'est aussi une des raisons qui ont fait que de nombreuses maisons, autrefois habitées par des familles entières, le plus souvent nombreuses, ont été négligées voire abandonnées, et parfois même détruites!



Exemple de maison au toit restauré mais quelque peu « négligée » aujourd'hui : celle-ci était la résidence de Joseph Roux (grand-père de deux des auteurs).../...



et exemple de construction en ruines, complètement effondrée récemment

### 10.2 - Les « touristes-estivants »

Le phénomène des « touristes-estivants »<sup>48</sup>, quant à lui, est le fruit (entre autres) du « boom économique » de l'après guerre. Il s'est manifesté dans tous les villages de montagne, en partie vidés à la fois par la désertification et la diminution du nombre de naissances.

#### Dans ces années-là:

- les patrons d'entreprises, les artisans et les commerçants des villes et des zones industrielles de la région ayant des revenus conséquents ont pu effectivement se permettre de « prendre des vacances » dans un lieu « de villégiature » en louant (temporairement ou à l'année) une maison de village libérée par le départ d'un résident lors du phénomène de la désertification ;
- pour ce qui concerne ouvriers et salariés, les avancées sociales obtenues par les syndicats (abaissement du nombre d'heures de travail, congés payés, ...) leur ont permis à eux aussi de « prendre des vacances » : ils ont pu ainsi également venir « se ressourcer » à la campagne pendant leurs congés ou lors de week-ends, le plus souvent dans une maison appartenant à la famille (encore occupée par un parent âgé ou abandonnée par un parent allé travailler et s'installer « en ville »).

Cet important « repeuplement » temporaire a permis à La Favière de « refaire le plein » d'habitants, notamment au cours des mois d'été, de voir à nouveau des enfants jouer dans les rues, d'assister de nouveau à des parties de boules sur la place et de rencontrer des pêcheurs le long des rivières ou des promeneurs « profitant » de la montagne et de ses bienfaits, pour de simples ballades sur les sentiers ou pour chercher des fruits d'été ou des champignons.

\_

<sup>48</sup> Ils étaient (et sont parfois encore!) appelés ironiquement (et de plus avec une nuance péjorative!) les « doryphores », du double fait que certains habitants les considéraient comme « étrangers » et « indésirables » et que leur arrivée, l'été venu, correspondait avec l'apparition de ces insectes parasites sur les plants de pommes de terre!

Parmi les tout premiers estivants de La Favière, dans les années 50, il faut citer en priorité :

- ➤ la famille de M. Rolland, garagiste de Pertuis (84), ayant connu le village parce que l'une de ses filles, Claude, est venue enseigner en tant qu'institutrice en 1950.
  - À ce propos, on peut raconter une anecdote savoureuse... Claude Rolland, jeune institutrice, n'hésitait pas, après la classe ou les jours sans école, de s'habiller « à la jeune », et de revêtir des habits modernes et légers... Certaines femmes du village (et en particulier les plus âgées d'entre elles), habillées en permanence avec des robes noires (à tout le moins de couleur sombre!) et austères, n'étaient pas habituées à cette pratique vestimentaire chez les femmes, même jeunes, et étaient pour le moins « choquées » lorsque cette jeune femme (institutrice de surcroît!) se promenait en short blanc dans les rues du village!;
- ➤ la famille de M. Olliver avec ses quatre enfants Annie, Vincent, Christiane et Étienne. M. Olliver était patron d'une usine de chaudronnerie à Marseille et a connu La Favière grâce à Philippe Caggiano (l'un de ses employés, cousin d'Adrien Roux, alors maire de Prads);
- La famille Clastrier, et tout particulièrement Mademoiselle Clastrier, préceptrice responsable d'une « colonie-garderie » d'enfants originaires du Laos, qui s'est installée à l'école en 1954 lorsque cette dernière été désaffectée faute d'élèves<sup>49</sup>;



Mlle Clastrier

<sup>49</sup> L'école a été ouverte à nouveau en 1968 pour les enfants d'Arlette et pour Alain et Olivier, les enfants d'Aimé et Maria Garcin...



Danielle, Anne-Marie, Michel et quelques jeunes laotiens

- ➤ Christian Roux, docteur en rhumatologie à Marseille (cousin de deux des auteurs de ce livre, dont la famille est originaire de Mariaud) qui a fait construire un grand chalet au-dessous du village;
- La famille de M. Meyer, qui a loué la maison de « La Millette », puis qui a fait construire une maison en contrebas du village ;
- ➤ et Gitorix Garcin, qui a fait construire une maison sur les hauteurs du village, sur l'un des chemins menant au Serre.

Cet afflux de nouveaux habitants s'est traduit concrètement dans les années 80 par la construction de quelques nouvelles maisons d'habitation tout près du centre du village, et a été surtout l'occasion de rénover de nombreuses maisons.



Un quartier (au sud-est, en contrebas du village) récemment urbanisé...

Ce phénomène des « touristes-estivants » s'est largement développé au cours de la seconde moitié du XXe siècle et il se poursuit aujourd'hui encore...

Plusieurs de ces estivants sont tombés « amoureux » de La Favière, et ont :

• soit fait construire une maison (ou un chalet). C'est le cas par exemple de la famille Clastrier, ou de Christian Roux (qui a par ailleurs acheté et restauré la maison de Félix Roux « Le Rousset », personnage dont on reparlera au chapitre 36 de notre livre).



Exemples de maisons neuves

• soit ont restauré un lieu d'habitation existant. C'est le cas par exemple de la famille de Zacharie Roux ou de la famille d'Henri-Claude Roll





Exemples de maisons restaurées

soit ont acheté un local inutilisé : fermette de campagne, grange,...
 qu'ils ont réhabilité.

# Chapitre 11 : Le crash de l'Airbus A 320

# 11.1. La catastrophe aérienne du 24 mars 2015

Un événement dramatique très récent a marqué l'histoire de la région. Cet événement a fait connaître au monde entier la commune de Prads-Haute-Bléone et tout particulièrement le massif des Trois Évêchés : un avion de ligne s'est écrasé dans cette montagne des Alpes du Sud, dans un lieu inaccessible en voiture. Il s'agit du « crash » de l'Airbus A 320 (vol régulier de la Germanwings, devant relier Barcelone en Espagne à Düsseldorf en Allemagne), survenu le marin du mardi 24 mars 2015, sur le territoire de la commune de Prads-Haute-Bléone, à la suite d'un acte suicidaire volontaire du copilote (il s'est avéré que ce dernier souffrait de lourds problèmes psychologiques et qu'il avait profité de l'absence momentanée du pilote dans le cockpit pour accomplir sa forfaiture...). Les 144 passagers et les 6 membres d'équipage ont péri dans la catastrophe<sup>50</sup>.

Le crash s'est produit sur le territoire de la commune de Prads-Haute-Bléone, dans la vallée de Pié-Fourcha, zone très escarpée inaccessible aux véhicules à moteur terrestres, proche du hameau de Saumelonge. Cependant, compte tenu des caractéristiques géographiques de la zone du crash, l'accès des secours était relativement plus aisé à partir des communes du Vernet et de Seyne les Alpes : c'est donc dans ces

<sup>50</sup> Pour plus d'informations sur ce crash, cf. par exemple : http://www.tourmag.com/Germanwings-retour-sur-le-crash-du-vol-4U9525\_a73000.html, et plus particulièrement une Édition spéciale de 32 pages du quotidien « *La Provence* » intitulé « *Mardi 24 mars 2015, 10 h 45. Le jour où l'enfer est tombé du ciel* »

villages qu'a été installé le poste de commandement des forces humaines chargées d'assurer le bouclage et la sécurisation de la zone (plusieurs hectares!) et que se sont installés les journalistes du monde entier, ainsi que tous les spécialistes chargés de l'enquête et de la suite des opérations.





Vue de la zone du crash, depuis la stèle de Saumelonge

104

<sup>51</sup> http://www.radiomelodie.com/actus/actu-02042015id2383.jpg.

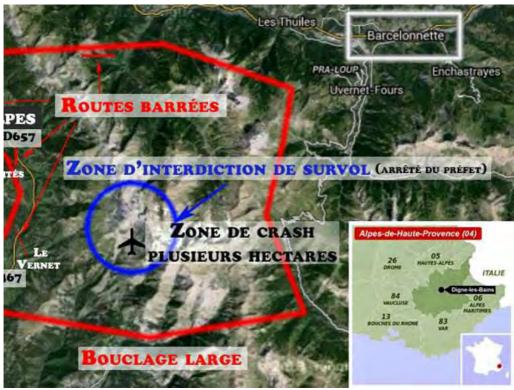
Dès le lendemain du drame, les maires de Prads-Haute-Bléone, de Le Vernet et de Seyne les Alpes ont reçu les autorités des trois pays les plus concernés : « Trois pays, trois villages à l'unisson » (titre d'un article du journal « La Provence »). En effet, le président de la République Française François Hollande, la chancelière allemande Angela Merkel et le chef du gouvernement espagnol Mariano Rajoy ont tenu une conférence pour manifester leur solidarité, ont salué les secours en tous genres et se sont recueillis au Vernet pour rendre hommage aux victimes.



Monsieur Bernard Bartolini, maire de Prads-Haute-Bléone accompagnant Angela Merkel, François Hollande, et Mariano Rajoy

La zone du crash a été « bouclée » et interdite d'accès au public pendant plus de sept mois avec pour objectif de sécuriser le site.

La suite des opérations a été effectuée par des experts en tous genres : enquêteurs, légistes, dépollueurs, gendarmes et militaires.



Bouclage de la zone du crash<sup>52</sup>

Un an après ce tragique événement, jour pour jour et heure pour heure, plus de 600 personnes (familles et proches) sont venues se recueillir et respecter une minute de silence tout près du lieu du crash.

# 11.2. Les stèles souvenir

Pour immortaliser l'événement et honorer la mémoire des victimes, des « stèles » souvenir ont été dressées (cf. photos pp. 107 et 108), l'une sur la commune du Vernet et l'autre sur la route de Saumelonge. Cette dernière comporte 149 tiges métalliques : ces « flèches », dirigées vers le ciel, correspondent au nombre de victimes innocentes, soit 144 passagers et seulement 5 membres d'équipage (le copilote responsable du crash ayant été exclu de cet hommage symbolique...).

<sup>52</sup> http://www.air-journal.fr/2015-03-25-crash-germanwings-4u9525-deja-des-questions-5141487.html



Stèle érigée sur la commune du Vernet<sup>53</sup>



Texte figurant sur la stèle érigée à Saumelonge

 $<sup>53 \</sup>quad http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/03/31/01016-20150331ARTFIG00358-crash-de-l-a320-le-pilote-allemand-heros-sur-les-reseaux-sociaux.php$ 



Stèle érigée sur la commune de Prads-Haute-Bléone, sur la route conduisant au hameau de Saumelonge (ex-chef-lieu de la commune de Mariaud, visible en arrière plan)

Lorsque les opérations de dépollution ont été terminées, le massif des Trois Évêchés a pu de nouveau être ouvert au public. La zone du drame est aujourd'hui de nouveau accessible aux randonneurs grâce à un sentier forestier aménagé et sécurisé dont nous reparlerons plus loin. Afin de préserver le site, un bail emphytéotique a été signé entre la commune de Prads-Haute-Bléone et la Lufthansa.

#### 11.3. Un hommage international

Très récemment, le 24 mars 2017 (soit deux ans après le crash), un hommage international a été rendu aux victimes :

#### en France :

- à Digne-les-Bains : cérémonie œcuménique à la cathédrale du Bourg ;
- et au cimetière du Vernet : des gerbes ont été déposées et une œuvre commémorative (une sculpture) a été dévoilée.



le « Sonnenkugel » (sphère solaire)

Cette sculpture de 5 mètres de diamètre, nommée le « Sonnenkugel » (sphère solaire), « est une œuvre de l'artiste allemand Jürgen Batscheider qui sera installée au début de l'été, sur les lieux mêmes du crash.../... Cette sculpture commémorative se présente sous la forme d'une

sphère dorée de cinq mètres de diamètre, composée de 149 éléments distincts. La sphère renferme un cylindre en forme de cristal. Ce cylindre contient des sphères en bois, à l'intérieur desquelles les familles des victimes peuvent placer leurs souvenirs personnels » (extraits d'un article publié intitulé « Cérémonie d'hommage aux victimes du crash de l'A320 de la Germanwings »)<sup>54</sup>;

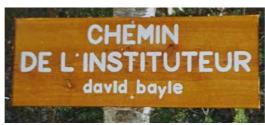
- en Allemagne : cérémonie dans la cour du lycée Joseph-König de Haltern-am-See, dont plusieurs élèves et des professeurs avaient péri dans le crash ;
- ❖ et **en Espagne** : réunion de familles de victimes et concert à Barcelone.

#### 11.3. Des aménagements locaux

Dans sa lettre d'information « L'ESSENTIEL » d'octobre 2017, l'Association « Prads-Haute-Bléone L'ESPACE Pleine nature » a annoncé la création :

#### 1°) d'un sentier piétonnier

Grâce à un financement de la Lufthanza, un sentier réservé aux piétons a été créé, permettant de relier Saumelonge au Col de Mariaud. Ce sentier a été baptisé « le chemin de l'instituteur », en hommage à l'instituteur David Bayle qui a enseigné à Saumelonge pendant une grande partie de sa carrière et jusqu'à la fermeture de l'école et qui, pour chasser et « caler des lecques », fréquentait souvent les sentiers de ce secteur de la commune de Mariaud.



Panneau balisant le sentier (cf. document paru dans « L'ESSENTIEL »

110

<sup>54</sup> http://airinfo.org/2017/03/24/germanwings-4u9525-une-sculpture-en-memoire-aux-victimes/

Deux anecdotes inédites particulièrement savoureuses concernant l'instituteur David Bayle sont encore bien présentes à la mémoire d'un des co-auteurs de notre livre :

- un inspecteur de l'Éducation Nationale est venu « visiter » David Bayle, instituteur à Saumelonge, pour évaluer son travail... Lorsque cet inspecteur est arrivé (un matin d'hiver) à l'école de Saumelonge, cette dernière était ouverte, mais il n'y avait personne à l'intérieur! David Bayle était allé « faire le tour de ses lecques », du côté de Pié-Fourcha! L'inspecteur a alors rassemblé les élèves du hameau et a « fait classe » !!! (N.B. : il n'y a pas eu de sanction administrative!) ;
- lorsque l'école de Saumelonge a été fermée faute d'élèves, David Bayle (qui habitait Prads à l'époque avec sa famille) a été nommé instituteur à l'école de Chanolles (hameau de la commune de Blégiers). Pour se rendre quotidiennement sur les lieux de son nouveau poste de travail, il a acheté un petit vélomoteur (un « Solex »), mais (pas de petites économies!) il ne mettait le moteur en fonction que dans les montées...

#### 2°) d'un abri proche des lieux du drame

À l'intention des familles des victimes venant en « pèlerinage », mais aussi des randonneurs, il s'agit de « la remise en état d'un vieux bâti afin d'accueillir les familles qui viennent régulièrement sur le site du crash pour se recueillir » (source : « L'ESSENTIEL » d'octobre 2017).



L'état actuel du bâti (cf. document paru dans « L'ESSENTIEL »

# Chapitre 12: La commune se souvient et honore...

#### 12.1 - En souvenir du 30 juillet 1944!

Le lieu-dit « Eaux-Chaudes » était un hameau de la commune de Mariaud. Il se situait au confluent de la rivière La Bléone et du torrent de Bussing. Il a été totalement détruit le 30 juillet 1944, incendié par les soldats allemands de la Wehrmacht, lors des événements de la guerre de 1939-1945 que nous avons relatés ci-dessus (au chapitre 8 de cet ouvrage).

Ce hameau a retrouvé une vie de 1954 à 1959 avec l'implantation d'un camp de repos, placé sous l'égide de l'IILE (Institution des Invalides de la Légion Étrangère<sup>55</sup>), à l'intention d'une trentaine de légionnaires handicapés ou blessés au cours de la guerre d'Indochine. Ce camp, qui était constitué de grands marabouts et de maisons restaurées par les légionnaires eux-mêmes, était dirigé par le sergent-chef Orloff.

Lorsque les légionnaires ont quitté ce camp, le hameau n'a plus été habité et n'est plus aujourd'hui représenté que par des ruines.

Une stèle et une plaque rappellent l'existence et l'emplacement de ce camp (à noter que la plaque originale, en marbre, a été dérobée !).

<sup>55</sup> L'IILE a été crée en 1953. Elle est installée à Puyloubier (13114), sur un domaine mis à disposition par le ministère de la guerre. Ce domaine a été inauguré par le général Koenig le 15 mai 1955 et nommé « *Domaine du capitaine Danjou* », en l'honneur de ce dernier qui fut l'un des héros de Camerone. Le quotidien *La Provence* a consacré un article intitulé « *Souvenir des légionnaires aux Eaux-Chaudes* », le 8 mai 2013, p.4.





Stèle et plaque installées aux Eaux-Chaudes par La Légion Etrangère en 1955

Récemment, le 30 juillet 2016, soixante-douze ans jour pour jour après sa destruction par incendie par les Allemands, une manifestation du souvenir (organisée par l'association « La Javie Autrefois ») s'est déroulée à l'entrée du hameau Eaux-Chaudes.

L'objet de cette manifestation était double. Il s'agissait :

- d'une part de rendre hommage à tous les habitants du hameau Eaux-Chaudes qui avaient tout perdu ce jour-là;
- et d'autre part d'honorer la mémoire du capitaine Jean Lippmann, capturé dans ce hameau. Jean Lippmann a été fusillé au Serre, ainsi que 5 résistants capturés et massacrés au Serre (cf. l'épisode de la guerre de 1939-45, décrit supra au chapitre 8).



Lieu d'implantation de la stèle commémorative, à l'entrée du hameau Eaux-Chaudes proche de la stèle évoquant la présence du camp de repos des légionnaires

Ont successivement pris la parole : Monsieur Bartolini maire de Prads-Haute-Bléone, le commandant Person, Monsieur Carreras Président du « *Souvenir Français* », Monsieur Jean Boyer descendant d'un habitant de Eaux-Chaudes (sa grand-mère fut évacuée lors de l'incendie), Madame Dumond de l'Association « *Basses-Alpes 39-45* » et Mme Provensal petite fille du capitaine Lippmann.



M. Bartolini, le commandant Person, et M. Carreras, au cours de leur intervention



M. Boyer, Mme Dumont et Mme Provensal, au cours de leur intervention



Le dévoilement de la plaque commémorative par le maire de Prads-Haute-Bléone

La plaque commémorative de cet événement a été découverte par le maire de Prads en présence de deux membres de la famille du capitaine Lippnann. Sur cette plaque, on peut lire : « *Ici se trouvait le hameau Eaux-Chaudes, un des sièges de la résistance. Il fut incendié le 30 juillet 1944 par les nazis.* Le capitaine Jean Lippmann y fut arrêté puis fusillé au Serre avec cinq autres maquisards ».

#### 12.2 - En souvenir du « legs Roux »

Tout le monde à La Favière se souvient (à tout le moins connaît l'histoire!) d'Eugène Roux... Nous avons longuement présenté ce « grand Faviéron » (cf. supra, au chapitre 5).

À l'initiative et sur proposition de Maryse Roux, épouse Servanton (l'une des petites nièces d'Eugène Roux), le Conseil Municipal de Prads-Haute-Bléone a accepté d'installer une plaque commémorative en l'honneur d'Eugène Roux, en raison de ses bienfaits pour le village, notamment par le biais du « legs Roux ».

Ce legs, à l'intention des nécessiteux et des enfants du village de La Favière (cf. paragraphes encadrés par nous dans le Fac similé du testament présenté supra, au chapitre 5, pp. 51, 52, et 53), est géré :

- pour la répartition, par le Conseil Municipal de la commune de Prads-Haute-Bléone ;
- pour le financement, par le TPG des Alpes de Haute Provence.

C'est le 12 Août 2016, sur le mur sud de la chapelle de La Favière, que cette plaque en hommage à Eugène Roux a été dévoilée par Monsieur Bartolini, maire de Prads-Haute-Bléone (on présente un Fac similé de son allocution ci-dessous, dans un encart, p. 118), en présence de 5 de ses petits neveux, de nombreux habitants du village et de quelques vacanciers.



Le dévoilement de la plaque par le maire en présence de 5 de ses petits neveux (de G à D : Ginette, Danielle, Jean-Paul, Paul et Maryse)



La plaque apposée sur le mur sud de la chapelle

Nous rendons hommage aujourd'hui à Eugène Joseph Vincent ROUX, né le 30 décembre 1860 ici à la Favière.

Devant la dureté de la vie il a surement pensé un jour aller voir ailleurs, si cette vie pouvait-être plus agréable, et le voilà parti pour la Mexique en 1886, il n'a que 26 ans, mais sûrement des rêves plein la tête. Je ne connais pas son histoire, je l'imagine, mais partir reste aussi un moment difficile, il faut se couper de ses racines, laisser les siens, partir à l'aventure.

Apparemment, il réussit sa vie, surement après un travail acharné, l'envie de réussir, comme l'on fait « les Barcelonnettes », avoir une position sociale reconnue. Il se lance dans la finance, acquiert des actions, se construit un portefeuille qui lui permet de vivre différemment, mais n'oublie pas les siens.

Il fait l'acquisition d'une concession perpétuelle le 20 décembre 1919.

Quand l'heure du grand départ approche, il veut laisser une trace indélébile pour son village qu'il n'a jamais oublié, il aide sa famille, il aide son prochain, il veut laisser un témoignage, d'où ce legs, mûrement réfléchi, très structuré.

Le testament olographe déposé auparavant chez Maître DEPIEDS, Notaire à Digne, qui en date du 27 août 1935, permet aux uns et aux autres de bénéficier de ses largesses, Mr Eugène ROUX voulait que les revenus aux biens dépendant de sa succession soient attribués par les soins du conseil municipal à hauteur de 15% aux indigents de la commune, 60% aux enfants de La Favière, 25% à sa nièce ARGENTIN née Berthe DOU.

Après le décès de celle-ci, les 25% qui lui étaient destinés seraient répartis à hauteur de 5% aux indigents et 20% aux enfants de La Favière, jusqu'à l'âge de 14 ans, alors l'âge légal de la scolarité, 50 francs pour fleurir sa tombe à la date anniversaire, sans oublier d'assurer l'entretien du caveau de famille.

Mais si le produit du legs est géré par le conseil municipal pour sa répartition, le portefeuille est géré par le trésorier principal, comptable de la commune, sous l'égide de la caisse des dépôts et consignations.

L'allocution de Monsieur le maire de Prads-Haute Bléone (extrait)

Un apéritif d'honneur, servi à l'une des fontaines du village, a clôturé cette manifestation comme il se doit, dans la bonne humeur.



Le rassemblement des participants et au cours de l'apéritif, devant la fontaine



#### 12.3 – Réhabilitation du hameau de Pié-Fourcha

Le hameau de Pié-Fourcha, qui faisait jadis partie de l'ex commune de Mariaud (rattachée aujourd'hui à la commune de Prads-Haute-Bléone), est situé à la limite des communes de Le Vernet et de Prads-Haute-Bléone. Ce hameau, qui se trouve tout près des lieux du tragique accident d'avion de 2015, n'était plus habité depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle (le dernier habitant est mort en 1917), et sa petite chapelle était désaffectée et délabrée.

Très récemment, ce lieu de mémoire concernant l'ex commune de Mariaud a été mis à l'honneur. Sa réhabilitation a été réalisée à l'initiative des maires des communes du Vernet et de Prads-Haute-Bléone, grâce à des financements municipaux et nationaux et à des aides bénévoles (chantiers de jeunesse qui ont permis la présence de jeunes de nationalités multiples : mexicains, chinois, allemands, espagnols et israéliens entre autres).

#### Il s'agit:

- de la réhabilitation de la chapelle. Cette dernière a été reconstruite sur un terrain appartenant à la commune de Le Vernet par des artisans locaux. Ce sont les frères Girous, de Blégiers, qui ont assuré les travaux de maçonnerie et la charpente, à la charge financière de la commune de Prads-Haute-Bléone;
- de la construction d'un espace clôturé pour bivouac ;
- et d'un abri couvert pour les randonneurs venus en ce lieu, accessible depuis le col de Mariaud (cf. ci-dessus, sous 11.3), mais auquel on ne peut accéder qu'à partir d'un sentier réservé aux marcheurs (N.B. : l'accès des véhicules motorisés est interdit).

Les travaux de rénovation de ce petit hameau ont été inaugurés le samedi 16 septembre 2017 (un article de « *La Provence* » a relaté l'événement), en présence d'autorités locales, départementales et nationales :

- ministre Christophe • Mr le Castaner, porte-parole gouvernement français;
- Mr Bernard Guérin, préfet du département des Alpes de Haute-Provence;
- Mr le sénateur Jean Yves Roux;
- Mme la députée Delphine Bagary;
- Monseigneur Jean-Philippe Nadaud, évêque de Digne et Riez;
- Mrs les maires de Verdaches, de Le Vernet et de Prads-Haute-Bléone.

Lors des discours officiels, l'accent a été mis sur la volonté de faire de ce hameau « Pié-Fourcha » un lieu neutre ou l'on peut créer un rassemblement citoven et un forum ouvert à tous les citovens du monde indépendamment du lieu de résidence, notamment à l'occasion d'une ou de plusieurs manifestations chaque année.



# Un hameau renaît à la vie près du site de la tragédie

LE VERNET La chapelle rénovée du Pié Fourcha, inaugurée près du lieu du crash de la Germanwings

ne vingtaine de minutes à pied, par le chemin dit "de l'instituteur" en mémoire à David Bayle qui a tracé cet itinéraire pour rallier son poste d'enseignant, est nécessaire pour rejoindre Plé Fourcha, depuis le col Mariaud. Ce hameau oublié faisait partie de l'ancienne commune Mariaud, rattachée depuis 1970 à celle de Prads-Haute-Bléone. C'est dans cet écrin de verdure, situé à proximité du lieu du traeigne dans cet ecrin de verdure, situe à proximité du lieu du tragique crash de la Germanwings, que François Balique, maire du Vernet, et Bernard Bartoli, son hom o l o g u e d e Prads-Haute-Bléone, ont imaginé reconstruire l'ancienne cha-pelle et un abri bientôt doté d'un four.

#### "Coup de cœur"

"Coup de Cœur"
Ce chantier, qui a valorisé les pierres trouvées sur place, a été confié aux entreprises de Chris-tophe Giroux, Anthony Segond et Romain Constans. Le site a également bénéficié, depuis deux ans, de l'intervention de deux ans, de 1 mervention de jeunes venus de toute l'Europe participer à ce chantier en me-nant des opérations de débrous-sullage et de réhabilitation des mus en pierres sèches qui sup-portaient le chemin.

Hier matin, c'est en présence de Christophe Castaner, secré-taire d'État auprès du Premier



représentants de la Lufthansa, les chanteurs du Choeur de la Blanche..

avec le Parlement et porte-pa-role du gouvernement, du sénarole du gouvernement, du séna-teur lean-Yves Roux, de la dépu-bité Delphine Bagarry, du préfet buté Bernard Guérin, ainsi que de Bernard Guérin, ainsi que de Monseigneur Jean-Philippe après l'émotion on a eu aue

ministre chargé des Relations Nault, évêque de Digne, que la chapelle rénovée de Pié Four-cha a été inaugurée.

François Balique et l'association "Vive la vie au Vernet" le coup de cœur pour ce hameau qui n'était plus habité depuis 1915. Il n'était pas desservi par une

vous connaissez. On a retrouvé dans cet endroit la quiétude, la volonté d'avancer et de redon-

#### La piste réalisée en 2015

François Balique se félicitait que cette inauguration coïncide aux Journées Européennes du Patrimoine et faisait le paral-lèle entre ce patrimoine réhabilité et la participation au chan-tier de jeunes européens. "Ce lieu n'était connu que de quelques connaisseurs jusqu'au drame qui a marqué cette mon-tagne et ses habitants. La piste,

iagne et ses naviants. La piste, réalisée au printemps 2015, a changé les choses et a permis un regain d'intérêt pour ce lieu.".
La chapelle, bâtiment laïque et lieu de mémoire, a été financée par Le Vernet avec l'aide de l'Étre. l'État. Le forum, construit à proximité, pourra abriter les randonneurs surpris par l'orage. Sa construction à été supportée par la commune de Prads-Haute-Bléone.

"Vous avez fort bien réussi à mettre ce lieu symbolique en lu-mière" soulignait Christophe Castaner après avoir rappelé les fortes émotions liées à ce site, renforcées, hier matin, par l'annonce de la disparition de Gilbert Sauvan, ancien pré-sident du Conseil départemen-

L'article du quotidien « La Provence » du 17 septembre 2017 relatant l'événement

## Deuxième partie:

Vivre à La Favière...

Culture, traditions,
faits divers
et hommage aux
« grands disparus »...

### **AVANT-PROPOS**

Dans cet ouvrage, nous prenons en compte les concepts de **culture** et de **tradition** selon une approche psycho-sociologique, qui relie le collectif et l'individuel, en donnant une place primordiale aux interactions entre eux. Notre approche revient à dire que les comportements individuels et les phénomènes sociaux sont intimement liés et qu'il est donc souhaitable de les considérer comme tels.

Nous considérons le concept de **culture** comme un phénomène de socialisation, commun à un groupe socialisé plus ou moins important d'individus, et fondé sur l'apprentissage et les pratiques. La culture est en effet différente de la nature ; elle relève donc de l'acquis (par l'enseignement ou par l'usage ...) et non de l'inné. C'est en s'appropriant les éléments fondamentaux de la culture d'un groupe qu'un individu peut prétendre à son intégration au sein de ce groupe !

Nous adoptons ainsi la définition de l'UNESCO, énoncée lors de la conférence mondiale sur les politiques culturelles (Mexico City, 1982), selon laquelle la culture correspond à « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social » et qui englobent en particulier « les modes de vie, les lois, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances »<sup>56</sup>.

Nous considérons par ailleurs le concept de **tradition** comme le produit d'une transmission culturelle, c'est-à-dire comme un ensemble de manières d'agir ou de penser (coutumes, habitudes, pratiques, ...) d'un groupe social transmises de génération en génération par la parole et/ou par l'exemple et faisant office de conscience collective, ou plus précisément de « règles de vie en communauté ». Ces règles sont le plus souvent tacites mais elles sont effectivement actives et non remises en question par les membres de ce groupe.

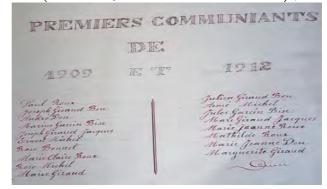
56 https://fr.wikipedia.org/wiki/Culture

# Chapitre 13: Les accouchements, la mortalité infantile et ses conséquences

À La Favière, pas de maternité, pas de crèche-garderie pour les enfants jeunes, pas d'établissement de soins pour les malades, pas de maison de retraite pour les personnes âgées! Ce sont donc évidemment les familles elles-mêmes qui assuraient toutes les fonctions sociales actuellement accomplies par l'État ou par des associations.

À La Favière, à la fin du XIXe siècle et dans le premier tiers du XXe siècle, les familles étaient pratiquement toutes ce qu'il est convenu d'appeler des « familles nombreuses ». Pour en attester, il suffit par exemple :

- de citer quelques familles nombreuses, comme :
  - •la famille d'Eugène Dou (5 enfants, nés entre 1867 et 1898);
  - •celle de Pierre-Jacques Giraud (5 enfants, nés entre 1889 et 1904);
  - celle de Joseph Roux (8 enfants, dont une fille jumelle décédée à la naissance, nés entre 1897 et 1913) ;
  - •ou celle de Damien Garcin (7 enfants, nés entre 1901 et 1915);
- ou de compter le nombre d'enfants « premiers communiants » entre 1909 et 1912 (cf. le document cicontre, conservé dans la chapelle).



Une coutume particulièrement originale est à signaler ici... presque toutes Dans familles, il était d'usage de baptiser les nouveaux nés au cours de leur premier mois, sans doute de crainte qu'ils meurent avant d'avoir obtenu leur premier sacrement (du fait des risques connus de mortalité infantile!) et d'habiller nouveau né (garçon ou fille !!!) avec une robe cousue à la main et ornée de dentelles au col. aux manches et en bas.

Ainsi, par exemple, les 4 garçons et les 4 filles du couple Joseph et Césarie Roux (y compris la fille sœur jumelle d'Adrien, née en juillet 1913 et décédée fin août 1913) ont porté la « robe de baptême », présentée ci-contre...



La « robe de baptême » des enfants de la famille de Joseph Roux

Il est à noter par ailleurs que ces familles accueillaient le plus souvent sous le même toit des représentants de trois générations : grands-parents, parents, et enfants (plusieurs le plus souvent). Cependant, nul besoin de « maison de retraite » ni de crèche-garderie! En effet, les grands parents assuraient la garde et les soins quotidiens des petits enfants quand les parents étaient au travail, et les parents assuraient la sécurité des dernières années de la vie de leurs ascendants, ce qui permettait à un vieux sage de dire : « C'est un privilège de veiller sur ceux qui ont veillé sur nous. En soignant mes parents, je paie mes dettes, et en m'occupant de mes enfants, je prépare mon avenir... ».



Césarie Roux (« la mémé ») grand-mère de deux auteurs, et avec trois de ses 10 petits enfants : avec Paulette et Jean-Paul et avec Danielle

L'hôpital et la maternité les plus proches se situaient à Digne, distants d'une trentaine de kilomètres de La Favière. Cet éloignement et l'absence de moyen de transport faisaient que les accouchements se déroulaient traditionnellement « à la maison », comme d'ailleurs partout en France à cette époque-là, dans les villages éloignés des villes.

Pour expliquer d'une part les conditions et les pratiques selon lesquelles se déroulaient généralement les accouchements au domicile de la femme enceinte, et d'autre part les risques encourus, nous avons jugé utile de présenter les deux encarts ci-dessous ...

« Pendant des siècles, les naissances ont lieu à la maison dans un espace quotidien : événement hors du commun malgré sa fréquence, l'accouchement, tout comme la mort, se passe là où vit au jour le jour et depuis des années, une lignée familiale, dont le destin s'identifie à une maison, à un village, dont on fait partie et d'où l'on ne bouge guère. .../.... La parturiente est assistée par un entourage exclusivement féminin : au centre, la matrone (appelée « la femme qui aide », ou la « mère-mitaine », ou la « bonne mère ») est bien

connue de tout le village; elle est en général âgée, et donc disponible; elle a appris son métier sur le tas, sans étudier. Souvent fille ou nièce de matrone, il lui a suffi de réussir quelques accouchements pour avoir la confiance des villageoises. Elle est souvent aussi celle qui s'occupe de la toilette des morts. Ce double rôle indique bien comment, dans l'ancienne société, on reconnaît la proximité fondamentale entre les deux extrémités de la vie. Elle doit être à la fois agréée par le curé (elle doit savoir baptiser correctement), et par les familles, dont elle connaît souvent les secrets. .../... Autour de la matrone, pour l'aider et soutenir la future mère, les parentes, amies, voisines sont là, accourues dès l'annonce des premières douleurs, sans qu'il soit besoin d'une invitation formelle: chaque naissance est l'affaire de toutes les femmes du village et n'est pas comme aujourd'hui un événement intime, privé, solitaire ou exclusivement familial.

Le rôle de ces « commères » n'est pas aussi insignifiant qu'il y paraît : avant la naissance, elles aident à préparer le lit, les linges, le feu, l'eau chaude, le fil. Pendant le travail, elles évoquent leurs propres couches, donnent leurs petites recettes et disposent les amulettes (ceinture de la Vierge, sachet d'accouchement, pierre d'aigle, bézoard, rose de Jéricho) qui aident au travail et dissipent l'angoisse de la parturiente ; pendant les moments difficiles, elles calment la parturiente, la maintiennent, l'essuient et prient à haute voix la Vierge ou sainte Marguerite ; elles rassurent et accompagnent. Après la naissance, elles lavent et emmaillotent le bébé, préparent pour l'accouchée une soupe reconstituante et nettoient sommairement la pièce.

Les jours suivants, elles reviennent pour commenter l'événement et aider aux divers travaux domestiques que ne peut accomplir la nouvelle mère restée alitée. Cette solidarité féminine constitue un élément sécurisant dans le rite de passage angoissant qu'est une première naissance<sup>57</sup> ».

\_

À La Favière, c'était Marie Argentin qui faisait office de « matrone », et qui pratiquait les accouchements, aidée par le maire (dit-on...). Pour l'occasion, on sait qu'elle mettait un tablier neuf (pour une question d'hygiène...). Elle était semble-t-il compétente dans cette fonction, puisqu'aucune des parturientes n'est morte en cours d'accouchement ou des suites de ce dernier.



Marie Argentin

« Jusqu'au XX° siècle les risques liés à l'accouchement sont élevés : les conditions d'hygiène étaient sommaires, les grossesses étaient nombreuses, peu surveillées, mal respectées, et les femmes peu ou mal informées sur la grossesse et l'accouchement. D'après plusieurs recherches, le taux de mortalité maternelle variait entre 8 et 17 %, et pouvait atteindre 20 %.

Pendant longtemps, l'accouchement ne fut pas considéré comme étant du ressort du médecin mais de l'accoucheuse, de la matrone ou de la sage-femme. La sage-femme ou le médecin (quand ils étaient présents) ne disposaient pas de moyens efficaces de surveillance avant et pendant le travail. L'absence de recours à l'échographie rendait plus aléatoires les diagnostics de grossesse gémellaire, de présentation dystocique, de procidence du cordon ou de placenta praevia »<sup>58</sup>.

Compte tenu des problèmes posés par le manque d'hygiène sérieuse et de l'absence de soins néonataux, c'est donc une sélection « naturelle » des enfants qui s'opérait : la mortalité infantile dans les villages de montagne était de ce fait très importante et La Favière a bien évidemment été largement affectée par ce phénomène. À titre d'exemple, la famille de Damien Garcin (Marié à Marie-Félicie Garcin en 1899, et décédé au cours de la guerre de 1914-1918), a payé un

 $<sup>58\</sup> https://fr.wikipedia.org/wiki/Accouchement\_assist\%C3\%A9\_\%C3\%A0\_domicile\ (extrait)$ 

lourd tribut à cette mortalité infantile. Le couple Damien↔Marie-Félicie a eu 7 enfants, entre 1901 et 1915 :

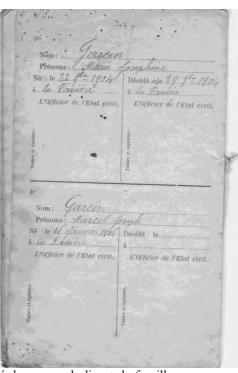
	1	
ANNÉE 189	Discontinuous des Desert (1999	
ADDIES TOO	Département des Basses-Alpes	
Registre		
Nº	Commune de Prads	
-		
Du trente soul	mil huit cent quatre-vingt-die neuf	
6	MARIAGE	
ENTRE:	arcin Damies Temphenixton	
Né le /7	avet 1871 al Taverel rows	
Arrond d	e Dufue dépt des basses alpe	
	1 Cultivateur 2	
Domicilié	in hameone de la Javere Commune la Pre	nes
Fils de 4	La Gerrain Parre ( xx Jameste) mariés	
	met garcin Appollonce maries	,
Veuf de	Germen Harrie Februing der ge')	
Não la f	Thin 19th is Tayer trads	-
Arrondt de	Juin 116 a Gavari grads a Defree dept des Sasses alped	
Profession	1 V hade server	
Domiciliée	e nu figureau de la Jamere Commence de Prends	
Fille de,	en ganein - form (dix Go: 1)	
	wante Roser Rosolie mariés	
Veuve de		
	e mariage fassel orner text and 1893	
por amount no	ete hobers notaer à le faire	
	Délivré le 10 nou 1899 .  L'Officier de l'Etat civit.	
Elle.	L'Officier de l'Etat civit,	
signa	Ledoner	
9 8	. Jego	
Timp.		
		OF !
	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	
	The same of the sa	
*		

fac -similé du livret de famille du couple Damien↔Marie-Félicie

- Jeanne, née le 4 février 1901, décédée le 11 octobre 1901;
- Damien, né le 24 avril 1903, décédé le 4 septembre 1903 ;
- Marie-Joséphine, née le 22 septembre 1904, décédée le 27 septembre 1904 ;
- Marcel, né le 16 janvier 1906, décédé en 1985;
- Noémie, née le 27 août 1907, décédée en 1997;
- Marie-Reine, le 22 avril 1910, décédée en 1996;
- Marguerite, née le 25 décembre 1915, décédée le 6 août (l'année du décès ne figure pas sur le livret de famille).

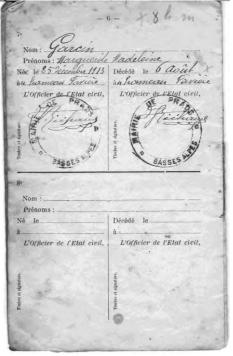
On peut constater que les trois aînés, et peut-être également la fille puînée, n'ont même pas fêté leur premier anniversaire, comme en attestent les données du livret de famille (cf. fac similés ci-dessous).

	8 — CÈS DES ENFANTS
	mariage
Nom: Jarcin Prénoms Jeanne Né le 4 féries 1901 à la Fabiere	Melanie adele Décède le 11 Octobel 901
Thinks it significance	Traine et algastere.
Nom: Garcin Prénoms: Damier	
	Décèdé le 4 systembe 1903
L'Officier de l'Etat civil,	L'Officier de l'Etat civil,
imbre et signature.	Thinkee et signature.



ci-dessus et ci-dessous : Fac similé des pages du livret de famille consacrées aux enfants du couple Damien↔Marie-Félicie





# Chapitre 14: L'acculturation des enfants et la scolarité

À La Favière, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les familles comptaient de nombreux enfants, comme nous l'avons déjà annoncé dans la première partie du livre. En effet, à ce moment-là, lorsque l'institutrice titulaire était Noémie Roux, la fille du maire Paul Roux et la sœur de Césarie Roux (« La mémé », grand-mère de 2 auteurs), plus de 40 élèves, âgés de 6 à 14 ans étaient scolarisés<sup>59</sup>. Petit à petit, au fil des ans, la population scolaire a diminué régulièrement jusqu'en 1952, date de la fermeture définitive de l'école, faute d'élèves.





Noémie et quelques-unes de ses élèves (on notera les tenues « strictes » de l'une et des autres)

131

<sup>59</sup> À noter que les élèves du hameau « Eaux Chaudes » fréquentaient également l'école de La Favière, augmentant l'effectif des enfants du village.



L'école de La Favière et sa « cour », rénovées (au fond, la porte d'accès au cimetière)

À La Favière, la langue officielle enseignée à l'école a toujours été le Français comme partout en France, même si la communication et les échanges verbaux entre tous les habitants du village se faisaient essentiellement au moyen du « Patois », dialecte local dérivé du Provençal. C'est la raison pour laquelle le premier bain culturel des enfants de La Favière était double : tout naturellement, sans même en prendre conscience, ils apprenaient à parler conjointement Français et Patois, faisant d'eux des citoyens « biculturels intégrés » <sup>60</sup>.

Cette culture de tradition orale, que l'on peut trouver aujourd'hui désuète ou archaïque (voire paradoxale) mais foisonnant d'expressions pittoresques et savoureuses<sup>61</sup>, a presque totalement disparu : les Faviérons qui se rencontrent et discutent entre eux aujourd'hui ont désormais et définitivement adopté le Français comme moyen oral de communication. C'est cependant cette culture qui a bercé les

<sup>60</sup> Même en plein milieu du XXe siècle, au moment de l'enfance des auteurs de ce livre, c'était encore le cas...

<sup>61</sup> Par exemple: « peta plus aut que soun cuou » (i.e.: « péter plus haut que son cul » = être prétentieux); « Se fai pas lou civié avans d'avé la lèbre » (i.e.: « on ne fait pas le civet avant d'avoir le lièvre » = on ne met pas la charrue avant les bœufs); ou encore l'expression « imagée » (réservée aux hommes!) « chanja l'aigo dis óulivo » (i.e.: « changer l'eau des olives » = pisser).

premières années de la vie des auteurs de cet ouvrage, et elle aurait peut-être mérité d'être conservée, à tout le moins partiellement<sup>62</sup>.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le Ministère de l'Instruction Publique (c'est ainsi qu'on appelait à l'époque l'Éducation Nationale) avait décidé de promouvoir la culture Française et d'uniformiser les savoirs de base des enfants dans toutes les écoles publiques de France.

Il s'agissait donc de lutter conjointement contre l'analphabétisme et contre les cultures régionales (cf. l'encart ci-dessous).

« Le chef et l'inventeur du félibrige est Frédéric Mistral, un véritable et grand poète .../... J'ai dit : un poète ; je dois ajouter : un apôtre. L'apostolat de M. Mistral consiste à faire revivre la langue rustique du Midi, qui est, à vrai dire, mieux qu'un patois. On l'appelle le néoroman à la Faculté des lettres de Montpellier où elle a une chaire, s'il vous plait, mais l'auteur de Mireille ne l'appelle que le provençal, appliquant d'ailleurs ce nom à tous les dialectes méridionaux, de Bordeaux à Nice .../...

Qu'il y ait dans les divers patois des termes rustiques spéciaux, et aussi certaines locutions expressives, pittoresques, qui n'ont pas en Français d'équivalent exact, cela n'a rien d'étonnant, mais combien seraient plus nombreux les mots français intraduisibles en patois!.../...

Dès que la pensée s'élève, dès qu'elle verse un peu dans l'abstraction, dès qu'il s'agit d'aborder les moindres considérations d'ordre scientifique, philosophique, politique (et où les considérations de ce genre ne se mêlent-elles pas aujourd'hui?), son insuffisance devient manifeste .../... Ma conclusion est qu'il faut propager l'usage du Français, et du bon Français, sans se préoccuper de l'avenir du patois ».

Extraits d'une « causerie pédagogique », signée Roger Liquier<sup>63</sup>,

<sup>62 «</sup> E lou parla di nòsti maire : poudrian nautre l'óublida ? » Frédéric Mistral (« C'est le parler de nos mères : pourrions-nous l'oublier ? »).

<sup>63</sup> Cette causerie, intitulée « *L'école et les patois* », datée du 2 septembre 1888, est parue dans la revue « *L'Instruction Primaire* » (Journal d'éducation pratique édité à l'intention les instituteurs).

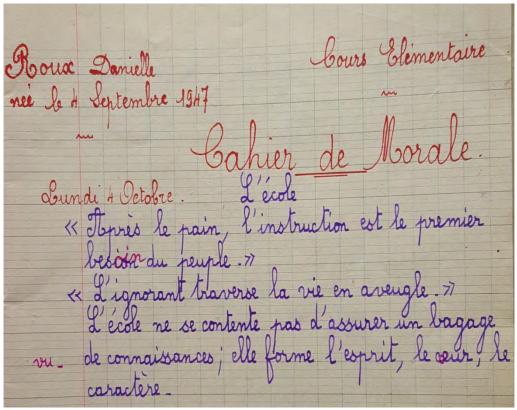
À La Favière, comme d'ailleurs dans toutes les écoles de France, « parler patois » était donc interdit et un « signe » (en fait un simple bout de bois) était donné par l'instituteur (ou par l'institutrice) à tout contrevenant...

Celui des enfants qui détenait le « signe » en fin de journée devait accomplir une punition (ce pensum consistait en général à « faire des lignes » pendant les récréations : par exemple copier 50 fois « je ne dois pas parler patois »). Il risquait par ailleurs des représailles en rentrant le soir à la maison, si les parents étaient mis au courant. Il va de soi que cette pratique (pédagogiquement très douteuse!) favorisait grandement la délation, et entretenait un climat de suspicion permanent chez les gamins...

La conséquence « sociale » était la suivante : quand un enfant était détenteur du « signe », il épiait ses camarades, et quand il en surprenait un à enfreindre la règle consistant à ne parler QUE Français, il lui transmettait immédiatement ledit « signe » (à noter que ce « passage de témoin » se faisait rarement dans la bonne humeur et était souvent à l'origine de conflits!) : à ce dernier maintenant de trouver un autre transgresseur...

Par ailleurs, la politesse et le respect étaient des valeurs de toute première importance et avaient le statut de « matière d'enseignement ». Par exemple, avant d'entrer en classe (bien évidemment en silence !), tous les élèves saluaient le maître (ou la maîtresse) et les garçons enlevaient leur béret. À l'entrée en classe, tous restaient debout derrière leur pupitre, jusqu'à ce que l'autorisation de s'asseoir soit explicitement prononcée par le maître (ou par la maîtresse).

Chaque journée débutait par une « leçon de morale ». Cette leçon se poursuivait par l'énonciation d'une maxime (prononcée à haute voix et en chœur !!!). Cette maxime restait inscrite tout le jour en haut du tableau noir, et était également écrite sur le « cahier du jour ». Pour illustrer cet événement quotidien, on trouvera ci-dessous le fac similé du « cahier de morale » de Danielle, en 1954.



Fac similé d'un « cahier de morale » de 1954 (extrait)



Juliette, en 1941

Au cours de la décennie 1940-1950, l'institutrice s'appelait Juliette Villevieille, originaire de Digne, de père bijoutier et de mère au foyer.

Elle est venue en 1940 à La Favière pour effectuer un remplacement de quelques mois, Madame Daumas, l'institutrice titulaire, étant en congé de maladie.

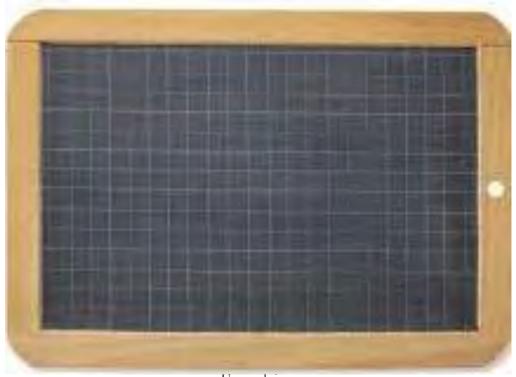
Au cours de ce remplacement, elle a rencontré Adrien Roux, secrétaire de mairie à l'époque (cf. chapitre 8) et une idylle est née entre eux.

Titularisée en septembre 1941, elle a sollicité et obtenu un poste à La Favière où elle été titularisée. Adrien et Juliette se sont mariés début 1942.

Juliette a enseigné à La Favière de 1941 à 1950. Elle avait à sa charge une « classe unique », composée d'une dizaine d'élèves âgés de 5 à 14 ans, depuis la classe enfantine jusqu'à la classe « de fin d'études » préparant au CEP (Certificat d'études primaires), en passant par le « concours d'entrée en 6° » (il était nécessaire de réussir ce concours pour accéder aux études secondaires se déroulant dans un lycée, ou dans un « Cours Complémentaire »).

À La Favière comme dans toutes les écoles publiques de France, tout élève possédait :

• une ardoise sur laquelle les élèves écrivaient avec des craies blanche et de couleur ;



Une ardoise

• un plumier, pour ranger les crayons gris, les crayons de couleur<sup>64</sup>, la gomme, le taille-crayon et le porte-plume;



Un plumier (celui-ci comporte plusieurs « étages »!)



Un taille-crayons (pour « petits » et « gros » crayons)

• et plusieurs cahiers : un cahier « du jour », un cahier « du soir », un cahier « de dessin », un cahier « de brouillon », et un cahier « de récitations » (nous en reparlerons ci-dessous, pp. 141 à 144).

Pour illustrer plus précisément ce qu'était le quotidien de la scolarité élémentaire, et à titre d'information pour les générations qui n'ont pas connu le quotidien des élèves à cette époque, nous avons le plaisir de publier ci-dessous :

1) le fac similé d'un rapport d'inspection de Juliette, qui permet de suivre « pas à pas » les activités proposées par la maîtresse et réalisées par les élèves, le 8 décembre 1948...

137

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Bien évidemment, pas de stylo bille, pas de « feutre », et la tablette numérique tactile ne faisait même pas partie des rêveries les plus novatrices !

Inspection du & Sécembre 1948. Bron he friquetation classe taste l'effectif y farait d'autant plus deressire mais hier propre et décorée quelques gravures de praichies à rehouvele W. C en hauvait état. de mander au maire d'en hâter la reparation Elufloi du temps a fiche, conforme aux instructions officielles préparation de la classe assurée réqulièrement et avec sois capier journal frecis, fiches hombreases, documents précieux de dévopaphie locale, grancies, etc. Faites une préparation Able approposité en français. Fableau fréscrits affiches du font, de l'intelligence dans le choir des preses et des chants Si Scipline, leque, politette: Boien Exalush de propeté : Patisfaisant Cariers divers Journaliers Exercices bipants, Soignes, corrections frécises. Beaucoup de produid, un play de l'école et my du village, des frises tiel relettel. Étude méthodique de la conjugación Tenz rul en four l'enfant du CP aux programmes officiels pas de système métrique eyerre, mais etude conciete des los premiers rombres et initiation à l'addition, à la Southaction, à la multiplication par 2, 3, 5, à la divilion par 2: h'est ce pas déjà beau coup pour ruy ex-aut de 6 aus? mensuels Exercices in tereslants, corrections terrenses, marging des appreciations à l'adresse des parents qui doibent être tellus au conrant du havail de leurs en fourts

Tries soi gues, textes illustres. Sa maitresse margre elle hiere les titres à l'excre rouge. Screyed Brig conque: exopuil clairs et breves le genols Du soir, de géo g. locale: Brieg Le cont extendues et interrogation de contrôle Grammaire con prerrogation our le félulin des adjection. La règle est one far court et his conte hablement appliquée à oles execulles hombreux becon: pluried del adjectifo qualificatifo. Se con vi vante : on part d'exemples familiers four aboutir à la règle generale it air hombreudes exceptions of y aurait ceply don't interêt à faire découprir le plus get hombre possible d'erelighes par les eleves en hie hier dur font par lo sillette qui - i suorayce on tiluidité. Les le huette\_ Exercice d'application bien chois. CE. Se limet det moit ex eau et ex eu : bier astiville. Sa legon porte seur le pluries des bond en al: C'est trop abstract et la le con frécedente à été chien conduite prec des elies du cê qui de butent ex grammaire défig. vous d'en enfeignement trap formaliste. I'exemple d'abord, la rifle enduite. Secture C? Belit elève très avancé, lecture courante, phrase her coufee, cliaison haturelles. cf. Bon niveau o falement. em : Accent boal hier délagréable efforce vous d'obsegir plus de traturel dans l'expression\_ Ecriture CP lettre q Sa maitrelle dayhe les explications indispensables tout en tracant, le modèle, elle rappelle l'aralogie avec la lettre di la étudice o, surveille l'execution. Il de grefle même une hetite leçon de rocabulaire: moto commençant par q. Pon exercice. Prancoul d'application de cet un faut

Interrogation calcul cm. La regle de 3. correcte ment applique Se table de hultiplication est hal fixee dans les histoir a sevoir pregrehiment c & ddition avec retenue. being hicahishe compris exerces les enfants au calcul mental toul les jours - CP hubiration fetite ofination Set élève de 6 aux à défà le feus du calcul\_ for la lecture aplication, élocution, construction orale de phrases par a halofie, c'est faible day l'ensemble. Il ex est de nième four l'avalgre logique. chart "Soleil de la Troveyce". On y met beaucouf d'enhaix et beaucoup de vois priciations. Conseils the Roux manifes to guelque inquieture au dest de l'efficalité de les methods c'est la lu sonci de perfectionnement bouable pu'il lu'est fas bon de pousser à l'exces. qu'elle ait confiance en elle l'enfeigt qu'elle donners gagnera er torce. Je lui de luande de porter del efforts ou le français et de méhager ce jetit du c?, de ja très avancé. Observations de l'7. d'Acadéline . Note: 13 /2 C'est his dans l'entemble. Pertévèrer

2) quelques documents-souvenirs présentés sous la forme de quelques courts extraits des divers cahiers d'école, fournis par Danielle, l'une des auteurs de ce livre (Ces cahiers ont été jalousement conservés dans le cartable qui était le sien à l'époque de sa scolarité élémentaire!)



Le cartable de Danielle

• « le cahier du jour », qui comportait tous les travaux réalisés en classe (cf. ci-dessous un extrait de celui de Danielle, en 1956).

Roux Danielle Cours Moyen nee le 4 Septembre 1947 Cahier du Jour
Tomedi 22 Octobre
Le trécorier de la coopératire avait en caise 7325 f. Il resoit 625 f de cotisations, 728 f de vente d'insi gnes, 1500 f de subvention. Il a paye 3555 f de livres
de bibliothèque 1575 f de tocation de femilles 200
ments de ceux des dépenses 7 due reste t. il encoi ose? Solution Operations

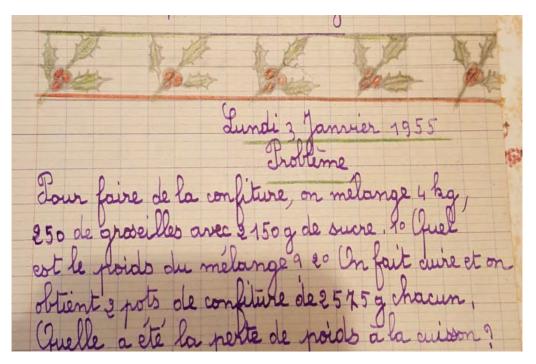
Fac similé d'un « cahier du jour » de 1956 (extrait)

Une « frise » terminait les travaux de chaque jour, et les séparait de ceux du lendemain



Une « frise »

N.B.: si possible la frise comportait un motif « au goût du jour » (cf. ci-dessous un extrait d'un cahier du jour de Danielle de janvier 1955, comportant une frise composée de brins de houx)



• « un cahier du soir », qui comportait tous les travaux réalisés à la maison, après les heures de classe ou pendant les vacances (cf. cidessous un extrait de celui de Danielle, en 1954);

Poux Danielle Cours nei le 4 Septembre 1947 Cahier d	Elementaire 4 Soir
Devoir de V Problème	acances
Une lingère achète 25 mètres de brode	rie blanche
pour 360 francs et 14 metres de brod 428 francs. Combien de metres de le 9 Combien paiera _t elle?	erie creme po volerie a-t-e
Elle a de metres de broolerie	Operation 1 360 2 1 1
even 360 f + 428f = 798 franco	788
even 360 f + 428f = 738 francs	

• Un « cahier de récitations » (cf. ci-dessous un extrait de celui de Danielle, pour l'année 1957-1958)



« un cahier de dessin », qui comportait les « dessins à thème » réalisés en classe, représentant en quelque sorte les activités « d'actualité », nommés aujourd'hui « arts plastiques » (cf. ci-dessous un extrait de celui de Danielle, en janvier 1956);



• De plus, pour ceux qui avaient des parents susceptibles de les initier au travail scolaire, l'année précédant la 6<sup>e</sup> année (âge de la scolarité obligatoire) correspondant à la classe dite « enfantine » (cf. ci-dessous un extrait du cahier de Danielle, en 1953, supervisé et annoté par son père Daniel…)

Jerroli 13 Yannoier 1953 :	bl. bl bl bl bl. bl. bl. pl pl pl pl pl pl pl pl pl fl fl fl fl fl la montre de votre novem
Birl	votre camarade a sali le livre andré à vu une couleuvre andré à vu une couleuvre
1 1:	pl st feld by the feld of the
gray	fr fi file for for for for for

Pour clore ce chapitre, nous ne résistons pas ici au plaisir de publier ici quelques souvenirs scolaires de Jean-Paul (l'un des auteurs de ce livre, élève particulier, puisqu'il était le fils du maire de la commune et de la « maîtresse » d'école !). Son récit, retranscrit dans l'encart ci-dessous, pourrait être intitulé : « J'ai été un enfant à la Pagnol ».

« Ma jeune enfance ressemble beaucoup à celle de Marcel Pagnol, maître conteur de la Provence ... Le « château » de ma mère à moi, c'était l'école du village de La Favière où ma mère était institutrice ; quant à la « gloire » de mon père à moi, c'est qu'il était maire de la commune, et qu'il a réussi à obtenir des crédits suffisants pour électrifier toutes les habitations, pour permettre à tous les habitants d'avoir « l'eau à la pile » (comme on disait à ce moment-là...), et de bénéficier du « tout à l'égout ». Comment par ailleurs ne pas être particulièrement valorisé quand on me présentait comme « le fils du maire » ?

De plus, sans faire de la psychanalyse sauvage ou à bon marché..., j'ai vécu une période « ædipienne » très particulière ! En effet, l'école publique était « ma » maison, et j'ai eu le privilège d'avoir à la fois « une mère » et « un père-maire » pour moi. Pendant très longtemps, je n'ai donc pas pu (ou plutôt pas su !) faire la différence entre l'image de celle qui était ma « maîtresse » pendant le temps scolaire et de celle qui était ma mère à la maison ! Si on rajoute à cela que mon père était « maire », (les gens du village l'appelaient d'ailleurs plus souvent « Le Maire » que par son prénom !), on peut comprendre pourquoi j'ai eu tant de mal à dissocier école et maison, à comprendre que toutes les mamans et les papas ne travaillaient pas dans une école, et surtout à différencier les imagos parentales de celles de l'homme et de la femme.

Par ailleurs, on se souvient que Marcel Pagnol raconte ses souvenirs d'enfance dans son ouvrage « La gloire de mon père », et notamment l'anecdote dans laquelle il explique comment il a découvert (ainsi que son père instituteur!) qu'il savait lire<sup>65</sup>.

146

<sup>65 «</sup> Un beau matin, ma mère me déposa à ma place, et sortit sans mot dire, pendant qu'il écrivait magnifiquement sur le tableau : « la maman a puni sont petit garçon qui n'était pas sage. » Tandis qu'il arrondissait un admirable point final, je criai : « Non! ce n'est pas vrai! ». Mon père se retourna soudain, me regarda stupéfait, et s'écria :

Le bon maître me le pardonne. Bien avant que j'aie l'âge de 6 ans, correspondant à celui de la scolarité obligatoire, ma mère, institutrice (que j'appelais « maîtresse » comme les autres enfants), m'a introduit très tôt dans le petit monde des élèves de sa classe unique. De ce fait, j'ai appris à lire comme le jeune Marcel, « par osmose », en m'imprégnant de l'enseignement que ma mère prodiguait aux autres élèves, mais sans aucun enseignement systématique pour ce qui me concernait!

 $\hat{A}$  4-5 ans, j'étais un élève comme les autres, mais sans le savoir explicitement j'étais manifestement un petit privilégié, puisque je venais « en classe » quand je voulais et j'en repartais quand je voulais<sup>66</sup>.



Jean-Paul, à 4 ans



sur la place de La Favière

« Qu'est-ce que tu dis ? » - « Maman ne m'a pas puni ! Tu n'as pas bien écrit ». Il s'avança vers moi. « Qui t'a dit qu'on t'avait puni ? » - « C'est écrit ». La surprise lui coupa la parole un moment. « Voyons, voyons, dit-il enfin, est-ce que tu sais lire ? » - « Oui » - « Voyons, voyons ... » répétait-il. Il dirigea la pointe du bambou vers le tableau noir. « Eh bien, lis ». Je lus la phrase à haute voix. Alors, il alla prendre un abécédaire, et je lus sans difficulté plusieurs pages... Je crois qu'il eut ce jour-là la plus grande joie, la plus grande fierté de sa vie ».

66 Quand je n'étais pas « en classe », c'est ma grand-mère paternelle (« La Mémé ») qui me « gardait ». Dans la journée, elle avait aussi à sa charge ma cousine Danielle, que je devais parfois « promener » et « surveiller » ! (cf. photo ci-dessus).

Lorsque j'étais en classe, évidemment non soumis aux obligations d'un quelconque programme, trois activités essentielles m'occupaient : dessiner-colorier; « enregistrer » (i.e. mémoriser) de nombreux « savoirs » en écoutant les « leçons » et les conseils que ma mère prodiguait aux « grands » ; et aller de table en table observer les gestes du « métier d'écolier » et ainsi à m'entraîner à devenir un « bon » écolier.

C'est probablement du fait de cette imprégnation quotidienne que, de la même manière qu'on apprend à parler, tout naturellement et sans effort, j'ai appris à lire, et que j'adorais lire... À noter par ailleurs que c'est à la lueur d'une lampe à pétrole que j'ai appris mes premières « leçons » et que j'ai rédigé mes premiers « devoirs », sur le « cahier du soir ».

Pour l'écriture, ce ne fut pas tout à fait pareil, ni tout aussi simple! Certains souvenirs me rappellent la pénibilité de la chose! Je me souviens en particulier encore du premier jour où ma mère m'a autorisé à « écrire à l'encre »<sup>67</sup>.



Encrier sur un banc d'écolier

148

 $<sup>^{67}</sup>$  L'encre (bleue ou violette...) était fabriquée « en classe », en mélangeant une poudre et de l'eau.

Il a fallu me servir de la fameuse plume « sergent major » pour écrire le mot « ski » en écriture cursive, en respectant bien évidemment des « pleins » et des « déliés » !!!



Une plume « sergent major » à la pointe très acérée

Ce jour-là, non seulement je n'ai pas réussi à réaliser le graphisme très spécial du « k », mais encore j'ai été responsable d'un énorme trou sur mon « cahier du jour » avec cette plume à l'extrémité très acérée : ce qui m'a valu une double fessée (une à l'école et à l'autre à la maison!) et qui fait que ce souvenir a été particulièrement « cuisant ».

J'ai été ce qu'il est convenu d'appeler un bon élève, et en juin 1953 j'ai passé le fameux « concours d'entrée en 6e »... J'étais préparé à tous les pièges de ce type d'épreuve. Tout au long de mon année de CM2 j'avais en effet subi un bachotage permanent tant en maths (je résolvais sans difficulté les problèmes d'arithmétique du certificat d'études primaires !) qu'en français : les règles de grammaire (y compris le fameux accord du participe passé !), et leur application dans les dictées n'avaient plus de secret pour moi.

Mais quelle angoisse le jour du concours! Avant les épreuves, dans la cour du lycée Gassendi de Digne, je n'avais jamais vu autant d'enfants en même temps!

Pendant les épreuves, tout s'est bien passé... Mais je me souviens cependant encore de deux erreurs commises lors de l'épreuve de Français, composée d'une dictée et d'une série de questions portant sur la compréhension du texte dicté : l'une commise dans la phrase de la dictée décrivant une ferme avec « son plafond aux vieilles solives équarries » (j'avais fait une erreur d'orthographe à « équarries », dont j'ignorais à la fois l'orthographe et le sens...); et l'autre dans les « questions sur la dictée » où j'avais répondu « un oiseau » à la question : « qu'est-ce qu'un oison ? » (je n'avais vu des oies qu'en image!).

Le soir, lors de la proclamation des résultats, ce fut la délivrance :

#### j'étais reçu!

À la rentrée de septembre 1953, j'ai donc intégré (en tant qu'interne : impossible de rentrer à La Favière tous les soirs!) le Lycée Gassendi de Digne (actuellement collège...) en 6e « classique ». J'ai donc étudié le latin dès la 6e, mais sans plaisir ni grand succès : par exemple je n'ai pas compris pourquoi (compte tenu de ma logique à moi), si on veut dire « l'agneau boit l'eau » en latin (c'est la première phrase de thème que j'ai eue à traduire), il faut écrire : « acquam bibit agnus »!



Les élèves de 6e classique (année scolaire 1953-54). (NB. : Jean-Paul est situé à l'extrême droite du premier rang)

## Chapitre 15: Les valeurs humaines

À La Favière, au moment de l'enfance des auteurs, la population était et de femmes composée d'hommes apparemment financièrement pauvres, vivant une vie sociale et culturelle très loin du monde du savoir encyclopédique et des stimulations artistiques. Savoir lire (le journal quotidien et les lettres qu'ils recevaient), savoir écrire (essentiellement des lettres et des cartes postales) et savoir compter (avec une spécialité fondamentale : le calcul mental) constituaient le bagage culturel de base des élèves. Le CEP (certificat de fin d'études primaires: le bien nommé pour eux) était toutefois un diplôme accessible, que l'on pouvait obtenir dès 12 ans. Ce diplôme n'était apparemment même pas nécessaire, mais il était valorisé et considéré comme largement suffisant à l'époque, puisqu'il pouvait permettre d'être recruté dans des entreprises publiques, et par exemple : facteur aux P.T.T. (Postes, Télégraphes, Téléphone); employé à l'E.D.F. (Électricité De France); ou encore employé à la S.N.C.F. (Société Nationale des Chemins de Fer)! À noter que ces métiers étaient très valorisés à l'époque : ils assuraient un emploi sécurisé, un statut « bien considéré » et une source de privilèges sociaux non négligeables.

En revanche, ces hommes et ces femmes vivaient une vie où l'Homme a toute sa place, une vie où la communication s'établit avec des mots dont le pragmatisme et le bon sens sont la finalité première, une vie au sein de laquelle l'autre est toujours présent et toujours prêt à interagir : à côté et face à face, pour construire et non pour détruire, pour unir et aimer et non pour critiquer, voire pour haïr...

En bref, les habitants de La Favière vivaient une vie où les rapports humains étaient riches en valeurs humanistes, dont les plus fondamentales étaient les suivantes : respect, solidarité, entraide, honnêteté et don de soi.

#### 15.1 – Le respect

Le respect et la déférence (voire l'admiration!) pour tous ceux qui incarnaient le savoir, l'autorité et/ou la spiritualité, et tout particulièrement celui porté envers les notables locaux (instituteur, maire, curé...) était sans doute le sentiment le plus fort et donc le plus haut dans la hiérarchie des valeurs sociales et morales en vigueur. C'est la raison pour laquelle le respect d'autrui était autant valorisé, aussi bien à la maison que dans la rue.

#### Il allait ainsi de soi:

- que politesse et respect d'autrui faisaient l'objet d'un enseignement civil et moral (cf. supra, chapitre 14);
- que le « bonjour » et le « bonsoir » étaient (a minima!) de rigueur lors des rencontres interpersonnelles ;
- et que si un enfant « oubliait » de saluer un adulte (connu ou inconnu!) dans la rue, il était certain d'être dénoncé et puni deux fois : par ses parents le jour même et à l'école le lendemain (avec un pensum du type : copier 50 fois « je dois saluer les gens que je rencontre » !).

Ce respect de l'autre, valeur humaine fondamentale du civisme au quotidien, si souvent bafouée aujourd'hui par les incivilités de tous genres que l'on rencontre et que l'on doit affronter tous les jours sur la route, dans la rue, dans les commerces ou autres lieux publics, était même parfois poussé à l'extrême... Cette « exagération » se manifestait dans les familles, au sein de la plupart desquelles les enfants (même devenus adultes !) « vouvoyaient » leurs parents (tout comme s'il s'agissait d'un « signe de noblesse de l'âme paysanne » ?).

Ce respect de l'autre se manifestait même envers la mémoire des morts, puisque la visite au cimetière se faisait le plus souvent le soir, entre chien et loup, et qu'une fois dans le cimetière, sur la tombe des disparus, il fallait seulement chuchoter (en tout cas selon « la Mémé »!) « pour ne pas déranger l'âme des morts »!

#### 15.2 – La solidarité et l'entraide

Parmi les autres valeurs humaines et les responsabilités mutuelles qui pouvaient s'établir entre des personnes (en principe formellement, mais le plus souvent tacitement), la solidarité et l'entraide étaient également élevées au plus haut rang à La Favière, faisant que chacun savait que d'autres pourraient l'aider en cas de besoin, et qu'en contrepartie il fallait qu'il (ou elle) soit toujours prêt(e) à se mettre au service d'autrui.

Ces manifestations de confraternité, nous les avons déjà évoquées lorsque nous avons parlé de l'aide aux femmes parturientes ou ayant accouché depuis peu et celles dont le mari était mort à la guerre ou en captivité. Nous aurons également l'occasion de les évoquer lorsque nous parlerons d'événements ponctuels tels que la « fête du cochon » ou la « fête du village » ou encore les « veillées ».

Mais on pouvait trouver ces comportements humanitaires locaux tout au long de l'année, sous une forme « institutionnalisée »...

L'été venu, par exemple, toutes les chèvres de village étaient rassemblées pour constituer un seul troupeau (appelé la « chabraille ») : un tour de garde était alors organisé, chacun ayant le devoir d'être le berger du troupeau un nombre de jours calculé au prorata du nombre de chèvres possédées. Il en était de même pour le troupeau d'ovins regroupant l'ensemble du cheptel de tous les éleveurs du village : la garde de ce troupeau à la montagne pastorale communale était assurée à tour de rôle depuis la fin du printemps jusqu'à l'automne.

On pouvait bien sûr aussi rencontrer solidarité et entraide au quotidien, et correspondaient de fait à des valeurs que l'on ne discutait pas : il était « tout naturel » et spontané de « donner un coup de main » à qui en avait besoin.

Par exemple, constituer une équipe d'hommes solidaires dans toutes les situations où l'union peut faire la force était en effet une règle fondamentale de vie sociale, intangible et respectée.

C'était le cas en été : par exemple pour le foulage et le battage des gerbes au moment des moissons.

Mais c'était aussi le cas en hiver. Par exemple, après une chute de neige importante, tous les hommes se regroupaient et amenaient leur mule ou leur mulet :

- pour « passer » un chasse-neige et « ouvrir la route » (notamment de La Favière à Prads) ;
- ou pour participer au déneigement « à la pelle » : d'une ferme isolée, d'une maison habitée par des vieux ou par une femme seule ;

Ces relations humaines positives se rencontraient aussi lors de drames familiaux, par exemple lors d'un décès. Lorsqu'un membre d'une famille décédait, en effet, tout se passait comme si c'était tout le village qui était en deuil. Pas d'entreprise de pompes funèbres pour assister la famille en deuil et organiser les obsèques : toutes les tâches accomplies aujourd'hui par une entreprise spécialisée incombaient donc « tout naturellement » aux gens du village.

#### La solidarité consistait alors :

- à organiser des veillées « mortuaires » (on se relayait pour passer la nuit auprès du défunt, aux côtés des membres de sa famille) ;
- à aider la famille endeuillée pour toutes les tâches de la ferme (et notamment à s'occuper de la nourriture des animaux);
- à creuser la tombe ;
- à effectuer la toilette mortuaire ;
- à mettre en bière ;
- et bien sûr à porter le cercueil jusqu'à l'enterrement proprement dit au cimetière.

#### 15.3 - L'honnêteté et la congruence

Quant à l'honnêteté et la congruence<sup>68</sup>, elles allaient également de soi et se manifestaient « écologiquement », attestant de la nature quasi « fusionnelle » des relations des êtres vivants entre eux et avec l'environnement :

- pas ou peu de menteries : elles étaient seulement le fait des enfants, qui cherchaient ainsi à éviter une punition (car « dire des mensonges » était réprimé sévèrement!), des chasseurs (qui avaient repéré le gîte d'un gibier et qu'ils ne voulaient pas communiquer leur découverte à d'autres chasseurs concurrents!), et des ramasseurs de champignons ou de framboises (qui ne voulaient pas dévoiler « les bons coins », même si ces derniers étaient connus de tous!);
- ➤ les tricheries étaient rares (sauf quelquefois lors d'une partie de boules, au cours du mesurage des points ou lors du rappel des scores!);
- > pas de clôture, pas de grillage ni de mur protecteur autour des maisons d'habitation : les seules clôtures plantées au sol servaient :
  - à délimiter les parcs à ovins ou à chèvres pour éviter la fugue de ces derniers ;
  - ou à protéger les volailles des poulaillers contre les éventuelles attaques nocturnes d'un renard!;
- pas de vols domestiques à déplorer : les portes des maisons n'étaient jamais fermées à clef, ni le jour pour aller travailler aux champs, ni même pour la nuit!

\_\_\_

<sup>68</sup> La congruence est un concept développé par le psychologue américain Carl Rogers. Être congruent, c'est « montrer un alignement cohérent entre ce que nous ressentons et les actions que nous menons, les idées que nous avons et les paroles que nous formulons » (https://www.leblogdesrapports humains.fr)

# Chapitre 16: Les « services »

#### À La Favière, on ne manquait de rien au quotidien!:

- les produits du potager (évidemment bio!) fournissaient les légumes de saison essentiels à la santé du fait de leur teneur en fibres alimentaires: pommes de terre, haricots, salades, blettes, radis, carottes, courges, courgettes, poireaux, petits pois, céleris, tomates, poivrons, épinards, choux, betteraves (pour nourrir le cochon)..., poussaient bien dans les jardins, grâce notamment à la fumure naturelle des brebis recueillie dans les bergeries...;
- les arbres fruitiers fournissaient cerises, pommes, poires, prunes, coings et noix...;
- la charcuterie familiale, conservée à la cave (nous en reparlerons plus loin...), ne manquait jamais...;
- le pain pouvait être fabriqué sur place dans le four communal, grâce à la farine provenant du blé récolté lors des moissons;
- les clapiers et les poulaillers permettaient de manger des lapins, des poulets et des œufs de qualité...;
- les agneaux et les chevreaux étaient autant de mets de choix pour les repas de fête...;
- ➤ le lait des chèvres et des brebis satisfaisait les besoins de tous (en particulier ceux des enfants) en vitamine C et permettait de fabriquer de succulents fromages...;
- les confitures (de fraises, de framboises, de groseilles, de cerises, de poires, de prunes, ou de « gratte-culs »..., qui étaient toujours « faites maison »), le miel (provenant des ruchers du village), la pâte de coing et les tartes constituaient d'excellents apports aux petits déjeuners, aux goûters ou aux desserts...;
- ➤ à tous ces aliments il faut ajouter les produits « de saison » généreusement fournis pas la nature : ceux de la pêche et de la chasse pour ce qui est du « gibier », fraises des bois et framboises

pour ce qui est des fruits « exotiques », chicorées, pissenlits et champignons pour ce qui est des « légumes »...

En revanche, et notamment à partir du moment où l'épicerie de La Favière a disparu, les habitants du village ont dû se rendre à Prads, pour se procurer certains autres produits alimentaires, même les plus basiques tels que le sel ou le sucre. En effet, à Prads, chef-lieu de la commune distant de 3 kilomètres, se trouvaient deux épiceries : celle d'Eugène Daumas (dit « Le Tchicou ») et celle de Jules Boyer (dit « Le Tra »).

Fort heureusement, dès les années 60, des commerçants ambulants et plus particulièrement un boulanger (M. Bérenguel) et un épicier (M. Carrobi), tous deux exploitant leur commerce à La Javie, « montaient » une fois par semaine depuis La Javie jusqu'à La Favière pour vendre leurs produits. Mais ce n'est que vers les années 1980 que La Favière a fait partie de la « tournée » d'un boucher ambulant (M. Brunet) à la fréquence d'une fois par semaine.

Pour la mouture des céréales (blé, orge et avoine), permettant d'avoir de la farine bon marché et de qualité et servant de nourriture aux hommes et aux animaux, il fallait également se rendre à Prads, où se trouvait un moulin avec Joseph Garcin comme meunier (surnommé comme il se devait « Le Joseph du moulin »). À noter que grâce au canal qui amenait l'eau à son moulin et à la chute qui animait les aubes du moulin pour la mouture du grain, « Le Joseph du moulin » faisait également fonctionner une turbine fournissant l'électricité (en 110 volts!) aux habitants de Prads (le seul village de la commune électrifié avant 1950).

Concernant les habits et les chaussures, il fallait se rendre à Digne par le service de car. Toutefois, s'agissant des habits de travail et du linge de maison, il était possible de s'approvisionner sur place. En effet, deux colporteurs (VRP avant la lettre!) venaient à La Favière plusieurs fois dans l'année: ils prenaient le car jusqu'à Prads puis venaient à pied, avec leur baluchon sur le dos, passer de maison en maison pour proposer leur marchandise et vendre leurs produits. Il s'agissait:

- de Monsieur Lando, qui exploitait un commerce de vêtements à Digne, et qui vendait tous les types de vêtements de travail ainsi que tous les articles de mercerie : fil, aiguilles à coudre et à tricoter ;
- et de Monsieur Gaime (commerçant itinérant du centre de la France), qui venait vendre tout le linge « de maison » (d'excellente qualité!), et notamment : draps, torchons, serviettes, chaussettes et mouchoirs « de Cholet ».

À ces commerçants « vendeurs », il faut ajouter les commerçants « acheteurs » qui venaient sur place pour « faire leurs affaires » et acheter les produits commercialisables ailleurs, et notamment les peaux (celles des lapins, des renards et de tous les gibiers : lièvres, chamois, fouines, ...), la lavande, les escargots, les grives, voire les truites...

Nous l'avons déjà signalé: les transports en commun réguliers (essentiellement Prads-Digne via La Javie, chef lieu de canton) étaient assurés deux fois par semaine, par l'autocar « du Tutu », et par celui « du Tra »). Exceptionnellement, en plus de ces services réguliers hebdomadaires, des voyages en autocar étaient organisés, notamment fin juin :



« Sortie » conviviale en voyage organisé en car au Col d'Allos

- pour aller « voir passer le Tour de France cycliste », le plus souvent au sommet d'un col (c'est dans les étapes de montagne qu'on a le plus de chances de voir les coureurs « de près », et autrement qu'en peloton!) : par exemple au Col d'Allos ou au Col de Vars, hauts lieux du « Tour de France » proches de Barcelonnette;
- ou pour aller participer au « Corso de la lavande », grande fête à Digne se déroulant sur plusieurs jours début août, avec défilés de chars fleuris et de fanfares sur le Boulevard Gassendi (la plus large artère de la ville).

Pour ce qui est du courrier, dans les années 50 et jusqu'aux années 60, un facteur (Le « Jules de Mariaud », qui était aussi maire de la commune de Mariaud), venait quotidiennement distribuer le courrier à La Favière, après l'avoir récupéré à Prads. Sa « tournée », qui était effectuée « à pied » était longue de plus de vingt-cinq kilomètres : elle démarrait de Prads, se poursuivait par le hameau de Tercier, puis par celui de La Favière et se terminait à Saumelonge. À partir des années 60, le « Jules de Mariaud » s'est acheté une moto (une 125 cm³ Peugeot) et faisait sa tournée avec... Ce n'est que vers les années 1960 que les Postes et Télécommunications (dont l'acronyme était alors PTT : Postes, Télégraphes et Téléphones) ont assuré les services postaux en voiture (une « 2 cv Citroën », conduite par M. Nèble).

La venue du courrier était un événement quotidien : le facteur était attendu par les vieux sur le mur de la place des Esclapes, ou sur la poutre qui servait de banc. Lorsqu'il arrivait, il était fréquent que l'un de ces derniers « lise le journal » aux autres et qu'ensemble ils commentent l'actualité<sup>69</sup>.

Coudre, tricoter, broder et rapiécer les habits étaient l'affaire des femmes. Pour d'autres services, tels que la coupe de cheveux, inutile de se déplacer : plusieurs Faviérons (Daniel, Lucien, et même Jules le

<sup>69</sup> Les trois principaux journaux quotidiens de l'époque, dont les éditoriaux reflétaient la sensibilité politique, étaient : « La Marseillaise » (sensibilité communiste ») ; « Le Provençal » (sensibilité « de gauche ») ; et « Le Méridional » (sensibilité « de droite »). À noter que seules les « UNE » du « Provençal » et du « Méridional » différaient : les pages intérieures, et notamment les rubriques d'information « locales », étaient identiques...

facteur) étaient équipés de tondeuses et de ciseaux et faisaient office de coiffeur « à domicile » (évidemment gracieusement, solidarité obligeant !).





Tondeuses anciennes

Pour consulter un médecin, il fallait se rendre à Digne. Pour soigner les maux de dents, il fallait se rendre chez les dentistes de Digne (même si « la mémé Césarie » possédait un davier et était parfois sollicitée pour extraire une dent cariée qui ne pouvait plus être soignée autrement!). Pour calmer les maux de dents, le « remède » local consistait à placer des tessons de bouteille dans un chaudron sur lesquels on versait du vinaigre, et à faire chauffer le tout. Lorsque les tessons étaient chauffés à rouge, l'inhalation des vapeurs la bouche grande ouverte au dessus du chaudron en question avait pour vertu d'atténuer la douleur. Pour les « petits maux » on utilisait les « remèdes de grand-mère » (nous en parlerons longuement infra, au chapitre 20).

## Chapitre 17: Fenaison et moisson

#### 17.1 - La fenaison

À La Favière, jusqu'à la modernisation du matériel agricole motorisé qui a suivi la Seconde Guerre mondiale (cf. ci-dessus, chapitre 9, sous 9.5), fenaison et moisson étaient réalisées à la faux (le « daï »). Cet outil était aiguisé régulièrement pendant le travail de coupe avec une pierre à aiguiser que le faucheur portait à la ceinture et qui était conservée dans un étui (le « couillet ») contenant de l'eau pour l'humidifier.



Une faux et ses accessoires d'aiguisage

De plus, une fois par jour environ, la faux était aiguisée (on disait qu'elle était « enchapée ») par martelage sur un enclumeau pour affiner la lame<sup>70</sup>. Cette petite enclume et son marteau servant à « battre » la faux, à la forme spécialement étudiée pour cet usage, étaient appelés « les enchapeïres »).

Une fois coupée, l'herbe était mise à sécher sous la forme d'andains, retournée et aérée régulièrement pour favoriser le séchage, à l'aide de fourches à trois ou quatre dents.



Des andains



Une fourche à 3 dents



Un râteau (celui-ci a beaucoup servi!)

<sup>70</sup> Pour une vidéo expliquant comment se déroulent les opérations pour les deux types d'aiguisage, cf. l'URL : https://www.youtube.com/watch?v=BDci6\_YuEkM.

En cas de risque d'orage ou de forte pluie, ou tout simplement pour éviter les effets de la rosée de la nuit, le foin était entassé sous la forme de meules (les « cuches »), éventuellement couvertes par de gros draps (les « bourras ») pour les protéger : c'était le cas en particulier pour la luzerne et le trèfle, fourrages réservés aux agneaux...

Pour le ramassage du foin sur place et le transport dans les granges en vue de son stockage pour l'hiver, plusieurs moyens étaient utilisés, en fonction de la configuration du terrain :

a) si le terrain était accessible aux véhicules tractés, le foin était transporté entassé « en vrac », sur un traîneau ou sur une charrette, tirés par un mulet ;



Hier: traineau et charrette qui utilisaient la force animale pour le transport du foin

b) sinon, le foin était chargé sur le bât du mulet dans des grands filets (Les « trousses ») ou bien était transporté à dos d'homme, avec deux moyens possibles :



Hier : chargement d'une « trousse » sur un mulet et aujourd'hui : remorque de bottes de foin tirée par un tracteur

• dans un drap carré de toile épaisse (le « bourras ») dont on attachait les quatre coins pour retenir le foin ;



Transport du foin à dos d'homme

• avec un système de barres de bois sur lesquels étaient fixées des cordes (le « barrien ») permettant de retenir l'herbe séchée.



Un « barrien » (conservé à l'écomusée de La Javie)

#### 17.2. Les moissons

Concernant les moissons, le processus était le suivant :

1) **fauchage des céréales** (blé, orge, et avoine lorsque les épis étaient parvenus à maturité), à l'aide d'une faux (à la lame plus courte que celle utilisée pour couper le foin) équipée d'un dispositif spécifique et étudié pour ne pas blesser les épis lors de leur chute ;



Une faux et son dispositif spécifique pour la « moisson » des céréales

2) **constitution des gerbes et des gerbiers** (les « gramuas ») sur le champ (quelques gerbes étaient installées dans le sens de pousse, et d'autres « à l'envers » pour protéger le grain en cas de pluie) ;



Gerbes de blé regroupées sous la forme de meules

- 3) **ramassage des gerbes**, avec grand soin. En effet, d'une part, il ne fallait pas que des grains de blé tombent, et d'autre part, il n'était pas rare de trouver des vipères dissimulées dans les gerbiers ;
- 4) **transport des gerbes sur l'aire**, sur une charrette tractée par un mulet, ou sur un bât, à dos d'âne ou de mulet;
- 5) battage des gerbes en les tapant (à bras d'homme) sur un plan incliné pour un premier « dépiquage » (séparation de la paille des grains);
- 6) **foulage sur l'aire** après avoir dénoué les gerbes. Un ou plusieurs mulets, tenus par une longe, marchaient en tournant sur les gerbes, en élargissant progressivement le cercle pour écraser les épis et provoquer un dépiquage plus poussé;



Foulage des gerbes sur l'aire : sur celle de Daniel (ci-dessus) et sur celle de Mélanie et Lucien (ci-dessous) avec l'aide d'Odilon



- 7) **ventilation** pour séparer le gain du son et de la paille au moyen d'un tarare<sup>71</sup> (le « ventaïre »). Le fait de tourner la manivelle à main se trouvant à l'avant du tarare permettait d'actionner simultanément un important ventilateur et une bielle actionnant plusieurs grilles superposées (mais décalées les unes par rapport aux autres) secouant les grains. Le courant d'air produit par le ventilateur entraînait les impuretés les plus légères, tandis que les grains (secoués, mais non affectés par le courant d'air) tombaient à l'arrière du tarare, grâce à un plan incliné.
- 8) récupération du grain dans des « cornues »;
- 9) ensachage pour le transport dans le grenier.



Le tarare de « Lulu » Garcin, « à la retraite » depuis bien longtemps !!!

Aujourd'hui, lorsque la configuration des terres le permet, la moisson des champs de céréales (blé, orge ou avoine) est réalisée par une entreprise privée disposant d'une moissonneuse batteuse.

<sup>71</sup> Pour comprendre le fonctionnement d'un tarare, cf. par exemple deux vidéos sur Youtube :

<sup>•</sup> https://www.youtube.com/watch?v=6\_8iGmC0VlQ

<sup>•</sup> https://www.youtube.com/watch?v=UqLKpAMhxU0



La moisson au lieu dit « La Selette », vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle, réalisée avec une moissonneuse batteuse pour quelques paysans du village

# Chapitre 18: « Sacrifice » du cochon, repas des cochonnailles et charcuterie

À La Favière, chaque famille possédant une soue (ou tout autre local adapté) élevait au moins un cochon, nourri avec de l'avoine, des feuilles de Alocasia Macrorrhiza, ou oreilles d'éléphant, (les « lapas » en Patois local) abondantes aux abords du village, de l'orge et des betteraves (fruit et feuilles!) cuites et/ou des pommes de terre (les plus petites récoltées, difficiles à peler!) cuites dans un chaudron, voire avec des restes des repas.



Feuilles de « Lapas »

Aux alentours de la Noël, on tuait le (ou les) cochon(s), pour le(s) transformer en viande fraîche et surtout en charcuterie, consommable à court terme (pour les boudins, les rôtis, les caillettes, le fromage de tête...), ou à plus long terme, voire pendant toute l'année (pour les jambons, les saucissons, les saucisses, le lard, ou le petit salé...). Cet événement se déroulait dans chaque famille du village selon une véritable « cérémonie rituelle » et était l'occasion de réunir un (ou plusieurs) représentant(s) de pratiquement chaque famille.



Pendant la mise à mort d'un cochon sur la place des Esclapes : Noémie récupère le sang ; Lucien et Alain observent la scène.

Lorsque le cochon était mort, tué par le « saigneur » qui était un « spécialiste » local officiant généralement pour toutes les familles, le cochon était ébouillanté dans une « mastre » (sorte de pétrin sans pieds ni portes) pour faciliter le rasage des soies qui était réalisé avec des rasoirs.

La carcasse était ensuite installée tête en bas sur une échelle placée formant un plan incliné pour réaliser son équarrissage.



Le cochon dans la « mastre » et l'équarrissage, sur une échelle<sup>72</sup>.

<sup>72</sup> On peut trouver de nombreuses images et vidéos sur Google (URL : « tuer le cochon »)

« Tout étant bon dans le cochon, sauf les soies, les os, les dents et les onglons », selon l'expression, la carcasse était alors découpée, les différents organes et les différents morceaux organisés en catégories :

- le sang était récupéré immédiatement dans un seau et battu avec un fouet pour qu'il ne caille pas. Il était réservé précieusement pour la confection des boudins ;
- les viscères étaient dégagés :
  - le foie était réservé pour la fabrication des pâtés ;
  - les poumons, auxquels on ajoutait du maigre et des « graillons », servaient à confectionner les « mauvaises saucisses » (quand même très savoureuses !) que l'on ne consommait que cuites (par exemple dans la soupe);
  - les boyaux étaient minutieusement lavés à la fontaine. Ce travail était le plus souvent le travail des femmes : Césarie, surnommée « La Hie », dont nous reparlerons chapitre 36, était une des « spécialistes » de ce travail ! Ces « tripes » servaient d'enveloppe (selon leur taille) aux saucisses, saucissons et boudins ;
- venait ensuite la découpe des jambons, des épaules, du lard, ainsi que celle des morceaux réservés aux rôtis, à la confection de la charcuterie, et à celle des caillettes ou des pâtés, lesquels étaient confectionnés durant l'après-midi, ou le lendemain;
- puant à la tête, les pieds et les oreilles, ils servaient de base gélatineuse pour le fromage de tête (appelé aussi « la florentine »).

Le repas de midi rassemblait tous ceux qui avaient participé à l'événement et comportait en principe un civet de lièvre.

Le menu du soir était traditionnellement composé de « cochonnailles », et a minima comportait : des « jailles » (ou « la fricasse » : fricassée des parties maigres et grasses du cou du porc), et un rôti. Le dessert était généralement constitué d'une « île flottante » et d'oreillettes à pâte fine et croustillante (appelés « croquants »).

Le lendemain de cette véritable cérémonie (il fallait que la viande « refroidisse !) était consacré à la fabrication de la charcuterie :

- à consommer à court terme, à savoir :
  - les boudins, confectionnés avec le sang conservé, des « graillons » (ou « grattons ») obtenus en fondant le lard du porc, du sel, du poivre et des oignons hachés cuits avec du vinaigre ;
  - les caillettes, confectionnées avec des lamelles de lard, de foie et de maigre (gorge du porc), bien mélangés avec une persillade, du sel et du poivre, sans oublier des grains de genièvre, le tout entouré de « crépine » (le péritoine du porc) ;
  - le pâté, confectionné essentiellement avec du foie, du lard, et des épices ;
  - le fromage de tête, confectionné à partir de la tête, des pieds, de la langue, du sel et du poivre et éventuellement du persil;
- ➤ et à celle destinée à être conservée plus longtemps, pendue dans la cave (petit salé, saucisses, saucissons, épaules et jambons).

On coupait la viande et le gras en petits morceaux et on utilisait un hachoir à manivelle à main avec des embouts plus ou moins gros pour la fabrication des boudins, des saucisses et saucissons, lesquels étaient mis à sécher à la cave.



Hachoir à manivelle à main et ses embouts

La salaison des épaules et des jambons se faisait dans un lieu frais (en fait, dans la pièce la plus fraîche de la maison), en frottant du gros sel sur toute la surface, sur un caillebotis (pour permettre à l'eau de s'évacuer), et en répétant l'opération plusieurs fois.

Après environ un mois, épaules et jambons pouvaient être mis à sécher, suspendus dans un local aéré, dans des sacs en jute (pour qu'ils soient à l'abri des mouches!). La consommation de cette charcuterie pouvait se faire plusieurs mois après, voire pendant toute l'année.

# Chapitre 19: Rituel des repas-types familiaux, veillées...

À La Favière, en tout cas dans les familles des auteurs de cet ouvrage et au moment de l'histoire du village où se situent les souvenirs relatifs aux traditions qu'ils relatent, les repas se déroulaient selon un rituel quasi immuable.

Le matin, au petit déjeuner, la tradition consistait à tremper du pain (on utilisait bien évidemment pour cela du pain rassis...) dans un grand bol de lait auquel on ajoutait du café et de l'orge grillés, ou du « Phoscao » (cf. ci-dessous, p. 204).

À noter que le café n'était pas acheté dans des sachets « sous vide », ni « encapsulé » dans des « dosettes » comme c'est très souvent le cas aujourd'hui... Il était acheté « au kilo », vert, « torréfié » à la maison dans un grilloir qui servait également à griller l'orge, puis réduit en poudre dans un moulin avant d'être préparé dans une cafetière...



Grilloir à café et à orge, moulin à café et cafetière

Au déjeuner (appelé « dîner »), avant de démarrer le repas proprement dit, la tradition dans de nombreuses familles voulait que la plus âgée

des femmes prononce le « Benedicite », prière chrétienne ayant pour objectif de bénir le repas<sup>73</sup>. Ce n'est que lorsque cette prière était dite, que le « signe de croix » qui la concluait était effectué par tous les membres de la famille, et que la maîtresse de maison s'était assise que les convives pouvaient s'asseoir. Le maître de maison servait en premier la personne la plus âgée de la tablée. Quant aux enfants, ils n'avaient pas le droit de prendre la parole de leur propre initiative au cours du repas, n'avaient pas le droit de « couper la parole » aux parents et en tout cas ne pouvaient pas quitter la table sans autorisation.

Le plus souvent, ce repas était composé d'une soupe épaisse dans laquelle avaient longuement mijoté de nombreuses pommes de terre et autres légumes (verts ou secs selon la saison). Un gros morceau de petit salé ou une grosse saucisse (voire des pattes de poule!) étaient souvent cuits dans la soupe (pour « donner du goût » à cette dernière!).

Des pommes de terre étaient sorties de la soupe, écrasées avec un moulin à légumes (ou à la fourchette...) pour fabriquer une purée ou pour servir de base à un gratin. Du lapin, du poulet ou un ragoût constituaient en principe le plat de viande (le « fricot »), mais fréquemment il y avait seulement le gratin de pommes de terre confectionné avec des œufs et du lait. Les jours de fête, ce « fricot » était le plus souvent une daube ou un civet.



Un moulin à légumes

Du fromage de chèvre, un fruit de saison, du miel et/ou de la confiture terminaient le repas, en guise de dessert.

<sup>73</sup> Plusieurs textes de cette prière pouvaient être prononcés ; par exemple : « le pain d'hier est rassis, le pain de demain n'est pas cuit, merci Seigneur pour le pain d'aujourd'hui, à tous bon appétit... »

À noter que les oranges étaient considérées comme un fruit de luxe qu'on ne mangeait que pour la Noël. Traditionnellement, le cadeau du « père Noël » consistait à mettre une orange dans les souliers que les enfants avaient mis dans la cheminée!

Lorsque la nature en offrait, et selon la saison, gibier, truites, champignons et fruits de saison faisaient partie du « bien manger »! À noter que la tradition voulait que le vendredi on « fasse maigre », conformément au rite chrétien et que le poisson qui constituait le repas (quand on n'avait pas de truites!) était le plus souvent de la morue, dessalée plusieurs jours avant, mijotée avec de la sauce tomate!

Au dîner (appelé « souper »), la soupe (de pâtes ou de légumes divers et variés selon la saison...) était de rigueur. Le plus souvent, on y rajoutait du lait, et on y trempait du pain. Le reste du repas consistait à finir le fricot de midi, à manger un bout de fromage, et à terminer avec un fruit, de la confiture ou du miel.

Jusqu'à l'arrivée de « l'eau à la pile » et des chauffe-eau (et a fortiori des lave-vaisselle!) la vaisselle faisait l'objet d'un traitement particulier... Les assiettes, les couverts et les ustensiles ayant servi à la cuisson des mets étaient mis à tremper un temps plus ou moins long (selon l'état de salissure...) dans une grande bassine remplie d'eau bouillante (ou à tout le moins frémissante!) pour dissoudre « le gras ».

Lorsque la nourriture avait « attaché » dans la marmite ou dans la cocotte en fonte ayant servi à la cuisson, on mettait de la cendre dans l'ustensile maculé et on grattait ce dernier avec une « paille de fer » pour le remettre en état...

L'eau de lavage (la « lavagne » ou « eau grasse ») était utilisée pour « faire cuire » aux cochons. Pour sécher la vaisselle propre, on l'installait (après rinçage) dans un « banaston » (grand panier à deux anses...).



Un « banaston »

Les soirées d'hiver étaient l'occasion de rencontres généralement joyeuses et « récréatives » en famille ou entre voisins. Ces « veillées », éclairées par une lampe à pétrole, se déroulaient autour du poêle à bois. Les hommes jouaient aux cartes ou évoquaient des parties de chasse, pendant que les femmes bavardaient en tricotant.



Une « veillée » autour du poêle à bois, dans les années 50. On reconnaît, de G à D : Maurice, Marius et son épouse Césarie, Odilon (le « vieux Dilon »), Louis Garcin et son père Joseph (« Le Jouséloun Bise »)

Quant aux soirées d'été, elles se terminaient le plus souvent en « prenant le frais » à l'extérieur :

- les femmes se retrouvaient devant l'église ou sur la terrasse de leur maison où elles bavardaient tout en tricotant;
- les hommes jouaient aux boules ou tout simplement se regroupaient sur un banc de la place où ils parlaient de la pluie ou du beau temps ou bien racontaient des histoires de chasse. À noter qu'en automne, pendant la saison de chasse, ces « réunions » étaient le plus souvent réservées à l'organisation des battues du lendemain (lieu de chasse, postes à pourvoir, rabatteurs,...).

# Chapitre 20 : « Médecines » d'antan

À La Favière, comme dans toutes les campagnes de France et d'ailleurs, l'accès aux services médicaux était difficile (et l'est toujours!). En effet, les cabinets médicaux et les pharmacies les plus proches se trouvaient à Digne (c'est toujours le cas!), soit à une trentaine de kilomètres. On soignait donc les petits ennuis de santé selon « les remèdes de grand-mère », à l'efficacité avérée depuis des temps immémoriaux, qui se transmettaient de génération en génération.

Nous tenons à présenter quelques-uns de ces remèdes, bases du traitement des « bobos domestiques » plus ou moins graves, notamment parce que nous avons encore en mémoire la publicité faite dans les journaux pour certains d'entre eux (on parlait alors de « réclame » !) et parce que nous avons eu l'occasion de les expérimenter (ou de les subir !).

#### 20.1. - Les cataplasmes et les sinapismes

Le sinapisme classique à la farine de lin et à la farine de moutarde est un liniment qui se prépare avec de l'eau dans laquelle on délaye à froid de la farine de lin.

On fait alors cuire le mélange en remuant constamment pour obtenir la consistance voulue, puis on ajoute de la farine de moutarde. Le mélange est alors installé dans un linge léger et placé à même la peau.

Deux ou trois cataplasmes chauds quotidiens



Le « Rigollot » (qui ne faisait pas rire !)

pendant quinze minutes environ sur la poitrine pendant deux ou trois jours étaient utilisés pour produire une décongestion générale ou une révulsion et ainsi venir à bout des rhumes et des toux bronchiques les plus tenaces.

Le sinapisme (dérivé du cataplasme) le plus connu était « le Rigollot ».



#### 20.2. - Les ventouses



Une ventouse



« Traces » de ventouses

« Faire les ventouses » était un traitement local susceptible de faire disparaître l'inflammation des bronches ou du dos.

Les ventouses sont des récipients en verre en forme de cloche destinés à soigner les affections respiratoires et les maux de dos.

Dans ce récipient, on insère un morceau de coton (ou de papier) imbibé d'alcool à brûler qu'on enflamme. Quand l'air est consommé et que la flamme s'éteint, la ventouse est appliquée rapidement sur le dos<sup>74</sup>.

L'effet de succion produit provoque un afflux de sang qui rougit la peau et laisse des traces plus ou moins rougeâtres ou violacées<sup>75</sup>...

<sup>74</sup> Pour la pose d'une ventouse, voir : https://www.youtube.com/watch?v=ym-wCVfHzGM 75 Plus la succion était importante et plus la « cicatrice » était noirâtre, plus on disait que le traitement avait été efficace !

#### 20.3. - Le thermogène

La ouate thermogène (qui signifie étymologiquement « qui engendre la chaleur ») était un « remède » à visée décongestionnante. Elle était appliquée directement sur la peau, pendant environ une demiheure plusieurs fois par jour.

Son efficacité semblait avérée contre les affections respiratoires (rhumes, toux et bronchites) ou pour soulager des douleurs musculaires ou tendineuses plus ou moins chroniques (lombalgies, douleurs articulaires, ...).



Réclame pour le « thermogène ». de haut en bas : hier et aujourd'hui



#### 20.4. - La teinture d'iode



Flacon de teinture d'iode

La teinture d'iode est un composé d'iode dissous dans de l'éthanol, découvert en 1811 par Bernard Courtois.

Diluée dans du lait, la teinture d'iode était également utilisée comme désinfectant assainissant. Mais ce puissant antiseptique était surtout utilisé en badigeonnage corporel ou en gargarisme (dilué dans de l'eau), et était efficace pour soigner les rhumes, les angines ou les amygdalites. Il était également utilisé en tant qu'antimycosique contre les boutons d'acné et autres problèmes de peau ou de cheveux.

#### 20.5. - le lard de cochon salé

- Mettre un morceau de lard salé sur une plaie permettait d'extraire le pus et les éventuels débris (cailloux, végétaux divers,...) encastrés dans une plaie et d'éviter l'infection logée à l'intérieur...
- Frotter régulièrement une couenne de cochon salée sur les verrues était censé faire disparaître ces dernières.

#### 20.6.- Les lavements

En cas de maux de ventre dus à une constipation, on pratiquait couramment un lavement. Utilisé depuis l'antiquité (peut-être même au cours de la préhistoire!), le lavement (anciennement appelé clystère<sup>76</sup>) avait pour objectif de laver le gros colon en cas d'encombrement de ce dernier.

Il s'agissait d'injecter un liquide (tout simplement de l'eau tiède à température du corps) par l'anus dans le rectum et le colon au moyen d'une poire à lavement, ou au moyen d'un appareil spécifique (récipient équipé d'un tuyau auquel on branche une canule). Après quelque temps, le liquide injecté était évacué en emportant avec lui les matières fécales dures, responsables de la constipation.



Une poire et un appareil à lavement

180

<sup>76</sup> Souvenons-nous de la réplique dans « Le malade imaginaire » de Molière évoquant « un petit clystère insinuatif, préparatif et rémollient, pour amollir, humecter et rafraichir les entrailles de monsieur ? ».

## 20.7. - Le bleu de méthylène



Flacon de « bleu »

Le bleu de méthylène est un composé organique utilisé dans de nombreux domaines : comme colorant histologique ou alimentaire, pour mesurer la dureté de l'eau, pour lutter contre la méthémoglobine, etc<sup>77</sup>...

Mais il était surtout utilisé, avant l'arrivée des antibiotiques, comme remède pour soigner les angines rouges. On plaçait un coton enroulé autour d'une tige de bois, on enduisait le coton de bleu de méthylène, et on en barbouillait les amygdales douloureuses.

Certes, ce traitement était désagréable, déclenchait souvent une irrésistible envie de vomir, provoquait le lendemain une miction verte et des selles colorées, mais son efficacité était avérée...

À noter que les irritations et les maux de gorge « simples », étaient quant à eux soignés :

- en mettant de la laine de mouton « brute » autour du cou;
- ou en suçant les célèbres pastilles « Pulmoll » au miel.



Boîte de pastilles « Pulmoll »

<sup>77</sup> https://fr.wikipedia.org/wiki/Bleu\_de\_m%C3%A9thyl%C3%A8ne

### 20.8. - Les bains d'eau salée

Les bains d'eau avec du gros sel avaient pour but de soigner les ampoules au pied (provoquées par exemple par une longue marche), les foulures ou les entorses de la cheville et avant tout pour atténuer les douleurs occasionnées par ces types d'accidents articulaires ou pour aider à évacuer les impuretés de certaines plaies (ces bains sont encore utilisés aujourd'hui!).

### 20.9. - Les tisanes

Qu'elles soient à visée sédative, digestive, diurétique ou autres, les vertus de certaines décoctions et infusions ont toujours été reconnues comme efficaces.

Préparées dans une tisanière ou tout simplement dans une casserole, le plus souvent sucrées au miel, les infusions étaient moyens phytothérapiques simples utilisés pour lutter contre des affections de santé passagères ou légères, ou tout simplement comme boisson chaude et apaisante avant d'aller au lit.



Une tisanière en porcelaine

À la Favière, la panoplie des remèdes « par les plantes » connues était importante. Les plantes les plus fréquemment utilisées pour leur(s) vertu(s) étaient les suivantes :

 Les infusions de fleurs de tilleul, de mélisse, de romarin ou de camomille, possèdent des propriétés sédatives, antispasmodiques et relaxantes : de ce fait, elles





fleur de tilleul et mélisse

étaient reconnues comme « anti-stress » et efficaces pour apaiser angoisses et maux de tête ;



camomille et romarin

• en cas de mauvaise digestion, la plante la plus efficace pour traiter ce genre de dysfonctionnement digestif était la tisane de fleurs de génépi (dont la liqueur était également servie en fin de repas en tant que digestif : nous en reparlerons plus loin...);



fleur de génépi

 en cas de rhume avec toux, les infusions de thym (utilisé aussi pour parfumer civets et daubes!), de romarin ou de mauve servaient d'expectorant et également d'antiseptique;



 pour faire baisser une fièvre légère, on utilisait une infusion de sauge ou de sureau;



sauge et fleur de sureau

• les infusions d'hysope (plante rare qu'on ne trouvait que sur le versant sud de la montagne de « La Julie ») étaient efficaces contre la toux et les problèmes respiratoires



hysope et fruit de sureau

• quant aux infusions de queues de cerises, elles avaient des vertus diurétiques et dépuratives.

### 20.10 - L'essence de lavande

L'essence de lavande possède de nombreuses vertus, et est recommandée par les aromathérapeutes : elle est notamment antispasmodique, cicatrisante et calmante.

Elle était surtout utilisée pour atténuer la douleur occasionnée par un coup de soleil ou par des piqûres d'insectes (frelons, guêpes, abeilles, taons, ...), mais elle était aussi utilisée en tant que répulsif pour les poux.

### 20.11 - Le mercurochrome

Le mercurochrome (merbromine) était un antiseptique très utilisé. Pour soigner les « petits bobos » (écorchures ou coupures légères), et plus généralement pour toutes les blessures peu profondes de l'épiderme et du derme, on mettait « du rouge » !



Réclame de mercurochrome

« Cet antiseptique brun-rouge a été commercialisé au début du XXe siècle pour soulager les coupures et éraflures mineures (et, parallèlement, teindre de façon indélébile les tissus!). Ce n'est pourtant pas un produit aussi banal qu'on le croit. D'abord parce que du fait de sa couleur, on ne peut « évaluer » si la peau autour de la blessure est infectée ou non. Et puis surtout à cause de sa teneur en mercure qui est évidemment un poison »<sup>78</sup>.

Le mercurochrome n'est plus commercialisé depuis 2006 en France du fait de sa teneur en mercure. Aujourd'hui, pour le remplacer, on utilise de la Bétadine : Bétadine rouge pour nettoyer, Bétadine jaune pour désinfecter...

<sup>78</sup> http://naitreetgrandir.com/blogue/2013/07/22/dans-mon-temps-le-mercurochrome/

### 20.12. - Les vésicatoires

Utilisés sous différentes formes (onguent, emplâtre, ...) les vésicatoires étaient employés « avec succès, toutes les fois qu'il faut détourner promptement une humeur dangereuse » (selon le dictionnaire « Littré » !) et notamment lors de bronchites ou en cas de « chaud et froid ». Ils provoquaient des rougeurs, de légères inflammations, voire le soulèvement de la peau et pouvaient être à l'origine d'ampoules pouvant former des plaies sévères, qui « coulaient » et qu'on épongeait avec un linge propre.

# 20.13. - La poudre Exoseptoplix

La poudre exoseptoplix (qui a été plus tard également conditionnée en spray, mais qui n'est plus commercialisée aujourd'hui) était utilisée en tant qu'antiseptique local.

Cette poudre était utilisée pour aseptiser des plaies cutanées superficielles et était tout particulièrement efficace pour les assécher.



l'exoseptoplix

### 20.14. - Le charbon actif



conditionnement ancien

Le charbon végétal (ou charbon de Belloc), obtenu par carbonisation du bois de frêne ou de peuplier ou des coques de noix de coco était déjà connu et utilisé dans l'Antiquité.

En cas de troubles digestifs ou intestinaux (par exemple une gastro-entérite, ou simplement



conditionnement actuel

des ballonnements ou des flatulences), il était courant de prendre une cuillerée à soupe de poudre de charbon végétal actif (connu pour ses effets assainissants et désintoxiquants), versée dans un verre d'eau.

« Aujourd'hui, le charbon végétal ou actif est l'un des produits naturels les plus employés dans les hôpitaux du monde pour lutter contre les intoxications et les empoisonnements (prise de drogue, surdosage médicamenteux, aliments, ingestion de produits domestiques). Utile également en néphrologie, en gastro-entérologie, en pédiatrie, en cardiologie, il fait aussi partie de la pharmacopée usuelle du vétérinaire »<sup>79</sup>.

# 20.15. - La poix

Appelée familièrement « la pègue », la poix est un mélange mou et collant, à base de résines et de goudrons végétaux, obtenue par distillation de bois résineux tels que les pins cembros ou les épicéas. Elle avait le pouvoir d'attirer les épines et le faciliter leur extraction naturelle. On mettait également de la poix pour guérir les gerçures et les « écartes » (petites plaies provoquées par le gel sur les mains).

### 20.16. - L'huile de foie de morue

L'huile de foie de morue était (et est actuellement encore!) considérée comme un vrai remède, du fait qu'elle contient des acides gras oméga-3 et des vitamines A et D. Elle était (et est toujours) prescrite aux enfants comme un complément alimentaire pour éviter les problèmes de rachitisme et pour favoriser la croissance osseuse.

 $79\ http://www.doctissimo.fr/html/sante/phytotherapie/plante-medicinale/charbon-vegetal.htm.$ 

Mais si aujourd'hui elle est présentée le plus couramment sous la forme de gélules pour faciliter sa prise et éviter les désagréments conjoints, elle était autrefois présentée sous la forme d'un liquide dont l'odeur et le goût (particulièrement désagréables, voire puants!) laissaient un goût de rance dans la bouche et dans le nez. Cet adjuvant alimentaire était de ce fait redouté par les enfants (les auteurs peuvent en témoigner!).



Huile de foie de morue : en flacon, en gélules, et en bidon (pour animaux et volailles)

# 20.17 - L'huile goménolée



Feuilles de niaouli

L'huile essentielle de goménol est obtenue à partir de la distillation des feuilles de niaouli. La production commerciale de cette huile à visée antiseptique a été initiée par la maison Prevet, une entreprise industrielle qui possédait une conserverie sur le territoire néo-Calédonien de Gomen (d'où son nom d'« huile goménolée »)<sup>80</sup>.

Purifiée à l'oxyde de plomb, l'huile goménolée constituait un excellent antiseptique, et était tout particulièrement utilisée dans le traitement

<sup>80</sup> https://fr.wikipedia.org/wiki/Niaouli

des infections des muqueuses nasales, du rhinopharynx et des sinus. Elle servait également de remède contre les otites : il suffisait de mettre dans l'oreille douloureuse un coton imbibé de quelques gouttes réchauffées d'huile goménolée pour calmer la douleur<sup>81</sup>. Enfin, elle était aussi utilisée pour masser les muscles douloureux.

# 20.18 - L'essence algérienne

Malgré son nom, l'essence algérienne n'a pas vu le jour en Algérie, mais en France. Ella a été créée par Léon Touhladjian, un pharmacien de Berck Plage, dans le Pas de Calais<sup>82</sup>.

Cette essence à l'odeur camphrée est un mélange d'extraits d'eucalyptus (arbre qu'on trouve en grand nombre, en Algérie, d'où le nom d'essence algérienne), de menthe et de gaïac. Cette « essence » possède une action locale décongestionnante et antiseptique et se révèle ainsi comme un remède particulièrement pour décongestionner les muqueuses des voies respiratoires.



Recto-verso d'un emballage d'un flacon d'essence algérienne

82 http://algerazur.canalblog.com/archives/2009/02/14/12528607.html. « Cette potion ayant guéri la coqueluche et la bronchite de sa fille, le pharmacien décide, en 1905, d'en faire une spécialité. L'étiquette du flacon portera un temps l'image de sa fille, première bénéficiaire du remède ».

188

<sup>81</sup> NB: les sécrétions auriculaires étaient utilisées contre les piqûres d'insectes (abeilles, guêpes, taons, ...)

Elle est donc utilisée en inhalation (en moyenne 3 à 4 fois par jour) en cas de rhume ou de refroidissement : on verse quelques gouttes d'essence algérienne dans un inhalateur et on en inhale les vapeurs. N.B. : si on ne possède pas d'inhalateur, il suffit de verser quelques gouttes d'essence algérienne dans un bol d'eau très chaude, de se recouvrir la tête avec une serviette et d'inhaler...

## **20.19 - Le synthol**

Le Synthol a été créé au début du XXe siècle par un pharmacien de Romorantin, et développé par un éditeur de presse qui en a fait la promotion comme un remède universel.

Le Synthol, composé de lévomenthol, de vératrol, de résorcinol et d'acide salicylique, est un antalgique et antiseptique à usage local et buccal efficace<sup>83</sup>.

Il est particulièrement efficient en application cutanée (pour cet usage, on le trouve aujourd'hui conditionné sous forme de gel et de spray) pour apaiser la douleur en cas de douleur musculaire ou d'ecchymose et pour les piqûres d'insectes.

Le Synthol liquide, quant à lui, peut être utilisé en bain de bouche comme désinfectant des gencives ou de la muqueuse buccale.



Emballage d'un flacon de Synthol

<sup>83</sup> https://fr.wikipedia.org/wiki/Synthol

# Chapitre 21: D'une église à l'autre... et la religion

# 21.1. D'une église à l'autre...

## L'église de La Favière a une longue histoire...

À l'origine, l'église de La Favière fut une grande chapelle, construite en 1683 par les habitants du village à l'initiative de l'évêque de Digne, et appelée « Église de la transfiguration ». Sur les murs derrière l'autel était installé un tableau à plate peinture représentant la transfiguration du Christ. Ce tableau est actuellement installé dans la chapelle érigée après la destruction de l'église : il orne le mur est, derrière l'autel.



Le tableau placé au-dessus de l'autel et ornant le mur est de la chapelle actuelle

Cette église était équipée de fonts baptismaux comme toute église paroissiale l'exigeait (145 communions pour 217 habitants!) et d'un cimetière à proximité, au nord. Son clocher portait une grosse cloche.

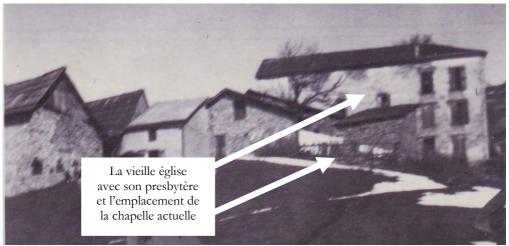
Elle devint ensuite une église succursale et était régulièrement citée lors des visites au XIX<sup>e</sup> siècle. Selon l'abbé Charpenel, c'est en 1838 sous M. Raynaud curé à Prads et M Segond maire qu'a été restaurée l'église de Saint Sauveur de La Favière, du fait que cette dernière menaçait ruine... Les travaux ont été exécutés par M Roux du Brusquet et M Nury de Prads pour la somme de 1400 Francs payés par la commune.

### Dates importantes concernant l'église au XIX<sup>e</sup> siècle :

- 10 août 1849 : condamnation de la commune par le tribunal à payer 200 Francs ;
- 1854 : 200 Francs sont promis par la commune à Daumas Joseph pour un agrandissement ;
- 1856 : coût de l'agrandissement du cimetière : 280 Francs ;
- 1858 : Besoin d'un mur de clôture pour tenir un vide entre la muraille et le terrain du cimetière ;
- 1871 : l'église est déclarée neuve et en bon état, et un presbytère a été construit (N.B. : c'est à cette époque que l'église a acquis ses principaux meubles et ornements) ;
- 1884 : le clocher est achevé et muni de 2 cloches ;
- 1888 : On parle d'achèvement de l'église avec le coût de 700 Francs pour la clôture (une enceinte en bois) ;
- 1893 : l'église est déclarée « élégante » !

Cette église, qui de nouveau menaçait ruine à partir de 1948, a été détruite par les soins de la commune et le presbytère a été remplacé par deux chambres en arrière de la nouvelle église.

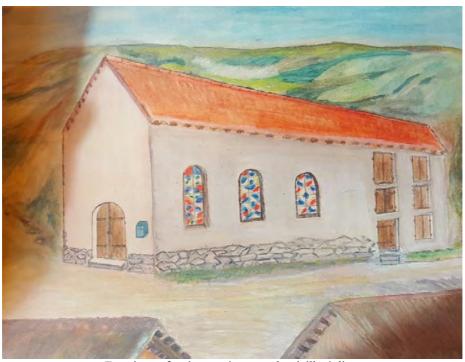
Les travaux de démolition ont été exécutés par MM. Vincent Segond (dit « Le Baste ») et Aimé Garcin (dit « Bise »).



Vue de la vieille église (dont le clocher avait déjà été détruit)

L'église comportait trois fenêtres avec vitraux et sur l'arrière son presbytère et l'appartement de son curé, sur trois plans. La boîte aux lettres du village était fixée sur le mur de l'église, à droite de l'entrée.

Nous avons également retrouvé un dessin de cet édifice, datant de la même époque, réalisé par Roger Antoni.



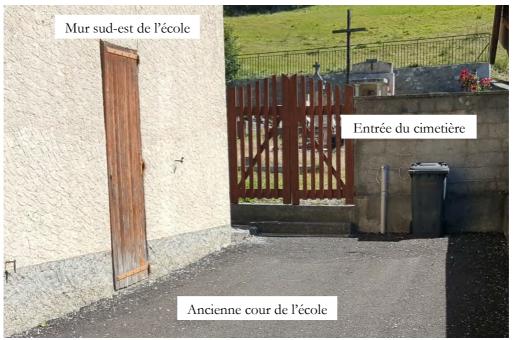
Dessin au fusain représentant la vieille église

La Favière avait son curé jusqu'aux années 40. Il habitait une petite maison contiguë à l'église. Une anecdote, racontée par les vieux du village (mais n'était-ce pas plutôt une légende colportée par des « mauvaises langues » ?), certifie qu'en hiver, le soir, quand le curé arrivait de Prads où il était allé pour « dire les vêpres » ou pour assurer une autre de ses fonctions (baptême, extrême-onction, enterrement par exemple), Madame Argentin : assurait (à tout le moins !) son repas ; lui mettait une serviette bien chaude dans le dos (car il transpirait beaucoup pour venir de Prads à pied) ; et lui faisait « chauffer une pierre » grâce à laquelle il chauffait son lit.

### L'état des lieux, aujourd'hui...

Aujourd'hui, l'église et le cimetière sont installés sur des lieux différents de ceux qu'ils occupaient jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle... (cf. photo p. 38 : vue du cœur du village et lieux « remarquables »).

• le cimetière a été désaffecté. Un nouveau cimetière a été installé, peu avant 1900, un peu plus à l'ouest. Il jouxte l'école et le four et son entrée se situe au fond de ce qui servait de cour d'école.



L'entrée du cimetière actuel de La Favière



Vue générale du cimetière actuel de La Favière

Pendant de nombreuses années, La Favière a donc possédé deux cimetières! C'est à la fin des années 70 que les parcelles de terrain sur lesquelles se situaient l'église et le « vieux cimetière » ont été « privatisées » et vendues à des particuliers à l'initiative du maire de Prads de l'époque Léon Théus (cf. ci-dessous, fac similé de la décision du conseil municipal de Prads, en date du 17 avril 1979).

OFOZEP Marien & MENE SEANCE
OBJET MODIUM & PAUL BRAVE
1 de la ser de la la ser de la
to d'an tomain de comin de tomain commande de provide à de offer
Sommand au plan estastrul!
- fertien B. V. 285, June Culture
- Hetron B. V. ICO 1'me contenunce de 4489
- Ketion B. W. 200, d'une contenunce de 2 a 30
at 100ar = 4 a 14
a record the lange of the service the
The the ANDIE 1314 Pour de pour de mille founce.
Le LATETET be Comeil, Dui Perpoe de Marian & Maise.
Completant and to trong in
construction, que or trosain ne peut être utilisé pour te noutre d'un par de mur de soutenment en ruinon ne présentant que des dessures de mur de soutenment
on retires in your on soils of any plan the must be asult numer
in combe au popositaire.
in combe an poposictaine.
Compate que l'affer de Maries anti-
Poso la commane,
nevide de l'anne
ce tunain pour la somme de all consiguence de lai cides
ce tonain pour la somme de mille fluves, le fais de
notaine et d'enorgistement étant à la charge de L'orheteur.
and the rest of the constant

Cette modification du lieu de sépulture consacré aux morts de La Favière pose toutefois un problème éthique : en effet, les « restes » de personnes qui ont été inhumées dans le « vieux cimetière » (i.e. avant 1900) n'ont pas été transférés dans le nouveau cimetière! Les descendants encore vivants des familles dont les aïeux les plus lointains sont inhumés dans ce « vieux cimetière » ne peuvent donc plus se recueillir sur la tombe de leurs ancêtres...

À titre d'exemple, n'ont pas été transférés dans le cimetière actuel :

- les « restes » de Louis Segond (1795-1868) et de son épouse Elisabeth Puget (1802-1854), ascendants de Claire-Marie Segond épouse de Paul Roux (cf. Chapitre 5) qui sont les arrière grandsparents des familles Dou et Roux, dont certains descendants sont vivants et résident à La Favière ;
- les « restes » de Louis Garcin (1788-1836), de son épouse Marie Garcin (1792-1851), et de leur fils Joseph Garcin (1820-1898) qui sont les arrière grands-parents et le grand-père paternel de la famille de Joseph Garcin (dit « Le Jouséloun Bise », à qui nous rendrons hommage au chapitre 26) et dont certains descendants sont également vivants et résident à La Favière.
- Quant à l'église, comme nous l'avons déjà dit, elle a été démolie à partir de 1948. Seul un pan de mur a été conservé : il sert actuellement de mur de soutènement à un jardin privé. La cloche, quant à elle, a été conservée : elle a été installée sur le parvis de la chapelle qui a remplacé la « vieille église » (cf. photo page 196).



Le seul mur encore debout de la vieille église

### > La chapelle actuelle

Cette chapelle, qui a remplacé l'église détruite, a été érigée juste à l'entrée du village par la D 107, sur l'emplacement d'un jardin cédé gracieusement par la famille de Mélanie Garcin, dont nous reparlerons au chapitre 36. Ses plans ont été dressés par Monsieur Carré, architecte départemental délégué à la reconstruction<sup>84</sup>. Les travaux ont été exécutés par les artisans maçons MM. Anselme et Sospetti et ont duré plusieurs mois. Les principaux matériaux utilisés pour sa construction ont été récupérés sur place (en particulier, le sable provient du lit de La Bléone) ou ont été amenés depuis Digne (chaux, ciment, charpente, porte d'entrée, ...).

Elle a un chœur et sa nef orientés vers l'est, son clocher étant tourné vers l'ouest. Elle joue en fait une double fonction :

- remplacer l'église de La Favière, détruite...;
- et la chapelle du hameau Eaux-Chaudes, détruite par les Allemands pendant la guerre de 1939-1945.





La chapelle actuelle et la cloche de la vieille église, installée sur le parvis de la chapelle

84 Un premier essai avait été réalisé par M. Abbès, ingénieur du Génie Rural, qui depuis toujours s'était intéressé par la vallée et auquel toute la paroisse est profondément reconnaissante.

196

Le 8 août 1948, cette nouvelle chapelle a été bénie solennellement par M le Chanoine Marchand (archiprêtre de la cathédrale de Digne, délégué par Monseigneur Joissains, évêque du diocèse).



Le coquet intérieur de la chapelle (nef et chœur)

Le jour de son inauguration, le beau temps a permis la célébration d'une messe en plein air, avec la participation de la Fanfare Dignoise et du groupe folklorique « Escolo de la Bleone ».

Ce même jour, une procession en l'honneur de cet édifice a été organisée depuis la chapelle jusqu'à la croix de 1912, rassemblant une foule considérable (plus de 500 personnes!)...



Vue de la longue procession, lors de l'inauguration de la chapelle en 1948

Une plaque rappelant son origine a également été apposée ce jour-là sur son mur sud. Le texte de cette plaque, écrit en Provençal, précise en substance que : « Cette chapelle a été bâtie en 1948, grâce au service de la Reconstruction. Elle tient la place de la Chapelle des Eaux-Chaudes que les Allemands brûlèrent le 30 juillet 1944. Un grand merci à toutes les bonnes volontés qui ont aidé à l'ériger ».



L'inscription sur la plaque apposée sur le mur sud de la chapelle

# 21.2. La religion

À La Favière, la tradition en matière de religion est le catholicisme. On ne peut pas affirmer que tous les habitants étaient ce qu'il est convenu d'appeler des pratiquants dévots de cette religion. Cependant, quasiment toutes les familles respectaient à tout le moins les marqueurs traditionnels et fondamentaux de la vie chrétienne : baptême, communion(s), mariage à l'église, port d'habits de deuil, extrême onction...

Par ailleurs, même si certains rites (comme se signer en passant devant une croix, réciter les prières conventionnelles avant les repas et avant le coucher...) n'étaient pas des pratiques considérées par tous comme essentielles, tous respectaient (voire vénéraient!) les lieux du culte religieux catholique (église, cimetière, oratoires et/ou croix le long des routes ou des chemins...). En particulier, quelle que soit la nature, la qualité et la fréquence de leurs pratiques religieuses, ils éprouvaient un profond respect pour le curé et son savoir spirituel et mystique.



Croix (dite « croix de 1912 ») sur la D 107 (route principale d'accès au village), et croix sur un des sentiers qui conduisent au plateau du Serre

Certaines femmes pouvaient tout de même être taxées de « bigotes », dans la mesure où allaient prier elles quotidiennement ou presque, en particulier tous les soirs du mois de mai (le « mois de qu'elles avaient Marie »), toujours leur chapelet sur elles pour égrener des « Notre Père » ou des « Je vous salue Marie », et chanter des cantiques de « la vierge l'honneur Marie »85. En tout cas, elles ne manquaient jamais communion eucharistique lors de la messe du dimanche (qui se disait et se chantait bien évidemment en latin, « servie » par les enfants des dévotes du village!).



Portait au fusain d'Adèle Garcin et son (grand) chapelet

\_

# Chapitre 22 : La « bugade » (la grande lessive)

À La Favière, avant l'arrivée des machines à laver, le lavage des habits et du linge de maison se faisait « à la main », généralement une fois par semaine, à la poudre « CATOX » (produit des savons « Le Chat »), ou au savon « de Marseille » (savon traditionnel fabriqué depuis le XIVe siècle, le plus souvent parfumé à partir d'huile d'olive).





CATOX et Savon de Marseille

Cette tâche hebdomadaire était réalisée à la fontaine du village, dont une partie était aménagée en lavoir (voir supra, chapitre1 et 9, et cidessous, page 202). Le linge de maison important en taille (et tout particulièrement les draps, fabriqués en toile de lin blanche!), quant à lui, faisait l'objet d'un traitement spécial... Deux à trois fois par an environ, en effet, c'était le jour de la grande lessive (la « bugade »), qui réunissait généralement plusieurs maîtresses de maison s'entraidant : les draps étaient lavés selon une technique utilisée depuis l'antiquité<sup>86</sup>, à savoir « à la cendre », dans une énorme lessiveuse, selon un processus immuable.

86 http://www.grands-meres.net/faire-de-la-lessive-a-la-cendre/#UEMLRj3sO1HTeLco.99



Partie « lavoir » de l'une des deux fontaines

Ce processus, qui se déroulait sur deux jours, était le suivant :

- 1) le premier jour, on mettait les draps sales « au savon » ;
- 2) le jour suivant, on plaçait de la cendre de bois tamisée (dans des sachets en toile) au fond d'une lessiveuse (le « cuvier »);
- 3) ensuite, on mettait plusieurs couches de draps savonnés dans ce cuvier en évitant de trop les froisser;
- 4) enfin, on versait de l'eau tiède sur les draps, puis de l'eau de plus en plus chaude (jusqu'à de l'eau bouillante) dans le cuvier.

Cette opération était répétée plusieurs fois (toujours avec la même eau), au moins pendant 18 heures. C'est la potasse contenue dans les cendres qui permettait d'obtenir le blanchissement du linge.

Le rinçage était réalisé à la fontaine, dans sa partie médiane (le « rinçoir ») dans lequel on avait pris soin d'installer un grand drap propre pour éviter le contact des draps lavés avec les parois du bassin.

À noter que l'eau de la lessive n'était pas jetée : elle avait elle aussi son utilité! Elle servait à laver (et également à désinfecter!) les planchers des habitations constitués le plus souvent de planches de mélèze (dont le bois est imputrescible).



Noémie (et sa lessiveuse!) en train de faire une « petite bugade »

Après la « bugade », on faisait sécher le linge et on le repassait. Avant l'arrivée de l'électricité et des fers électriques (et bien avant les « centrales vapeur » actuelles !), le repassage du linge pouvait être réalisé de deux manières :

- au moyen de fers en fonte que l'on faisait chauffer sur le poêle ;
- ou au moyen de fers creux que l'on remplissait de braises chaudes, et qui possédaient un conduit et une ouverture placés sur le dessus pour évacuer les vapeurs et les fumées.





Fer à repasser en fonte et fer à repasser « à braises »

# Chapitre 23: Le four du village

À La Favière, pas de boulanger! Et ce n'est qu'en 1956 qu'un boulanger de La Javie (M. Bérenguel) est venu livrer et vendre son pain à La Favière une ou deux fois par semaine!

Or, le pain, du fait qu'il est un aliment très complet, était (et est toujours) considéré comme un aliment de base qu'on trouvait à tous les repas : au petit déjeuner trempé dans du café au lait ou du « phoscao » (poudre chocolatée) ; au repas de midi pour accompagner les autres aliments, comme base du goûter des enfants ; au repas du soir, trempé dans la soupe.



Boîte de Phoscao

Il fallait donc s'organiser pour se procurer du pain par ses propres moyens. Toutefois, cette contrainte ne faisait pas problème. En effet :

- soit on s'approvisionnait à Prads, où l'un des épiciers (Eugène Daumas, dit « Le Tchicou ») faisait office de dépôt de pain ;
- soit on fabriquait son pain, dans la mesure où La Favière possédait son four, toujours en état de fonctionner (et aujourd'hui très rarement utilisé, sauf peut être par quelques nostalgiques du pain au levain cuit au feu de bois, et pour cuire des pizzas!).



Le four de La Favière, aujourd'hui

Le levain, mélange obtenu par une culture symbiotique de bactéries lactiques et de levures se développant dans un mélange de farine complète et d'eau était conservée dans un panier, enveloppé dans un linge<sup>87.</sup>

La veille du jour choisi pour la fabrication du pain, ce levain était mélangé à la quantité de farine désirée. De l'eau et du sel étaient ajoutés en quantité suffisante : ce mélange était mis à fermenter dans une maie, réservée à cet usage, jusqu'au jour de la fabrication du pain.



Une maie

Au petit matin du jour de la cuisson, les opérations effectuées étaient les suivantes :

- 1°) des fagots de bois étaient utilisés pour chauffer le four pendant plusieurs heures ;
- 2°) le mélange était longuement pétri à la main (au moins pendant une heure), et en tout cas jusqu'à ce que la pâte ne colle plus aux doigts ;
- 3°) des pains étaient confectionnés et incisés avec une lame de rasoir (pour éviter les craquellements);

<sup>87</sup> https://fr.wikipedia.org/wiki/Levain\_panaire. Aujourd'hui, de nombreux adeptes du pain « bio » confectionnent eux-mêmes leur levain et fabriquent eux-mêmes leur pain, par exemple dans des fours à pizza. Des « machines à pain » (ou « robots boulanger ») achetées dans les commerces d'électroménager ou dans les grandes enseignes peuvent également être utilisées pour fabriquer du pain « chez soi »

- 4°) les cendres du feu ayant chauffé le four étaient évacuées et les pierres nettoyées avec un vieux drap humidifié (le « pénas »);
- 5°) les pains étaient enfournés à l'aide d'une « pelle » en bois avec un long manche, et leur cuisson surveillée minutieusement ;



une pelle de boulanger en bois

6°) Une fois cuits, les pains étaient retirés à l'aide de la pelle. Ils pouvaient se conserver pendant plusieurs jours, tout en gardant leur saveur.

Bien évidemment, compte tenu de l'ampleur de la tâche et du long temps nécessaire à toutes ces opérations, notamment pour amener les fagots, mettre le four en chauffe et le nettoyer, plusieurs familles s'organisaient pour pétrir leur pâte et cuire leur pain le même jour!

Le temps de la cuisson était par ailleurs le plus souvent l'occasion de réunir plusieurs habitants pour bavarder autour d'un vin chaud!

De plus, les femmes en profitaient pour préparer et cuire au four encore chaud de délicieuses tartes à la confiture de saison.





Exemples de « tartes maison » à la confiture

# Chapitre 24: La tonte des ovins

À La Favière, au printemps, quelque temps avant l'agnelage des brebis, en principe avant que les troupeaux soient mis à pacager à l'extérieur de la bergerie, et en tout cas avant le départ pour la montagne pastorale, les éleveurs tondaient les ovins composant leur cheptel.

La tonte des ovins<sup>88</sup>, quelquefois décriée, est cependant nécessaire, au moins une fois par an, en dépit du fait que l'association loi 1901 « *Laissons Leur Peau Aux Animaux* » (LLPAA), créée en juillet 2013 par des militants de la protection animale, s'élève contre la tonte qu'elle considère cruelle et comme cause de souffrance pour les animaux.

En effet, la laine est une fibre principalement constituée de kératine qui pousse de manière continue. La tonte s'avère donc comme un acte d'hygiène pour le bien-être de l'animal :

- d'une part car trop de laine pourrait nuire à sa santé;
- et d'autre part car elle évite l'apparition et le développement de pathologies et affections externes, par exemple :
  - des myases<sup>89</sup> ou des gales provoquées par des piqûres (ou des morsures) de parasites des ovins : aoûtats, tiques, acariens, mélophages (poux du mouton);
  - et la « maladie de Lyme » <sup>90</sup> très dangereuse pour l'homme. Cette maladie de Lyme (ou « borréliose de Lyme ) est en effet « une maladie infectieuse due à une bactérie appelée Borrelia burgdorferi, transmise par l'intermédiaire d'une piqûre de tique infectée. Cette zoonose peut toucher

 $90https://www.google.fr/search?q=maladie+de+Lyme\&rlz=1C1CHBF\_frFR729FR729\&oq=maladie+de+Lyme\&aqs=chrome.69i57j0l5.5269j0j7\&sourceid=chrome\&ie=UTF-8$ 

<sup>88</sup> Pour plus d'infos, cf. l'URL : http://atm.tondeur.free.fr/panneau.htm.

<sup>89</sup> http://www7.inra.fr/opie-insectes/pdf/i160gourreau.pdf

plusieurs organes et systèmes, la peau mais aussi les articulations et le système nerveux».

Aujourd'hui, la tonte est le plus souvent réalisée par des tondeurs professionnels, se déplaçant de ferme en ferme, à l'aide de tondeuses électriques élaborées spécifiquement pour cet usage. Avec ce moyen moderne, la tonte d'une brebis peut s'effectuer en moins de 2 minutes.

Il existe même des compétitions de tonte de moutons un peu partout dans le monde (Irlande, Royaume-Uni, Afrique du sud, Nouvelle Zélande et Australie). Au Pays de Galles, par exemple, le concours de tonte de moutons est l'un des événements phares de la Welsh hippique Royal<sup>91</sup> et en France, chaque année, un championnat de France de tonte des ovins est organisé.



Une tondeuse électrique pour la tonte des ovins

Mais rien de tel à La Favière: la tonte était pratiquée par le propriétaire du troupeau, aidé généralement par d'autres propriétaires du village (le devoir d'entraide obligeait!) et était réalisée au moyen de grands ciseaux: les « forces » (outils dotés de deux lames qui se chevauchent réunies par un ressort en acier et qui travaillent en cisaillement). L'apprentissage de la technique de la tonte se faisait empiriquement, par « essais et erreurs », à partir de l'observation des anciens et à partir de leurs conseils.

<sup>91</sup> http://www.laissons-leur-peau-aux-animaux.org/#lla-tonte-une-pratique-cruelle/cfcw.



« Forces », utilisées pour la tonte « à l'ancienne »

La technique la plus utilisée pour tondre avec des forces était la suivante : l'animal, les pattes ligotées, était couché sur le train arrière, la tête sur les genoux, le plus confortablement que faire se peut pour éviter qu'il se débatte. La tonte s'effectuait en commençant par la tête, le cou jusque sous la gorge, puis en allant vers les côtes et les flancs, les cuisses, le ventre, les pattes, la queue, et en terminant par le dos.



La tonte « à l'ancienne » d'une brebis

La toison est alors détachée et roulée, le côté peau vers l'extérieur. On obtient ainsi un produit pesant de 2 à 5 kg utilisé dans la production textile, notamment pour ses capacités d'isolant thermique.

La vente de la laine constituait un revenu non négligeable pour les propriétaires d'ovins.

# Chapitre 25: La chasse

À La Favière, comme partout en France, la chasse sous toutes ses formes était déclarée « ouverte » par arrêté préfectoral, en principe début septembre, depuis les premiers jours d'automne et tout au long de l'hiver. Du double fait que les travaux des champs étaient « en sommeil » et que les soins des animaux étaient effectués à la tombée de la nuit, la chasse était l'une des occupations les plus importantes pour les hommes dans la journée.

Les armes utilisées étaient essentiellement des fusils à deux canons juxtaposés, de calibre 16 ou 12, dont certains étaient encore « à chiens extérieurs ».



Fusil à canons juxtaposés et fusil à « chiens extérieurs » (vue partielle)

Aujourd'hui, nombreux sont les chasseurs qui disposent de plusieurs fusils (soigneusement rangés dans des râteliers en période hors chasse), et qui utilisent des fusils à canons superposés ou des carabines à rechargement automatique, notamment pour les battues au gros gibier.



Fusil de chasse à canons superposés (vue partielle)



Råtelier porte-fusils

# 25.1 - La chasse au gibier à poil

S'agissant des animaux à poil, les lièvres (« lepus », appartenant à la famille des léporidés), les chamois (« rupicapra rupicapra », appartenant à la famille des capridés) et les sangliers (« sus scrofa », appartenant à la famille des suidés), étaient les gibiers les plus chassés.

Les autres gibiers de montagne à poils (mouflons, chevreuils, lapins, marmottes,...) étaient rares ou absents, à l'époque dont on parle<sup>92</sup>.

<sup>92</sup> Pour exemplifier : le mouflon a été introduit récemment ; pas de lapin de garenne ; pas de chevreuil ; les marmottes (pourtant en nombre en haute montagne !) n'étaient pas réputées pour leur chair et rares étaient les mustélidés (fouines, martres et blaireaux) présents aux alentours du village...

Pour les chasseurs favièrons, il ne s'agissait pas prioritairement de chasser pour commercialiser les produits de la chasse... Il s'agissait avant tout de pratiquer une chasse-loisir, de prendre du plaisir avec son(ses) chien(s) et avec un ou plusieurs amis.

Mais il va de soi qu'il s'agissait aussi de profiter de morceaux de viande de qualité, partagés et/ou consommés (le plus souvent en rôtis, en daube ou en civet, ces derniers étant mijotés dans une cocotte en fonte!) lors de repas de famille ou pris en commun entre les chasseurs ayant participé à la partie de chasse.

Dans les forêts et les montagnes proches de La Favière on trouvait deux espèces de lièvres :

- le lièvre d'Europe (lepus europaeus, classé dans l'ordre des lagomorphes)<sup>93</sup>, à la robe brun roux et aux grandes oreilles ;
- et le lièvre variable (lepus timidus varronis, que l'on trouve essentiellement dans les Alpes), de moindre taille, qui change de poil en automne et devient tout blanc (d'où l'appellation familière de « blanchon »).





Lièvre variable (« blanchon ») en hiver

212

<sup>93</sup> http://www.chassons.com/encyclopedie/animaux/lievre-brun/lievre-brun.htm pour plus d'informations sur cet animal

Le lièvre (« la lèbre » en Provençal) était le plus souvent chassé par deux ou trois amis aidés par un chien courant (souvent un beagle ou un pointer anglais, mais le plus fréquemment un chien « bâtard »).







Adrien et ses chiens de chasse... (de G à D : « Tosca », « Rita » et « Taiaut »).

Le chien était chargé de repérer un lièvre, de le « lever » et de le poursuivre en suivant sa trace par l'odorat et en aboyant, parfois pendant plusieurs heures. C'est le type d'aboi qui permettait aux chasseurs de savoir quel était le « statut » de la recherche du chien : en « repérage » du gite, ou à la poursuite de l'animal (le chien « bourrait »).

Les lièvres ayant leurs lieux de passage rituels sur leur territoire, les chasseurs ayant une parfaite connaissance du secteur exploité (ce « savoir empirique » se transmettait de génération en génération), allaient de ce fait « se poster » aux endroits stratégiques où les lièvres passaient habituellement. Une fois « au poste », ils attendaient patiemment le passage du gibier pour le tirer (avec des cartouches chargées de plombs d'un diamètre de 6 ou de 4 mm)<sup>94</sup>.

La chasse aux lièvres, aux chamois et aux sangliers était à l'époque autorisée pendant toute la durée de la période de chasse, tout comme celle du petit gibier. La réglementation concernant ce type de chasse était souple : être en possession d'un permis de chasse national suffisait, et il était possible d'utiliser comme munitions (en particulier pour les gros gibiers : chamois et sangliers) des balles ou des chevrotines (projectiles de gros diamètre 95)...

95 Les cartouches chargées de chevrotines contenaient en principe 9, 12 ou 15 grains (parfois reliés entre eux par du fil de laiton).

213

<sup>94</sup> Les cartouches étaient le plus souvent fabriquées par les chasseurs eux-mêmes...

Nonobstant cette réglementation, il pouvait arriver qu'un chamois, repéré hors période de chasse autorisée, par un « ancien », assis sur un banc de la place et « balayant » les montagnes avec des jumelles, fasse l'objet d'une « mini-traque » <sup>96</sup>...







Un chamois

Un mouflon

Un sanglier

La chasse au chamois était très particulière...

Du fait de la dangerosité des secteurs très escarpés où vivent les chamois, cette chasse n'utilisait pas les chiens pour lever et poursuivre ce gibier : le risque pour eux aurait été trop important.

De ce fait, elle était rarement le fait d'un seul homme : le plus fréquemment, elle était réalisée par un petit groupe de chasseurs et organisée sous la forme de « battue ».

Une battue aux chamois se déroulait le plus généralement selon un rituel bien huilé. C'est la veille de la battue, sur un banc de la place du village, que tout était planifié :

- dans quel secteur se déroulerait la battue ;
- quels seraient les « postes » à pourvoir et qui seraient pourvus ;
- quels seraient les hommes qui devaient les occuper ;
- et quels seraient les participants qui mèneraient « la traque » (i.e. faire du bruit pour déranger les animaux et les diriger vers les chasseurs postés).

<sup>96</sup> Le nombre de hordes de chamois étant important à l'époque, cette chasse « braconnée » ne menaçait pas le développement de l'espèce, ne mettait pas en danger l'équilibre écologique et ne dérangeait pas le développement durable !



Retour de battue. On reconnaît, de G à D : Roger, Maurice, Odilon (le « vieux Dilon »),

Joseph (Le « suisse »), Marius (Le « corse ») et Odilon (Le « Dilounet »)



L'équipe (Faviérons et amis invités) ayant participé à une battue et son beau tableau de chasse (en 1965)





Daniel et ses amis présentent le chamois qu'ils ont tué et Odilon rentre chez lui...



Une belle prise

Dès le retour de la chasse, le soir de la battue, sur la place du village, un étal était installé, sur lequel était(étaient) dépecé(s) l'animal (ou les animaux) abattu(s). Bien évidemment, tous les chasseurs ayant participé à la battue profitaient du produit de la chasse. Seules les têtes des animaux abattus (et en particulier les cornes, à la forme très particulière<sup>97</sup>!) étaient réservées « de droit », en tant que trophée, aux chasseurs qui les avaient tués.

97 « L'angle formé par le crochet permet dans presque tous les cas de distinguer un mâle d'une femelle : le crochet ouvert est le signe distinctif des femelles (plus de 45°). Le diamètre des cornes est également plus fort à la base chez le mâle » (https://fr.wikipedia.org/wiki/Chamois).

216

\_





Un beau trophée

Le dépeçage d'un chamois, sur la place

Les hommes jouant le rôle de boucher étaient généralement ceux qui assumaient cette fonction lors de l'abattage et l'équarrissage des cochons, les autres discutant le plus souvent pour porter un jugement relatif aux conditions dans lesquelles s'était déroulée la battue (on ne parlait pas encore de « débriefing » !).

Autant de parts que de chasseurs étaient réalisées, les plus équitables que faire se peut quant aux morceaux les composant. Un tirage au sort avec double numérotation (un numéro sur chaque part de viande, autant de numéros que de parts dans un chapeau...) était ensuite organisé pour que l'équité soit respectée.

Dans les années 1990-2000, la chasse au gros gibier à poil s'est un peu plus diversifiée puisque quelques chevreuils et surtout des mouflons ont rejoint chamois et sangliers dans la région. Cependant, la liberté de chasser ces gibiers n'est plus la même!

Actuellement cette chasse est strictement réglementée... Des documents préfectoraux sont édités chaque année précisant les règlements relatifs aux actions de chasse, et notamment les dates d'ouverture et de clôture et les limites des quartiers (voir ci-dessous les Fac similés).

Les chasseurs doivent se procurer ces documents auprès du secrétaire de la Société de Chasse avant toute action de chasse en battue et les lui remettre renseignés à leur retour.

#### En fait, tout est réglementé:

- un plan de chasse doit être établi avant toute battue ;
- on considère qu'une battue est formée (avec tous règlements associés...) dès que le groupe de chasseurs comporte plus de 4 personnes;
- les lieux de chasse (les « quartiers ») sont délimités précisément ;
- le lieu où se déroulera la chasse, le type de gibier chassé et le nombre de pièces doivent être spécifiés et annoncés à l'avance;
- les chasseurs doivent se procurer un (ou des) bracelet(s), en fonction du type de gibier annoncé;
- la chevrotine est interdite : seuls les tirs à balle (ou à l'arc!) sont tolérés ;
- un seul gibier peut être abattu et bagué;
- le bracelet doit être fixé sur le gibier abattu ;
- une « carte de prélèvement » doit être renseignée ;
- un « carnet de battue » doit également être renseigné précisément (pour les battues au sanglier et au chevreuil).

Sanglier	11 septembre 2016	8 janvier 2017 au soir	A balle ou a l'arc uniquement. Chasse individuelle ou en battue : lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche.				
oangriei	Ouverture spécifique : 1er juin 2016	Pour l'ensemble du	Pour le pays cynégétique n°1 : chasse uniquement pendant l'ouverture générale (sauf Le carnet de battue est obligatoire pour les battues toute la saison.  Du 1° juin 2016 au 13 août 2016 :				
	Pour l'ensemble du département, ouverture anticipée : 14 août 2016	département, prolongation jusqu'au 26 février 2017 au soir	<ul> <li>- chasse à l'affût avec désignation de l'emplacement sur un plan au 1/25.000e (poste chasse à l'affût du sanglier, le tir du renarc est permis dans lesconditions fixées par l'au</li> <li>Du 14 août 2016 au 10 septembre 2016 et du 9 janvier 2017 au 26 février 2017 : - jeudi, samedi et dimanche, en battue uniquement.</li> </ul>				
Chevreuil (*)	11 septembre 2016 Ouverture spécifique : 1er juillet 2016 (brocard uniquement)	8 janvier 2017 au soir	A balle ou à l'arc uniquement. Chasse individuelle ou en battue : lundi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche. Carnet obligatoire pour les battues toute la saison. Du 1" juillet 2016 au 10 septembre 2016 : cette espèce ne pourra être chassée qu'à l'a miradors doit faire l'objet d'une déclaration à l'Office national de la chasse et de la faun À l'occasion de la chasse à l'affût ou à l'approche du chevreuil, le tir du renard est permi				
Cerf (*) Daim (*)	11 septembre 2016	8 janvier 2017 au soir	A balle ou à l'arc uniquement. Chasse individuelle ou en battue : lundi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche. Pour la chasse du cerf en battue, le carnet délivre par la F.D.C. est obligatoire.				
Mouflon (*)	11 septembre 2016	8 janvier 2017 au soir	À balle ou à l'arc uniquement. Chasse à l'approche uniquement : lundi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche. Pour les licences guidées et dirigées ONF, chasse tous les jours sauf le vendredi.				
Chamois (*)	11 septembre 2016	8 janvier 2017 au soir	À balle ou à l'arc uniquement. Chasse à l'approche uniquement : lundi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche. Pour les licences guidées et dirigées ONF : chasse tous les jours, sauf le vendredi.				
Renard	14 août 2016	26 février 2017	Mêmes conditions que pour les sangliers				
Gibier de montagne							
Marmotte	11 septembre 2016	2 octobre 2016 au soir	Uniquement le dimanche.				
Petit tétras Lagopède Bartavelle et Rochassière Gélinotte	25 septembre 2016	10 novembre 2016 au soir	Jeudi, samedi et dimanche uniquement pour les seuls bénéficiaires d'un plan de chas				
Lièvre variable	25 septembre 2016	10 novembre 2016 au soir	Jeudi, samedi et dimanche uniquement. Plan de gestion de 1 lièvre/jour/chasseur.				
Oiseaux de passage							
Tourterelle des bois	27 août 2016 (suivant A.M.)	20 février 2017 au soir (suivant A.M.)	lvant l'ouverture générale, chasse à poste fixe matérialisé de main d'homme et à plus				
Tourterelle turque	11 septembre 2016 (suivant A.M.)	20 février 2017 au soir (suivant A.M.)	Chasse 5 jours par semaine : lundi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche.				
Caille des blés	27 août 2016 (suivant A.M.)	30 novembre 2016 au soir	Avant l'ouverture générale, chasse au chien d'arrêt 3 jours par semaine : jeudi, samedi A compter de l'ouverture générale : lundi, jeudi, samedi et dimanche. Plan de gestion de 4 cailles/jour/chasseui				
Bécasse des bois	11 septembre 2016	20 février 2017 au soir	Tonto l'ecatione des brodi marce di les di recondi et diagno.				

Extrait de l'arrêté préfectoral N° 2016.183-004 du 1er juillet 2016 relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2016-2017 dans le département des Alpes de Haute Provence

Article 4 : L'emploi des gluaux pour la capture des grives et des merles noirs destinés à servir d'appelants est autorisé du 2 octobre 2016 au 11 décembre 2016 sur autorisations annuelles délivrées par le Préfet au détenteur du droit de chasse, en application de l'arrêté ministériel du 17 août 1989. Article 5 : La chasse de la femelle du chamois suitée, isolée de la harde ou non est interdite toute l'année, et sur tout le territoire des Alpes de Haute-Provence afin de favoriser la protection et le repeuplement naturel du gibier.

Article 6: La chasse en temps de neige est interdite, à l'exception de :

la chasse au gibier d'eau sur les fleuves, rivières, canaux, réservoirs, lacs, étangs et dans les marais non asséchés, le tir au dessus de la nappe d'eau étant seul autorisé.

la chasse au sanglier jusqu'au 8 janvier 2017 trois jours par semaine : les jeudi, samedi et dimanche

- pour le pays cynégétique n° 1 : deux jours par semaine : samedi et dimanche
- pour les pays cynégétiques n° 9 et n° 11 : chasse en battue uniquement par temps de neige
- -la chasse au sanglier du 9 janvier 2017 au 26 février 2017 ; les jeudi, samedi et dimanche, en battue uniquement.
- la chasse au mouflon et au chamois dans le cadre du plan de chasse légal, les lundi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche.
- la chasse au cerf, au chevreuil et au daim dans le cadre du plan de chasse légal, ainsi que la chasse au renard, les lundi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche. Toutefois, la chasse en battue pour ces espèces ne pourra se pratiquer que les jours autorisés pour le sanglier sur l'ensemble du département, c'est-à-dire jeudi, samedi et dimanche. Article 7: Toute chasse de grand gibier regroupant 4 chasseurs et plus est réputée être une battue, rendant le carnet de battue obligatoire.

Article 8 : Le carnet de battue est délivré par la FDC aux titulaires ou détenteurs du droit de chasse. Le responsable de chaque battue doit être en mesure de présenter le carnet aux autorités de police compétentes. Sur chaque carnet, sont consignés, avant chaque battue, la date, le lieu et le nom des participants ainsi qu'après qu'elles aient eu lieu, leur résultat. Ce carnet devra être retourné obligatoirement à la F.D.C. en fin de saison.

Article 9: Pour toute action de chasse dans les Alpes de Haute-Provence, le port du Carnet de Prélèvement Universel (CPU), y compris en battue, délivré par la Fédération départementale des chasseurs est obligatoire. Chaque sortie doit être indiquée. Le titulaire du CPU pourra noter les coordonnées d'un invité sur son carnet.

- Les espèces de petit gibier soumises au plan de chasse ou à un plan de gestion doivent être, après chaque prise, inscrites immédiatement sur le CPU ou le carnet de prélèvement bécasse.

- Pour les autres espèces de petit gibier ou le prélèvement d'un sanglier en chasse individuelle, l'inscription sur le CPU se fera au plus tard à la fin de l'action de chasse.

-Les espèces de grand gibier soumises au plan de chasse (chamois, mouflon, chevreuil, cerf, daim) ainsi que les sangliers prélevés en battue ne doivent pas figurer sur le CPU.

-Le CPU devra obligatoirement être retourné à la Fédération départementale des chasseurs avant le 15 mars 2017.

Article 10: Cet arrêté peut être contesté dans les deux mois qui suivent sa publication :

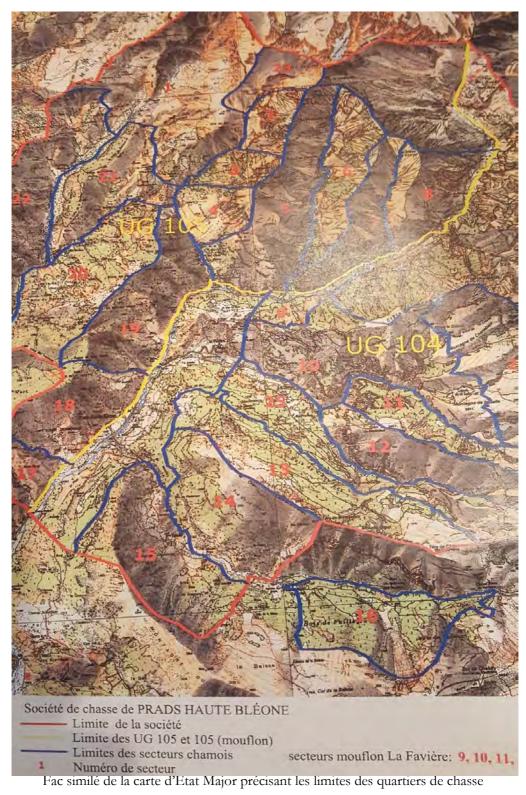
par recours gracieux auprès du Préfet des Alpes de Haute Provence,

par recours hiérarchique adressé au Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (l'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut être elle-même déférée auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois),

par recours contentieux devant le Tribunal Administratif de MARSEILLE 22-24, rue Breteuil 13281 MARSEILLE CEDEX 06.

Article 11: Le Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes de Haute-Provence, la Directrice Départementale des Territoires sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs et affiché dans toutes les communes par les soins des maires.

Le Préfet, Bernard GUÉRIN



- Les rubriques figurant sur le présent registre sont à compléter régulièrement, après chaque sortie de chasse chamois et/ou moullon.
- Tout bracelet est retiré, la veille au soir du jour de chasse, à la permanence de plan de chasse et restitué le lendemain soir.
- Tout bracelet détérioré ou égaré fait l'objet d'une déclaration auprès de la Fédération des Chasseurs.
- Pour l'espèce chamois, deux bracelets de classe d'âge différentes pourront-être affectés par secteur et par jour de chasse avec un seul prélèvement possible.
- Pour l'espèce mouflon, un seul bracelet peut-être infecté par secteur et par jour de chasse .
- Lorsqu'il y a superposition des espèces chamois et mouflon dans un même secteur, possibilité d'affecter un bracelet de chaque espèce avec un seul prélèvement possible.
- Pour tout animal abattu, compléter une fiche de constat de tir et l'adresser à la Fédération des Chasseurs dans les 48 heures.
- En fin de saison, compléter le compte rendu d'exécution du plan de chasse, l'adresser à la Fédération des Chasseurs accompagners présent registre et des bracelets non utilisés.

### AUCUN BRACELET EGARE OU DETERIORE NE POURRA ÊTRE REMPLACE.

Exemples de « Bracelets ». De haut en bas : chevreuil, chamois (ISI 2), éterlou (jeune chamois ISI 1), mouflon adulte, jeune mouflon

CARTE DE PRELEVEMENT ARETORIGHER DAME LES 40 DE CONTROL SAISON 2016 - 2017							BRACELET MOUFLON			
0	0184 ASSO de PRADS HTE BLE			0	22	04	* M	OM	3023	
Date de tir :    1 201						de				
conqueur de la come droite en mm  conqueur de la come gauche en mm  colds vide : ,kg gr   Poids vide = abats blancs et abats rouges						po	Coller ic ortant le	i la lang N° du	puette bracelet	
OU olds plein :	,kg	gr	Poids	olein =	NOMA	GENT CO	ONSTATA	NI S	CHATLES OF	
		Cart	e de pr	élèven	nent					
Nombre d'ani	imaux attribués : \ \ ISI	1	MO	) N	IOF _	MOM				
	BRACELETS MIS A DIS	SPOSITION			COMPTE-RENDU DE LA SORTIE					
N° du/des bracelets	Nom et prénom du responsable d'équipe	Nº du secteur	Date d'utilisation	Signature	Cerfs observés	Chamois observés	Chevreuils observés	Mouflons observés	Résultat	
36851	GARCIN Albert	الد	1.0.16	9	2	0	0	2	2	
3684 / 3686 /	CIARDET Alon	12	11. 9.16	A	0	0	0	0	0	
3673	DERILLAT FORMI	9	11.9.16		0	1	2	0		
3655 /	M Givuo Laurah		8.9.16	1	2 0	14	1		3 2	
36861	FINO			-						
36581	GARCIN Alais	7	19,9,11	4	- 0	2			0 3	
685 1	GARCIT Albert	7	21.3.11	6	0	2	-	2	2 0	

Carnet de sortie pour le permis de chasser (extrait)

Il faut enfin signaler que, depuis quelques années, le loup (Canis lupus) est apparu dans les Alpes. Actuellement, dans le département des Alpes de Haute Provence, il y aurait une quarantaine de loups regroupés en cinq meutes.

Selon Yannick Léonard, chargé du suivi du loup dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONFCS), « il y a effectivement une meute sur le secteur, entre la Haute-Bléone et le massif des Trois-Évêchés. Elle est là depuis longtemps. Cette meute peut compter environ cinq individus, en hiver. Mais ils se déplacent, et ne sont pas forcément au complet<sup>98</sup> ».

Toutefois, le loup est une espèce protégée et ne peut pas être chassé, sauf dans des circonstances très précises. « Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, a pris deux arrêtés datés du 30 juin 2015, l'un fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant le loup; l'autre fixant le nombre maximum de spécimens de loups dont la destruction pourra être autorisée pour la période 2015-2016. Le nombre de loups pouvant être tués en 2015-2016 augmente de 24 à 36, alors que la population de loups est en baisse d'après le suivi officiel (ONCFS: 301 loups estimés en 2014, 282 loups en 2015) »<sup>99</sup>.

<sup>98</sup> http://www.francetvinfo.fr/faits-divers/accident/crash-dans-les-alpes/des-loups-menacent-ils-le-site-du-crash-peu-probable-selon-un-specialiste\_858461.html.

<sup>99</sup> http://www.notre-planete.info/actualites/4307-France-abattage-loups.

### 25.2 - La chasse au gibier à plumes

Pour ce qui est du gibier à plumes, les oiseaux les plus chassés étaient :

• **certains tétraonidés**<sup>100</sup>, et en particulier les lagopèdes et les grands tétras (ou coq de bruyère, ou encore « jalabre » en patois);





Lagopèdes et grand tétras

• les perdrix (et notamment les fameuses « bartavelles » de Pagnol) ;



Perdrix grise et perdrix bartavelle

• les merles ;



Un merle au bec jaune

<sup>100</sup> Pour plus d'informations sur les tétraonidés (tétras, lagopèdes et gelinottes), consulter : http://www.oiseaux-birds.com/page-famille-tetraonides.html

• et les différentes sortes de grives présentes sur le territoire.

À La Favière, quatre espèces de grives étaient présentes et étaient chassées : la grive musicienne (le « Tourdre »), la grive mauvis (« lou Siblaïré »), la grive litorne (le « Chacha ») et la grive draine (la « Seïro »).









Un « tourdre », un « siblaïre », un « chacha » et une « seïro »





Exemples de « chilets »

La chasse de ces oiseaux migrateurs à La Favière était peu pratiquée « à la glu » (technique permettant de prendre des grives vivantes et de les conserver dans des cages pour les utiliser en tant qu'« appelant »), « à la passée » (le soir ou le matin, lors des grandes journées de migration), au « chilet » (terme provençal désignant un appeau, sifflet permettant d'imiter le chant des oiseaux pour les attirer) ou « à l'affût » (« à l'agachon ») dans un poste plus ou moins rudimentaire, comme c'est le cas fréquemment dans le Var ou les Bouches-du-Rhône.

À La Favière, en tout cas, la chasse aux grives se pratiquait essentiellement au moyen de lecques et de pièges (types de chasse sont actuellement prohibés!)

• La lecque (tendelle en Aveyron et Lozère) est un piège traditionnel et ingénieux pour capturer les grives dans le sud de la France. Cette pratique, appelée « *la pierre* » par les celtes, ou « *la trappe* » au 19ème siècle, est devenue lecque dans les Alpes de Haute Provence et dans les Hautes Alpes<sup>101</sup>.

<sup>101</sup> http://www.chasse-grives.fr/197+la-lecque.html.

Une lecque est fabriquée avec une pierre plate (une « lauze ») posée sur des petites pierres, pour éviter le blocage au sol de la lauze en cas de gel de la terre (fréquent en altitude en hiver). Cette « lauze » est tenue en équilibre instable par quatre bâtonnets sur une autre pierre (le « cépoun »). Un bouquet de graines chargé d'attirer les grives (en général du genièvre, fréquent dans les « quartiers » du territoire de La Faviètre) est placé au centre du piège pour attirer l'oiseau.

En venant manger le bouquet, la grive rompt l'équilibre des bâtonnets, la pierre s'abat, la retient prisonnière et la tue.





• Les pièges étaient quant à eux appâtés avec un petit bouquet de genièvre ou avec des « aludes » (grosses fourmis ailées, récupérées dans des souches d'arbres pourries, ou au fond des fourmilières) et retenus à un arbuste par un fil de fer. Dès que l'appât est picoré, un ressort rabat les deux demi-cercles en acier : le piège se referme alors et emprisonne l'oiseau.



Un piège à grive

Les grives chassées sur le territoire de La Favière étaient réputées pour leur goût du fait qu'elles se nourrissaient essentiellement de graines de genièvre. Plumées (mais bien évidemment non vidées!), elles étaient bardées de lamelles de lard et cuites très lentement dans un poêlon en fonte ou à la broche, le jus de cuisson étant précieusement recueilli dans un plat placé sous le tournebroche.



La cuisson des grives à la broche

Manger la grive « au genièvre » exigeait (et exige encore...) de suivre tout un rituel, avant de la consommer... Le protocole est le suivant :

- 1) il s'agit de « préparer la tranche », à savoir d'étaler les viscères (il est bien évidemment hors de question de vider une grive nourrie au genièvre!) sur une tranche de pain grillé, préalablement trempée dans le jus de cuisson;
- 2) de consommer la totalité de l'oiseau, à savoir viande, gésier, entrailles et squelette, sauf les pattes et le bec<sup>102</sup>.



Une grive sur sa tranche de pain grillé

Du fait de leurs qualités gustatives, les grives étaient vendues un bon prix. Un marchand ambulant venait une fois par semaine environ à La Favière pour les acheter. Il les revendait à des restaurateurs de Digne ou à des usines de fabrication de pâté de la région.

La vente de grives représentait un revenu non négligeable pour ceux qui exploitaient les « meilleurs » domaines (lesquels étaient également

<sup>102</sup> Certains « vrais » mangeurs de grive « ne laissaient rien perdre » : ils faisaient brûler ces appendices et les rajoutaient sur la tranche !

les plus difficiles d'accès !). Du coup, avoir le droit de « caler des lecques » était une sorte de privilège.

L'attribution des territoires (appelés « les quartiers ») sur lesquels l'implantation des lecques était permise se faisait par adjudication, en mairie, quelque temps avant la date d'ouverture de la chasse. Le maire, ou le président de la société de chasse (personnes reconnues comme « assermentées » pour cette location annuelle aux enchères !), faisaient office de commissaire priseur.

Au cours de l'adjudication, chaque « quartier » était mis à prix, la somme de départ étant fixée au prorata de son espérance de rapport financier : trois allumettes allumées successivement (on allumait la seconde quand la première s'éteignait, et la troisième quand la seconde s'éteignait ...) déterminaient le temps des enchères ; était acquéreur et « locataire » du quartier pour un an celui qui avait donné la meilleure enchère quand le « troisième feu » s'était éteint.

Du fait que tous les quartiers ne se valaient pas, les plus rentables d'entre eux faisaient l'objet de luttes d'enchères acharnées (lesquelles parfois même se terminaient par des brouilles entres amis !).

## Chapitre 26: La pêche

À La Favière, deux cours d'eau et un lac faisaient le bonheur des pécheurs. Il s'agit :

- de « la Bléone » (rivière prenant sa source sur les pentes de l'Estrop : cf. chapitre 1) ;
- du « Riou » (affluent de « la Bléone », la rejoignant à un kilomètre environ en aval), au pont de « La Couasse » ;
- et d'un lac glaciaire situé à proximité du hameau Eaux-Chaudes<sup>103</sup>, situé au confluent de La Bléone et du Bussing (ruisseau longeant la route permettant d'accéder à Saumelonge, hameau du territoire de Mariaud).



Vue partielle du lac des Eaux-Chaudes

<sup>103</sup> Ce hameau a été détruit par incendie par les Allemands en 1944 (cf. supra, chapitre 8).

Les pêcheurs locaux étaient peu nombreux, mais compte tenu de la richesse en truites de ces rivières classées « cours d'eau de 1<sup>e</sup> catégorie » et proches de La Favière, nombreux étaient les pécheurs venus d'ailleurs (à vélo, puis en voiture...).

Deux espèces de poissons pouvaient être pêchées dans les eaux des rivières, à savoir les truites et les chabots. Ces espèces de poissons trouvaient dans ces torrents de montagne l'eau claire, vive, froide, bien oxygénée et surtout non polluée qui leur convenait parfaitement.

### Étaient donc pêchés:

- les truites « farios » (salmonidés carnassiers farouches et voraces) qui étaient très abondantes, cuisinées frites à la poêle après avoir été enfarinées ;
- et **les truites « arc-en-ciel »**, très vives et combatives, introduites dans les années 50 dans ces deux cours d'eau à partir des produits des piscicultures de la région, également cuisinées en friture<sup>104</sup>;
- quant aux **chabots**<sup>105</sup> (les « inéou » en patois), ils se présentaient sous la forme de petits poissons qu'on trouvait exclusivement dans le Riou et qui ont totalement disparu aujourd'hui. La manière la plus courante de le consommer (c'est ainsi que sa chair était la plus savoureuse!) était de les mélanger à une omelette après les avoir fait frire à la poêle.



<sup>104</sup> L'« implantation » des truites « arc en ciel » aux cotés des truites « fario » ne présentait aucun danger, puisqu'aucune hybridation n'est possible entre les deux espèces.

<sup>105</sup> Le chabot est un poisson ne dépassant pas 15 cm de long. Il a la forme d'une massue. Il possède une grosse tête, démesurée pour son petit corps, des lèvres épaisses et deux nageoires pectorales en forme d'éventail qui le rendent facilement identifiable. Son corps semble lisse parce qu'il est recouvert de minuscules écailles. Ses couleurs varient entre le noir, le brun, le jaune et le beige (http://educatif.eau-et-rivieres.asso.fr/pdf/chabot.pdf).

Deux sortes de pèches étaient pratiquées :

1°) La pêche « réglementaire » et réglementée, toujours d'actualité. La période autorisée est planifiée, un « permis de pèche » est indispensable pour la pratiquer....

Ce type de pêche était pratiqué :

- « à la canne à pêche » (généralement en bambou), avec pour appât, selon le moment de l'année : des vers de terre, des sauterelles, des mouches, ou des « pataches » (larves d'éphémères fixées sur des pierres de la rivière) ;
- ou « au lancer » (courte canne en fibre de verre) très flexible, équipée d'un moulinet et d'un hameçon avec un leurre artificiel.



- **2°)** La pêche « braconnée » (la surveillance par les garde-pêche était moins stricte qu'aujourd'hui!), qui se déclinait selon plusieurs techniques :
- la pêche « à la main » : il s'agissait de « farfouiller » sous les pierres du bord de la rivière pour y attraper à main nue les poissons qui pouvaient s'y trouver...;
- la pêche de nuit « au sabre et au pin gras » : on brûlait des morceaux de bois de pin « gras » (morceaux saturés en résine, qui provoquent une lueur très vive une fois allumés) dans une vieille poêle et on s'approchait des trous d'eau de la rivière ; quand on repérait un poisson, on l'assommait grâce à un sabre (dont la lame tranchante permettait une pénétration facile dans l'eau)...;
- la pêche « au chapiéron » : les jours d'orage, les cours d'eau étaient chargés d'alluvions ; l'eau était boueuse ; les poissons étaient dérangés et sortaient de leur retraite ; il suffisait alors de manœuvrer le « chapiéron » (genre d'épuisette équipée d'un grand filet) dans les trous d'eau pour prendre les truites qui cherchaient à oxygéner leurs branchies... ;

\_

<sup>106</sup> Faute de canne à pêche, il suffisait d'une longue branche d'osier, de deux mètres de fil de pêche au bout duquel était placée l'esche fixée un hameçon...

- les « agoutas » : on faisait un barrage avec des pierres et des mottes de terre pour détourner le cours de la rivière sur un méandre de celle-ci. Conséquence : les truites quittaient leur cachette et cherchaient leur salut vers l'aval face à la menace d'assèchement de leur lieu de vie... Mais c'est justement là que les poissons étaient attendus !!! Il ne restait plus alors qu'à les recueillir en aval, dans des paniers ou dans des épuisettes. Pour ce genre d'opération qui se déroulait en plein jour, transgressant les règles de la pêche en rivière, prendre des précautions était nécessaire... Il était prévu qu'un drap serait étendu sur le mur de la place (visible depuis la rivière en contrebas du village) pour prévenir les contrevenants à la loi, dans le cas où le garde-pêche arriverait!
- les caractéristiques géologiques du sous-sol du lit de la Bléone à « la Combe » (lieu-dit composé de fermettes autrefois exploitées et en partie reconstruites aujourd'hui sur l'itinéraire de la montagne pastorale de l'Estrop et de la randonnée vers le pic du même nom) font que, vers la fin de certains étés très secs, l'eau « disparaît » par assèchement, sur des petites parties du lit de la rivière, pour réapparaître quelques centaines de mètres plus loin. De ce fait, entre deux secteurs d'eau courante, les truites ne peuvent plus circuler ni en amont ni en aval et se retrouvent prisonnières dans des trous d'eau peu profonds, à la merci des prédateurs animaux (renards, aigles, faucons,...), et bien sûr des hommes...



Lieu-dit « La Combe » et la Bléone en été<sup>107</sup>

<sup>107</sup> http://www.vallouimages.com/haute-provence/prads-haute-bleone.htm

## Chapitre 27: Les jeux d'enfants

À La Favière, comme dans toutes les campagnes, les jeux étaient liés au quotidien de la vie, proches de la nature et de ses richesses, et contribuaient à leur manière au développement intellectuel, social et moral des enfants. Tous ces jeux pouvaient donc être considérés comme formateurs. Autrement dit, on peut affirmer qu'ils constituaient un prolongement naturel des apprentissages scolaires, comme s'il s'agissait d'une école ouverte « à la Célestin Freinet »<sup>108</sup>!

Lors des journées sans école (les jeudis, les samedis après-midis et lors des vacances scolaires), les loisirs des enfants étaient multiples...

- Certains de ces jeux-loisirs présentaient un caractère exclusivement ludique et étaient tolérés, voire encouragés! À toute saison, quand le temps le permettait, étaient pratiqués tous les jeux d'enfants comme « la marelle », « saute-mouton », « cache-cache », « Colin Maillard » ou « aux gendarmes et aux voleurs », et jouer aux billes ou aux boules (nous en reparlerons plus loin).
- Par ailleurs, étaient pratiqués des jeux qualifiables de « saisonniers », par exemple :
  - en hiver, faire des batailles de boules de neige ou des glissades ;
  - au printemps, cueillir les premières violettes les premières primevères ou les premiers narcisses ;
  - en été, faire des barrages dans la rivière, courir après les sauterelles ou les papillons, observer la vie des fourmis, et faire sortir des grillons de leur trou en les agaçant avec une paille. Pendant la fenaison, donc par beau temps chaud d'été, lorsque le foin était chargé « en vrac » sur les charrettes ou dans des

108 Pour connaître le « mouvement » et le type de pédagogie dont Célestin Freinet est à l'origine, cf. http://www.icem-pedagogie-freinet.org/celestin-freinet-et-son-mouvement

« barriens » placés directement sur le dos des mulets, des grosses mouches et des taons (appelés « les tavans » en Patois) venaient se poser sur les animaux pour sucer leur sang, et ce même si les propriétaires de ces animaux tentaient de les protéger avec de l'« émouchine » (produit répulsif visant à éviter le harcèlement des bêtes par ces insectes volants inopportuns)... Un des jeux favoris des enfants consistait tout d'abord à attraper plusieurs de ces gros diptères, à leur enfoncer une paille dans le telson (partie terminale de leur abdomen), et ensuite à les relâcher pour faire des « concours de vol de tavans, la paille au cul! » : c'était l'occasion de franches rigolades!

Mais d'autres de ces « jeux », tels que « piller » des cerisiers, « voler » des pommes (mûres ou non) ou dénicher des pies, étaient considérés comme des activités de « chenapans » par les adultes. Tous ces « jeux » (en tout cas pour les enfants !) se faisaient bien sûr « en cachette », car ils risquaient d'être réprimés par une fessée <sup>109</sup> (la « rouste » en Patois) : tant pis, le double plaisir (celui de la bouche et/ou celui de la transgression) était quand même le plus fort !...

La fabrication de « jouets » occupait elle aussi de nombreuses heures, grâce à l'exploitation de végétaux fournis par la nature, transformés à l'aide le plus souvent d'un couteau de marque « opinel » (outil de base « indispensable » que l'on pouvait trouver dans les poches de tout habitant!).



Un couteau « Opinel » (celui-ci a subi de nombreux aiguisages !)

### Il s'agissait de la fabrication:

\_

<sup>109</sup> Cette dernière n'était pas considérée à l'époque comme un « châtiment corporel », mais comme une punition « juste » et « méritée »! À noter cependant que les adultes faisaient souvent preuve d'indulgence car ils avaient bien sûr fait de même au cours de leur propre enfance!

- de bateaux avec des écorces de pin, de sapin ou de mélèze ;
- de lance-pierres, à partir d'une branche fourchue sur laquelle on fixait des élastiques et un morceau de cuir ou de toile pour tenir les projectiles. Les gamins exerçaient ainsi leur adresse en tirant sur toutes sortes de cibles... Mais du fait que les projectiles utilisés étaient des cailloux, ce « jeu » présentait une dangerosité potentielle : elle se pratiquait donc le plus souvent « en cachette » (et tout particulièrement lorsqu'il consistait à tirer sur les isolateurs des poteaux électriques !) ;



Un lance-pierres

• de sifflets (voire de flûtes!) de différentes dimensions, fabriqués avec des rameaux de sureau (selon la taille des rameaux)<sup>110</sup>. C'était une occupation favorite des enfants (souvent aidés par les adultes) au printemps, lors de la montée de la sève dans les branches des sureaux (nombreux dans les bosquets, et même en plein village).



Un sifflet en sureau

<sup>110</sup> Pour les détails de la fabrication des sifflets, cf. : http://cpn.ptitscastors.free.fr/sifflet/siffleten-sureau.pdf.

D'autres « temps-loisirs » des enfants et des adolescents se pratiquaient en présence des adultes accomplissant des travaux de la campagne ou de la ferme. Ces loisirs étaient en fait bien plus que des « passe-temps » avec un caractère ludique pour objectif essentiel : ils étaient nettement plus « culturels » et « formateurs » et avaient pour objectif l'initiation précoce au métier de paysan-éleveur. Parmi ces derniers, on peut citer :

- l'apprentissage de quelques « secrets » du jardinage au potager, relatifs aux techniques appropriées concernant :
  - les plantes légumières, depuis leur plantation jusqu'à leur récolte en passant par leur binage, leur sarclage, ou leur arrosage;
  - les « tours de main » pour l'arrachage de certains légumes (par exemple les carottes ou les pommes de terre, ...);
  - la cueillette des légumes (par exemple celle des haricots ou des tomates), ou celle des fruits (par exemple celle des fraises et des framboises);
- ➤ l'appropriation de quelques gestes ancestraux des travaux de la campagne (par exemple se servir d'une faux, d'une fourche, d'un râteau ou connaître la meilleure technique pour lier des gerbes);
- ➤ l'observation et compréhension de la manière dont les hommes « soignaient » le troupeau d'ovins (on disait « gouverner » les bêtes) ou comment ils utilisaient les « forces » (ciseaux utilisés pour la tonte des brebis);
- l'apprentissage par « essais et erreurs » pour acquérir la compétence relative à la traite des chèvres ou des brebis ;
- ➤ l'apprentissage des « ruses » des lièvres ou des chamois et la mémorisation des informations concernant les « postes » de chasse relatifs à ces gibiers, tout en racontant des histoires de pêche ou de chasse!

## Chapitre 28: La cueillette des fruits sauvages

À La Favière, vers la fin du printemps, lorsque les fraises des bois et les framboises parvenaient en maturité, c'était l'occasion de partir en moyenne montagne avec un panier ou un seau vers les secteurs propices à la cueillette, et notamment dans les montagnes dans lesquelles des coupes de bois avaient été pratiquées (ces lieux étaient évidemment bien connus de tous...) pour récolter les précieux fruits rouges.

La récolte de ces baies était évidemment plus difficile et plus longue que celle des fraises, des framboises, des groseilles et des cassis cultivés dans les jardins. Cependant, ces fruits « sauvages » des bois étaient beaucoup plus parfumés que ceux cultivés et offraient l'occasion de confectionner des confitures et des salades de fruits particulièrement savoureuses et odorantes (à titre d'exemple, le parfum d'une salade de fraises des bois, ressenti dès le pas de la porte franchi, est incomparable!)





Fraises et framboises

En plus des fraises et des framboises, on cueillait également, offerts généreusement par la nature :

- des mûres, provenant des nombreux ronciers sauvages poussant dans les haies aux abords des jardins ou des prés ;
- et des « gratte-cul » (nom familier du cynorrhodon, fruit de l'églantier), qu'on épépinait et dont on ne conservait que la pulpe pour la confiture.





Mûres et « gratte-cul »

Certes, mûres et « gratte-culs » étaient des fruits sauvages moins « nobles » et moins recherchés que les fraises et les framboises, mais ils fournissaient cependant également l'occasion de confectionner de bonnes confitures « très bon marché ».

Tous ces fruits sauvages, offerts gracieusement par la nature, permettaient de préparer des confitures « maison » d'excellente qualité gustative.

Écrasée à l'aide d'un presse-fruits ou d'un moulin à légumes, ou tout simplement à la main dans un torchon, la pulpe de ces fruits était placée dans un chaudron en cuivre avec un poids égal de sucre en poudre.

Le mélange était alors porté à ébullition, en prenant soin de remuer fréquemment (avec bien évidemment une longue cuillère en cuivre !) et de retirer l'écume au fur et à mesure de son apparition. Cette écume (appelée « la crappe »), refroidie et tartinée sur du pain, constituait la base d'un goûter au parfum incomparable!



presse-fruits, chaudron en cuivre et longue cuillère (47 cm !) en cuivre



La confiture produite était ensuite versée dans des pots. Refroidie, elle était recouverte d'une pellicule de paraffine pour assurer sa conservation, et stockée dans un confiturier ou à la cave. Elle pouvait ainsi être conservée et consommée pendant plusieurs mois.

## Chapitre 29: La cueillette des champignons

À La Favière, au printemps et à l'automne, et en fonction des conditions climatiques, la pousse des champignons était surveillée et la cueillette pouvait occuper plusieurs journées. Les « coins à champignons » étaient connus par tous les habitants. Il s'agissait bien évidemment d'être parmi les premiers mycophiles à profiter de la pousse pour réaliser une belle cueillette, mais il n'était cependant pas nécessaire de se presser, tant étaient les nombreux les lieux possibles de cueillette dans les environs du village, et notamment dans les versants nord du quartier du Serre, de celui de La Sellette et de celui de La Bâtie. À noter qu'aucune législation ne venait limiter ou interdire la cueillette et la vente, qu'aucun paysan ne venait contester la présence sur ses terres des chercheurs de champignons, et surtout que la nature était respectée : le « pillage », malheureusement trop souvent constaté aujourd'hui, n'existait pas.

La cueillette se limitait le plus souvent à la consommation familiale. Cependant, en abondance certaines années dans les bords de prés, dans les bois et les forêts entourant La Favière, les champignons récoltés (essentiellement les lactaires délicieux) étaient parfois commercialisés (des marchands ambulants venaient jusqu'à La Favière pour les acheter et les revendre, notamment sur les marchés de Provence!) afin de faire le régal des citadins, jusqu'à Marseille!

Au printemps, essentiellement deux espèces de champignons faisaient l'objet de la cueillette :

1°) les « mousserons des prés », (tricholomes de la Saint-George), poussant dans des zones bien délimitées de type « fer à cheval » (appelées aussi « ronds de sorcière »).



Mousserons et « fer à cheval »

Ces champignons étaient essentiellement utilisés en omelette ou pour parfumer les sauces.

**2°)** les morilles<sup>111</sup>, « blondes » ou « noires » (les plus savoureuses). On pouvait les trouver essentiellement dans les coupes de bois récentes de mélèzes, de pins ou de feuillus.



Morilles blondes et morilles noires

Les morilles étaient le plus souvent cuites (crues, elles contiennent en effet de l'hémolysine, produit toxique thermolabile que la cuisson fait disparaître fraîches) en omelette ou pour agrémenter des sauces, mais

<sup>111</sup> Pour en savoir plus sur les morilles, cf. http://www.mycologique.com/2012/ou-et-quand-trouver-des-morilles/

une pratique courante consistait à les pendre à un fil et à les faire sécher pour les consommer plus tard.

En automne, depuis fin août jusqu'aux premières gelées, essentiellement deux grands types de champignons étaient recherchés, du fait qu'ils étaient les plus abondants et les plus réputés<sup>112</sup>. Il s'agit :

1°) des lactaires délicieux (appelés les « sanguins », ou les « rouges » ou encore les « pinins »). Ils peuvent se présenter sous différentes formes et différentes couleurs (plus ou moins rouges ou orangés) selon le lieu de récolte, mais ils présentent tous la particularité de « saigner » lorsqu'on coupe leur pied...



Lactaires délicieux (de formes et de couleurs diverses)





<sup>112</sup> Les cèpes (cèpes de Bordeaux et cèpes « têtes de nègre »), les chanterelles, les trompettes de la mort et autres champignons comestibles les plus connus étaient rares dans les environs de La Favière...

Après nettoyage (par grattage, et évidemment sans lavage!), ces champignons pouvaient être consommés de différentes manières :

- arrosés d'huile d'olive, légèrement salés, et cuits sur un gril ;
- coupés en petits morceaux, et cuits la poêle, agrémentés d'une persillade;
- en omelette;
- ou encore conservés cuits dans des pots hermétiques, assaisonnés d'herbes de Provence, de sel, de poivre, de vinaigre et recouverts d'huile d'olive. Ainsi préparés, les lactaires délicieux étaient généralement servis à l'apéritif ou en entrée d'un repas... À noter que type de préparation, très savoureuse et très parfumée, est toujours en vogue aujourd'hui et même très prisée!

#### 2°) et des tricholomes terreux (les « petits gris »).

Très abondants, ils peuvent être consommés cuits la poêle, ou comme accompagnement de sauces.



« Petits gris »

# Chapitre 30 : : Le « ramassage » des escargots

À La Favière, comme dans toutes les campagnes, après les premières pluies printanières, les escargots terminaient leur hibernation : ils étaient donc de sortie... En matière de « ramassage » des escargots, aucune réglementation n'était en vigueur<sup>113</sup>. Il était donc coutumier, après une averse, de mettre des bottes, de s'équiper d'un sac et d'aller le long des chemins et des murailles pour ramasser ces gastéropodes.

Les deux espèces qui faisaient l'objet du « ramassage » étaient :

- **1°) l'Helix pomatia** (gros escargot blanc, dit « escargot de Bourgogne ») que l'on trouvait partout en campagne mais plus particulièrement dans la garrigue peuplée de genêts ;
- 2°) et l'Helix aspersa (le « petit gris ») qui proliférait dans les jardins et dans les murs bordant ces derniers.





Un « escargot de Bourgogne » et un « petit gris »

<sup>113</sup> Actuellement, un arrêté du 24 avril 1979 (version consolidée au 15 mars 2016) fixe la liste des escargots dont le ramassage et la cession à titre gratuit ou onéreux peuvent être interdits ou autorisés.

Les escargots « ramassés » pour la consommation personnelle étaient quant à eux mis à jeûner quelques jours. On les faisait ensuite dégorger avec du gros sel puis on les jetait dans de l'eau bouillante pour faire sortir les pieds de leur coquille.

Une fois cuits, ils étaient le plus souvent mangés avec une sauce aïoli élaborée avec un œuf, de l'ail pilé et de l'huile d'olive (bien évidemment « montée » en pommade au pilon dans un mortier en marbre ou en granit) accompagnés d'œufs durs, de morue et de légumes (choux, pommes de terre, carottes...).



Un mortier en marbre et son pilon

Les escargots ont toujours été considérés comme un mets faisant partie du patrimoine gastronomique français : ils avaient donc une valeur marchande reconnue. C'est la raison pour laquelle des marchands ambulants venaient jusqu'à La Favière pour acheter les récoltes locales d'escargots de Bourgogne et les commercialiser en ville (cela correspondait à un petit apport d'argent pour les ramasseurs...).

### Chapitre 31 : La récolte de la lavande et sa distillation

À La Favière, comme dans toute la Haute Provence<sup>114</sup>, lorsqu'elle était bien mûre sur la plante, on cueillait la lavande :

- a) d'une part pour ses qualités odorantes et pour ses vertus prophylactiques<sup>115</sup>. Déjà utilisée par les Romains pour parfumer les thermes et le linge dans les armoires, la lavande est aujourd'hui l'une des plantes médicinales les plus prisées en phytothérapie, notamment pour des problèmes de nervosité, digestifs ou articulaires;
- b) d'autre part, pour fabriquer de l'huile essentielle par distillation ;
- c) et enfin pour la vente à des marchands travaillant pour les parfumeries.

Il existe essentiellement quatre types de lavande<sup>116</sup>:

- 1°) la lavande vraie ou fine (Lavandula angustifolia) est la plus noble des lavandes pour la qualité de son huile essentielle. On la trouve généralement entre 500 et 1500 mètres d'altitude, sur les versants ensoleillés des montagnes de Provence ;
- **2°) la lavande aspic** (Lavandula latifolia) qui pousse dans les garrigues méditerranéennes sèches ;

<sup>114</sup> Pour avoir de l'information sur l'histoire de la lavande.

http://www.persee.fr/doc/geoca\_1164-6268\_1940\_num\_16\_1\_4487,

<sup>115</sup> Pour une information plus complète,

http://www.doctissimo.fr/html/sante/phytotherapie/plante-medicinale/lavande.htm

<sup>116</sup> Pour une information plus complète: http://www.lefigaro.fr/jardin/questions-reponses/2015/08/23/30010-20150823QERFIG00176-quelle-difference-entre-la-lavande-et-le-lavandin.php.

**3°) le lavandin** (latifolia officinalis, hybride de la lavande officinale et de la lavande aspic). Apparu au lendemain de la guerre de 1914, il s'est considérablement répandu et a supplanté la lavande du fait de son excellent rendement ;

4°) la lavande des Maures (lavandula stœchas), poussant dans les maquis sur des sols acides ou siliceux.





Champ de lavande en Haute Provence et moissonneuse de lavande en action<sup>117</sup>

Aujourd'hui, la Haute-Provence se distingue par la culture de qualité. La « lavande vraie » dite aussi « fine », qui y poussait autrefois à l'état sauvage, y est maintenant récoltée et bénéficie depuis 1981 d'une AOC : « Huile essentielle de lavande de Haute-Provence » 118.

À La Favière, ni culture intensive, ni moissonneuse pour récolter la lavande. Cette dernière poussait un peu n'importe où à l'état sauvage, dans les champs abandonnés ou dans des éboulis.

C'est vers la mi-août qu'elle était récoltée, dès que le maire en avait donné le droit par arrêté municipal.

Coupée à la faucille et recueillie dans des sacs, la récolte était mise à sécher à l'air libre, selon des tas de 60 à 80 centimètres de hauteur sur quelques mètres de longueur (pour éviter la fermentation) dans l'attente de sa distillation. La distillation, quant à elle, était réalisée selon un procédé ancestral.

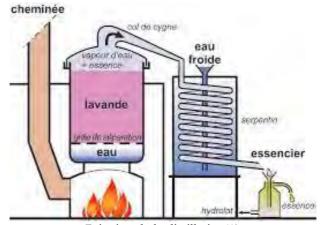
118 Source du texte et de la photo : http://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/lavande/.

<sup>117</sup> Image proposée par Google suite à la recherche : « moissonneuse de lavande ».



Un plant de lavande sauvage, dans une « clappe »

La distillation elle-même est réalisée dans un alambic traditionnel. Les fleurs de lavande sont placées sur une grille, au fond d'une cuve contenant de l'eau. L'eau de cette cuve est chauffée et mise à bouillir.



Principe de la distillation<sup>119</sup>

La vapeur d'eau produite traverse les fleurs et se charge de leur huile essentielle, laquelle est recueillie dans un récipient spécifique après son passage dans un serpentin servant à la refroidir.

119 Cf. URL: Distillation Huiles Essentielles Mézel



Un alambic traditionnel.
Source: Lavandes Angelvin
(https://www.google.fr/search?q=distillation+de+la+lavande&rlz=1C1CHBF\_frFR729
FR729&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjr4YuCke7XAhXEJVAKHTq
pB3kQ\_AUICigB&biw=1296&bih=699#imgrc=AfrXWKi1W64kuM:)

## Chapitre 32 : La cueillette du génépi

À La Favière, le génépi (ou genépi, ou encore génépy) était (et est encore !) une plante très recherchée :

- a) pour ses vertus médicinales (déjà évoquées supra, au chapitre 20);
- b) mais aussi pour fabriquer à peu de frais une « liqueur maison » au parfum spécial très recherché aujourd'hui encore.

Il est possible de trouver du génépi (essentiellement du génépi jaune) sur le territoire de la commune de Prads-Haute-Bléone, et en particulier à la tête de l'Estrop (le plus haut sommet du massif des Trois Evêchés, qui culmine à 2961 m) et dans le massif de La Sèche (2820 m).

La cueillette de cette variété d'armoises, appartenant au genre « artemisia » ne poussant qu'en haute montagne (entre 2000 et 3000 mètres), n'était ni limitée ni contrôlée (elle est maintenant strictement règlementée, limitée à quelques brins, voire interdite)<sup>120</sup>.





Génépi jaune et génépi bleu (ou noir)

<sup>120</sup> Dans les vallées alpines, on trouve 4 espèces de génépis. Pour plus d'information :

<sup>•</sup> http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/propos-des-genepis,

<sup>•</sup> ou http://www.fleuralpine.com/les-differents-genepis/ Franck Le Driant

<sup>•</sup> et http://www.hautes-alpes.gouv.fr/reglementation-de-la-cueillette-des-plantes-a1704.html

Aller cueillir du génépi était toute une aventure qui durait deux jours. Le matin du premier jour était consacré à la « marche d'approche » : environ 4 heures de marche pénible étaient nécessaires pour se rendre, sac au dos, de La Favière à la montagne pastorale de l'Estrop, aux sources de La Bléone, via « Le Serre », « Les Espélisses », « La Combe », et un sentier en lacets au niveau de la cascade de « La Piche ».

Mais arrivé là, on était accueilli chaleureusement par le berger (à cette époque, les « touristes » étaient rares !), aux abords de la cabane qui lui servait de maison plusieurs mois de l'année, à un peu plus de 2000 mètres d'altitude (le magnifique refuge Roger Carle n'a été construit que plus tard, par des bénévoles, de 1979 au milieu des années 80).



La cabane du berger





Le refuge Roger Carle en été<sup>121</sup> et enhiver<sup>122</sup>

<sup>121</sup> Source: Google Earth

<sup>122</sup> https://www.google.fr/search?q=refuge+Roger+Carle+en+hiver

Une première récompense consistait à « boire un pastis » : pas besoin de glaçons, car une source très proche de la cabane distribue généreusement une eau transparente et très fraîche!

Une deuxième récompense, après le repas de midi, composé le plus souvent d'une salade de tomates avec œufs durs, jambon cru et fromage de brebis, consistait à « faire une sieste » avant d'aller voir le troupeau qui paissait tranquillement (il n'y avait aucun danger de loup à cette époque)...

Une troisième récompense, le soir venu, était de manger une excellente soupe composée de pommes de terre cuite avec un morceau de petit salé; d'orties et/ou d'autres légumes (par exemple des petits pois ou des haricots verts), de discuter avec le berger en se réchauffant autour d'un feu de bois avant d'aller se coucher dans le foin de la grange, et, rompu de fatigue, de dormir pour récupérer, pelotonné (les nuits sont fraîches, même en plein été, à 2000 m!).

La matinée et une partie de l'après-midi du deuxième jour étaient consacrées à la recherche du génépi, poussant au dessus des alpages.

Après une longue marche quelquefois difficile dans un décor quasi lunaire parmi des blocs rocheux, des éboulis et d'immenses dalles de granit formant des plans inclinés, on découvrait par-ci par-là des plants de génépi, dont on cueillait les brins avec une satisfaction non dissimulée...

Un des plaisirs les plus intenses de cette randonnée (au-delà de son aspect « utilitaire » !), était de « prendre un peu plus de peine », de se rendre au sommet de la montagne de l'Estrop et, arrivés là :

- de faire une longue halte afin d'admirer le panorama grandiose qui s'offre aux yeux de tous ceux qui sont parvenus jusque là...;
- et d'inscrire son nom et la date de sa venue dans une boîte cachée dans une niche du cairn érigé au sommet du pic!



Cairn érigé au sommet de l'Estrop<sup>123</sup>

Après la cueillette, il était traditionnel de faire à nouveau une halte à la cabane du berger, pour discuter avec lui de la randonnée du matin. Après l'avoir remercié et salué, c'était le retour au village, où on procédait à la confection de « paquets » de fleurs de génépi (chaque paquet étant suffisant pour obtenir une bouteille de liqueur après macération).

La fabrication de la liqueur était réalisée grâce à la macération d'un petit bouquet dans de l'alcool neutre à 90° (on pouvait facilement s'en procurer en pharmacie, la vente étant beaucoup moins contrôlée qu'aujourd'hui). Lorsque la macération était terminée, on conservait les fleurs pour fabriquer une tisane parfumée. La dernière opération consistait à mélanger alcool, tisane et sucre dans des proportions variables (i.e. avec plus ou moins d'alcool et/ou plus ou moins de sucre), selon que l'on désirait avoir un alcool très « sec » ou plus « doux ».

123 http://www.visorando.com/randonnee-sommet-de-l-estrop/

### Chapitre 33 : La fête patronale

À La Favière, comme dans tous les villages de haute Provence, on célébrait le « Saint Patron » lors d'une fête patronale annuelle. À La Favière, la fête de « La Saint Sauveur » (saint patron du village), qui se déroulait le 06 août, fournissait l'occasion de bousculer le quotidien, d'oublier les travaux de la ferme et de « faire la fête ».

La veille de cette fête, c'était l'occasion de « faire le beau » dans les rues du village :

- on faisait leur propreté : les mauvaises herbes étaient arrachées, les feuilles mortes étaient balayées ;
- et on les ornait : des décorations (guirlandes, branches de pins, ...) étaient installées sur les murs des maisons et sur les poteaux électriques.

Dans la matinée de cette journée de fête, la cloche rassemblait les habitants pour assister à une messe en l'honneur du saint patron. À la sortie de la messe, c'était l'occasion de bavarder en famille ou entre amis sur la place, avant de se rendre à la maison pour le repas. Celui-ci était évidemment l'occasion d'inviter les amis et les membres de la famille venus d'autres villages pour faire un « repas de fête », le plus souvent « pantagruélique ».

Dans le courant de l'après-midi de la fête de St Sauveur, on « sortait de la chapelle » la statue de la vierge Marie et celle de Saint Sauveur. On installait les deux statues sur des brancards portés sur les épaules pour effectuer une procession en direction de la croix des missions de 1912, lieu où le curé prononçait son homélie.



Signal du départ de la procession annoncé par la cloche



Une procession dans les années 80 vers la croix des missions de 1912

#### LA FAVIÈRE

# **Une procession pour la Saint-Sauveur**



Les habitants se sont rassemblés en procession, jusqu'à la croix des missions de 1912.

La petite chapelle du village était pleine lors de la cérémonie religieuse célébrée par le Père Grua en l'honneur de St Sauveur.

À la sortie de la cérémonie, femmes et hommes ont porté St Sauveur et la Vierge Marie jusqu'à la sortie du village.

#### Un ancien lieu de retraites

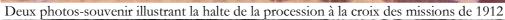
À cet endroit se trouve la croix des Missions du 12 mai 1912. Elle tire son nom des missionnaires qui faisaient retraite à l'époque dans le pays.

Cette croix a été restaurée à l'instigation de Joseph Garcin, maire entre 1945 et 1950, à qui on doit aussi les croix de l'Estrop et de Maurin, et divers travaux de menuiserie dans la commune.

Après la sieste, les joueurs de boules se sont retrouvés avec plaisir. Puis, en soirée, ils ont rejoint les autres villageois pour un bal sono. De quoi terminer cette joyeuse journée, à laquelle résidants permanents et vacanciers sont très attachés.

Coupure de presse relatant la procession de Saint Sauveur







Tout au long du parcours de la procession, on chantait (en Patois bien sûr) un hymne composé de plusieurs couplets en l'honneur du saint patron du village (cf. l'encart ci-dessous, écrit de la main de l'abbé Roux, curé de l'époque, avec sa traduction) et dont le refrain, repris après chaque couplet, était en substance : « Grand Saint Sauveur, viens icibas : pour le territoire, promeus la paix ».

#### 22 SANT-SAUVAIRE > REFRAIN = GRAND SANT SAUVAIRE VERS ICHBAS SER LOUTERRAIRE LARGO LA PAS 1 En ribanbello Tu que dei pastre Nous ves veni Sies lou proumic ; Vers la Capello De tout malastie, du aven basti Gardo l'AVE. GENT dei vittage E. Favenoun; Gardo la 1010 D'eila moun d'au En houmavadi Toujours hevoice Fraguery don hours! Diss dis oustau PER GAVOUTINO Raio Toujours; DE LA FAVILLO Aparo ben L'AYE, la Jino Eme les gens La fouent clarino, De hour amouro. Mando la haisso Equand fai trop se Que l'aigo Course Mangrat & esteen, Fague tempie! Per Vau e monne Vest york Riber Fai du dordais Tour grand Soulue A l'aigo puro S'abduraten ; VERS toun autino Fin que de daie 1 Lou blad nonveul Piei Inointain

#### « SAINT-SAUVEUR » À LA FAVIÈRE

#### Refrain:

Grand Saint Sauveur, viens ici-bas pour le territoire promeus la paix

1

En ribambelle tu nous vois venir vers la chapelle que nous avons bâtie

Η

Gens des villages et Faviérons faisons un pèlerinage en rond;

III

De La Favière, protège bien : les ovins, la terre et les gens ;

IV

Envoie la pluie quand il fait trop sec : il faut qu'il pleuve à La Baisse ;

V

Fasse que brille ton grand soleil pour qu'on fauche le blé nouveau;

VI

Toi qui des bergers es le premier, protège les ovins des malheurs;

VII

Depuis là-haut, fais que la joie soit toujours dans les maisons;

VIII

Pour « Gavoutino », que pleuve toujours la fontaine transparente de ton amour!;

IX

Que l'eau circule malgré l'été à travers vaux et monts vers notre « Riou » ;

X

À l'eau pure nous nous abreuverons vers toi ensuite nous monterons.

Fac similé du texte de l'hymne (en Provençal)

Puis suivait une « course à la tarte » qui donnait l'occasion aux jeunes (locaux et estivants) de se mesurer sportivement « dans la joie et la bonne humeur ». Cette épreuve sportive traditionnelle était une course de côte à pied de trois cents mètres environ avec le départ en contrebas du village, au niveau de la croix de 1912, et l'arrivée sur la place des Esclapes.

Traditionnellement, une tarte était remise par le maire au vainqueur. Ce dernier la partageait avec ses concurrents et avec tous les gens qui avaient assisté à l'épreuve. Cette course était généralement « bénie » par le curé qui en profitait pour sonner la cloche et rassembler ses ouailles pour « les vêpres ».



La remise du trophée par le maire (en 1952)

Pendant que certains célébraient ce moment du culte, d'autres participaient à un concours de boules « à la pétanque », au cours duquel les néophytes s'affrontaient avec les joueurs chevronnés : les parties étaient acharnées et très souvent « pagnolesques » !

Après le repas du soir, qui rassemblait les mêmes convives que ceux du repas de midi (il fallait bien terminer « les restes » !), un bal avec accordéon permettait de clôturer la fête dans la bonne humeur caractéristique de la liesse populaire...



Un groupe de jeunes faviérons, un jour de St Sauveur, vers la fin des années 1950.

On reconnaît notamment : au 1er rang, Anne-Marie ;
au 2e rang, Gilbert, Danielle (2 des auteurs) et Christiane ;
au 3e rang, , Simone, Annie, Ginette et Maurice ;
et au dernier rang Paul, Jeannot, Arlette et « Dédé »
(On notera que, pour l'occasion, les « hommes » ont mis la cravate!)

# Chapitre 34: Les boules sur la place des « Esclapes »

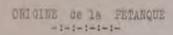
À La Favière, faire une partie de boules était une distraction courante pour les adolescents et les hommes (pas de femmes ! : le sexisme était de rigueur à ce moment-là, en particulier pour les activités se déroulant hors domicile !) au cours des fins d'après-midi et les dimanches, sur la place des Esclapes.

Deux types de parties de boules étaient couramment engagés, comme dans tous les villages et toutes les villes de Provence : la « pétanque » et/ou le « jeu provençal » (appelé le plus souvent « la longue » en Provence).

Même si des jeux « de boules » existaient dès l'antiquité, c'est en fait en 1910 qu'est née la pétanque, à La Ciotat (13600) grâce à Jules Hugues, (dit « Jules le Noir ») ? Ce dernier, rhumatisant, ne pouvait pas tirer en faisant trois pas « en courant »... Il a alors été autorisé à jouer ses boules à partir un cercle, les deux pieds joints, autrement dit avec les pieds « tanqués » (les « ped tancas » en provençal) : d'où le nom de « pétanque » 124.

Les règles de la pétanque étaient les mêmes que partout en France, depuis sa création en juin 1910, par le biais de l'organisation « officielle » d'un concours. Ces règles, définies par la Fédération Française de Pétanque et du Jeu Provençal (FFPJP) ont peu évolué, même si certaines (comme le nombre de lancer du « bouchon ») ont été modifiées plusieurs fois.

<sup>124</sup> http://www.museeciotaden.org/petanque.htm et https://fr.wikipedia.org/wiki/P%C3%A9tanque





C'est en 1910 à La CIOTAT, Bouches du Rhône, au Jeu de Boules " Beraud " que j'exploitals avec mon frère, qu'est né le jeu de " Pieds-tanques".

Tous les grands jousurs du Jeu Provencal de la région se donnulent render-vous sous les grands platanes de Béraud : les Marseilleis GRAND-JEAR, 10 BLOND, LOMBARD dit 10 NOIR, PETIT-PAUL; les Toulonnais PARTELET, 10 GRELE, 10 PICH, CHIBALON, 10 MOULT, les frères ESPANET de 18 GARDE; los Ciotadens PINOT, 10 gros CESAIRE, SAINT JEAN etc.. Tous ces às faisaient journellement des parties s'intérêt au Jeu Provencal avec de nombreux commerçants de la Ville ce qui attirait un grand nombre de spectateurs - Ces derniers étaient autorisés... pour O F.05, à prendre des chaises pour suivre les parties mais retenaient trop souvent les boules tirées, car étant assis ils ne se relevaient pas assez vite.

Les chaises furent donc supprimées pour satisfaire avec juste

raison les joueurs qui réclamaient.

Cette décision contraria un bon client et ami "JULES le NOIR" commerçant à LA CIOTAT qui, perclus de rhumatismes ne pouvait plus guère rester sur ses jambes. On lui donna exceptionnellement la per-mission d'avoir une chaise à condition qu'il resterait sagement à côté du rond que l'on trace avant le jet du but et où les joueurs

ont l'habitude de laisser leurs boules en attendant leur tour.

Et de là notre JULES qui ne pouvait participer à aucune partie, s'amusait souvent à tirer à I m.50 ou 2 mètres avec les boules restant au rond. Je m'entraîne me disait-il. Si bien qu'un jour, certain de lui faire plaisir, je lui proposais de jouer, sans bouger, les "Pieds tanqués" de 2 à 3 mètres...et nous avons joué.

Le lendensin nous avons recommencé ainsi que les jours suivants. Les vieux joueurs qui étaient nombreux à nous regarder jouè-rent aussi, si bien , que mon frère organisa un concours pour le samedi suivant. Il compta 8 équipes de 2 joueurs avec un ler Prix de IO Francs ....

Pieds-tanqués était né...

Les concours se succédérent ensuite et l'on joua de 3 à 5 mètres

Le jeu se propagea dans les environs, mais c'est grace aux navigateurs nombreux, aux chantiers de la CIOTAT, qu'il prit une rapide extension, car ces navigateurs jouaient à Pieds-Tanqués dans tous les Ports où ils faisaient escale.

Le Jeu qui s'appelait indifféremment "Pieds-Tanqués" "Piedtanque ou "Pétanque" devint définitivement "Pétanque" lors de la préparation des premiers reglements officiels par la Fédération du LANGUEDOC-ROUSSILLON dont je suis un des membres fondateurs et Président depuis de nombreuses années.

E. PITIOT

ONCE tow mes remere ments

Fac similé d'un document d'Ernest Pitiot (publié sur Facebook par Jacques Reglioni)

Quant aux règles de « la longue » (ou plus exactement du « jeu provençal »), elles sont très voisines de celles de la pétanque. La pratique la plus courante actuelle consiste à lancer « le bouchon » (ou « le but », ou encore « le gari ») entre 15 et 20 mètres (la règle de cette distance a parfois été modifiée!), exige que « le pointeur » fasse un seul pas avant de lâcher sa boule, et oblige « le tireur » à ne faire qu'une course de trois pas (actuellement, il n'est contraint à lâcher sa boule qu'avant l'impact du quatrième pas!).

Cependant, à La Favière comme dans quelques villages de Haute Provence, la longue se pratiquait avec des règles spéciales : la distance de jet du but était possible jusqu'à 25 mètres, le pointeur avait droit à deux pas et le tireur pouvait accomplir quatre sauts avant de tenter de déloger la boule tirée!

Les marques des boules actuelles sont nombreuses : la boule Obut, la boule COU, la Boule Noire, la JB, la Okaro, la Ton'R, la Ms Pétanque, la Boule Bleue, la KTK, la Unibloc, la Futura<sup>125</sup>... L'évolution de la nature des boules, depuis les boules « en bois » et les boules « cloutées » jusqu'aux boules actuelles en acier spécial de composition très variée (plus ou moins « tendres »), en passant par les « intégrales », a permis d'améliorer leurs qualités et notamment en termes d'équilibrage.







Les boules ont évolué...: une boule « cloutée », une boule « intégrale » et une boule en acier spécial (OBUT ATX récente)<sup>126.</sup>

126 Ces boules sont celles de 3 générations de Roux : les boules cloutées de Joseph (initiales RJ), les intégrales d'Adrien, et les ATX de Jean-Paul (cf. gravure)

265

<sup>125</sup> http://www.petanqueshop.com/boules-de-petanque.html.

À La Favière, les parties se déroulaient essentiellement sur la place des Esclapes, mettant généralement aux prises deux équipes de deux ou trois joueurs (parfois même quatre!) et étaient souvent très animées et toujours très acharnées, même s'il ne s'agissait pas d'une compétition avec enjeu...

Cependant, les occasions de conflits, voire de disputes (toujours amicales cependant!) ne manquaient pas, notamment au moment de la mesure des points litigieux, du fait que certains joueurs avaient en effet un caractère quelque peu incompatible avec la notion de jeu, avec celle d'esprit d'équipe ou avec celle de « fair play ».



Partie de boules aux « Esclapes » entre Faviérons. On reconnaît, de G à D : Marceau Segond, Joseph Argentin (dit « le cantonnier »), Roger Antoni, Lucien Garcin, Marius Garcin et Odilon Argentin.



Une autre partie de boules aux « Esclapes » entre Faviérons. Y participent, de G à D : Maurice, Marius, « Dédé », et Lucien. (On notera qu'une poutre a été installée pour éviter que les boules s'« évadent » sur la route pentue!)



Partie de boules aux « Esclapes » ayant « intégré » des « estivants »



Une autre partie de boules aux « Esclapes » ayant également « intégré » des « estivants »

Quant aux spectateurs assis sur un banc ou sur un des murs de la place (pour l'essentiel il s'agissait des « vieux » du village), ils participaient à leur manière en se moquant à propos des boules « mal jouées » ou en formulant des remarques critiques : au plan technique (du type : « il fallait faire rouler la boule », ou « il fallait porter plus loin ! ») ou stratégique (« c'était le jeu de pointer » ou « il fallait tirer ! »).

Heureusement, tout se finissait généralement pour le mieux : la partie finie, tous les joueurs (auxquels se joignaient bien évidemment les spectateurs!) se retrouvaient à une fontaine :

- pour «glorifier» les vainqueurs (ou pour «se moquer» des vaincus!);
- pour « refaire les mènes »
- pour expliquer pourquoi telle ou telle « stratégie » a été efficace (ou a été inefficace) ;
- pour expliquer pourquoi telle ou telle boule a eu une trajectoire bizarre du fait que « des grattons » (petits cailloux sur le terrain, pouvant affecter le trajet de la boule) l'ont détournée de la trajectoire espérée par le joueur;

- pour raconter pourquoi et comment tel ou tel joueur a « fait un rami » (appelé aussi boule « heureuse » 127) et en décliner les effets ;
- et en tout cas pour un apéritif bien mérité (boire « un pastis » bien frais était la tradition) pris en commun à la fontaine, en toute convivialité!

Les enfants n'étaient évidemment pas invités à participer à ces compétitions, voire à ces mini-spectacles, ni bien sûr à l'apéritif... Mais c'est en observant ces joutes amicales que l'envie d'apprendre à jouer aux boules naissait chez les gamins du village.

C'est en tout cas ainsi que cette envie est née chez Gilbert et Jean-Paul, deux des co-auteurs du présent ouvrage... Pendant les vacances, des heures durant, ces derniers engageaient de nombreuses parties, le plus souvent sous le regard de Lucien, joueur expérimenté qui leur prodiguait des conseils, et bien entendu sous l'œil des « anciens », toujours assis sur le banc, et toujours aussi peu avares en remarques critiques!

269

<sup>127</sup> Boule (pointée ou tirée) dont la trajectoire initiale, vouée à l'échec (point non pris ou tir raté) a été modifiée (la plupart du temps par une autre boule ou par un caillou), et a produit un effet positif (gain du point ou boule chassée...).

## Chapitre 35 : Le feu de la St Jean

À La Favière, comme partout en France et même dans le monde entier, tous les 24 juin, on célébrait La St Jean, qui à l'origine était une fête païenne célébrée pour bénir les moissons, et qui a été christianisée pour célébrer, via la symbolique des feux, la lumière de l'été.

La tradition (disparue depuis la seconde moitié du XXe siècle) consistait à rassembler la population et à faire un grand feu sur la place la nuit venue.

C'était pour les jeunes l'occasion de danser et de rire en sautant pardessus les flammes. Il paraît même que certains couples, qui plus tard ont fondé une famille, se sont formés à l'occasion de cette fête annuelle!





Exemples de Feux de la St Jean en Provence : (de G à D : à Mandelieu-la-Napoule<sup>128</sup> et à Tourrette-sur-Loup<sup>129</sup>)

<sup>128</sup> https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcSbFDhGoHs7k-2LDuEfokuStlqOcosStdtTZad7G2paNdiO3vkH

<sup>129</sup>https://www.google.fr/search?q=feu+de+la+st+jean&rlz=1C2CHBF\_frFR729FR729&source=lnms&tbm=isch&sa=X&sqi=2&ved=0ahUKEwiv7Nm5qcTTAhWlDsAKHXOFA78Q\_AUIBigB&biw=1258&bih=682#imgrc=RM4\_Q4dqNsbLIM:

# Chapitre 36 Quelques « personnages » : « trombinoscope » commenté...

À La Favière, comme partout en France, dans tous les pays, dans toutes les villes et dans tous les villages, quelques personnes « sortent du lot » et deviennent des « figures » dont on se souvient et dont on parle souvent...

Pour nous, auteurs de cet ouvrage, lorsque nous nous souvenons de la vie à La Favière au moment de notre enfance et lorsque nous évoquons la mémoire des Faviérons disparus, certains « personnages » sont incontournables et reviennent souvent dans nos conversations!

Certes, ces personnages n'ont pas été des « people » (au sens qu'on attribue aujourd'hui à ce terme...), c'est à dire des hommes ou des femmes considérés comme « célèbres » par les médias. Ils n'ont pas non plus été des « héros », ni des « personnalités publiques » de grand talent. Cependant, ils ont marqué chacun(e) à leur manière l'histoire du village, au même titre que certains dirigeants politiques ont marqué l'histoire de leur pays, que certains écrivains, que certains acteurs, que certains peintres et/ou que certains chanteurs ont marqué l'histoire des arts et des lettres. À ce titre au moins, ces « personnages » de La Favière méritent de figurer dans cet ouvrage consacré à ce village...

Les acteurs de cinéma ou de théâtre (aussi bien les « grandes vedettes » que les acteurs de second plan...) qui sont décédés aujourd'hui ne

sont cependant pas tout à fait « disparus ». De fait, ils « revivent » à chaque rediffusion (à la télévision ou dans les ciné-clubs) des films (parfois « colorisés ») qu'ils ont tournés ou des pièces qu'ils ont jouées dans les théâtres. Il en est de même pour les chanteurs célèbres dont les spectacles sont régulièrement rediffusés sur les chaînes de télévision. En tout cas, pour les téléspectateurs qui ne les ont pas connus « en vrai », tout se passe comme si ces acteurs et/ou ces chanteurs étaient encore bien vivants!

Nous pensons, comme dans la chanson « Les vieux » de Jacques Brel que « les vieux ne meurent pas », mais qu'« ils s'endorment un jour et dorment trop longtemps ». Notre ambition dans ce dernier chapitre est donc de « réveiller » et de faire « revivre » quelques uns de des « célèbres inconnus », acteurs de la vie rurale de La Favière (disparue probablement à jamais!) avec la (ou les) « spécificité(s) » qui les caractérisait.

Notre objectif essentiel à cet égard est double Dans ce « trombinoscope commenté » il s'agit ici pour nous à la fois :

- de leur rendre hommage<sup>130</sup>;
- et de les immortaliser en les « colorisant » à notre façon, sans porter de jugement de valeur subjectif sur eux, en évoquant simplement leur image physique à l'aide de photos d'époque de plus ou moins bonne qualité, et en rappelant le plus objectivement que faire se peut quelques unes des caractéristiques humaines saillantes de leur personnalité.

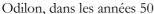
Notre souhait est que ces quelques « portraits » soient une évocation la plus « vivante » mais surtout la plus exacte possible de ces « personnages » pour ceux qui les ont connus, et une découverte la plus réaliste possible pour ceux des lecteurs qui étaient trop jeunes au moment où ils étaient les « acteurs » de la vie « faviéronne » !

\_

<sup>130</sup> Compte-tenu du fait que nous n'avons aucun critère particulier pour les hiérarchiser, et pour ne pas être taxés de favoritisme, nous les présentons selon l'ordre alphabétique de leur nom de famille, puis de leur prénom, et éventuellement en fonction de leur âge...

#### **Odilon Argentin (1884 - 1974)**







Odilon, jeune

Odilon Argentin était surnommé « Le vieux Dilon » (du fait de sa différence d'âge avec son neveu qui portait le même nom et le même prénom que lui...), ou encore « Le Gros Dilon » (du fait de sa corpulence).

Il a fait partie des Faviérons ayant tenté l'aventure au Mexique. Ruiné, il est revenu à pied du Havre à La Favière, où il est venu finir sa vie.

« Bon vivant » et très serviable, il aimait bien rendre de menus services à ses voisins : par exemple aider les paysans lors du foulage des gerbes sur l'aire ou tourner la manivelle du hachoir à main servant à fabriquer saucissons et saucisses lors de la fabrication de la charcuterie.

Il passait beaucoup de temps sur la place, avec son béret vissé sur la tête et sa pipe à la bouche : à attendre le facteur ; à discuter avec d'autres « vieux » pour commenter les informations du journal (d'ailleurs, son expression favorite était « Hé, mon vieux... »!) ; à scruter les montagnes avec ses jumelles (pour y repérer la présence éventuelle d'un chamois !) ; ou à superviser une partie de boules....

#### **Odilon Argentin (1911 - 1971)**



Odilon Argentin (« Le petit Dilon »)



Une de ses postures favorites

Odilon Argentin (dit « Le petit Dilon » ou encore « Lou Dilounet »), était le fils de Julien Argentin et de Marie (née Bonnet), et le neveu du « vieux Dilon ».

Il se caractérisait par une grande gentillesse, une camaraderie sans faille, une disponibilité permanente et un éternel sourire.

Célibataire, passant lui aussi beaucoup de temps sur la place, il était toujours prêt (aussi bien avec gens du village qu'avec des « étrangers » !) à discuter à propos des « nouvelles » figurant sur le quotidien apporté par le facteur, à préparer un plan de chasse ou à jouer aux boules.

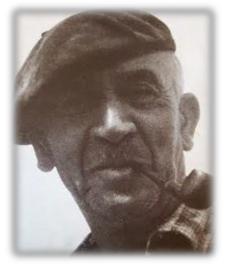


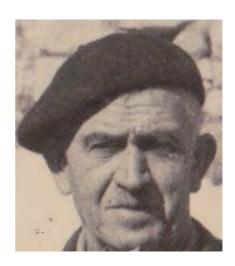
Le « Dilounet » et son oncle (le « vieux Dilon »), lors d'une sortie à Digne

Chasseur de qualité, infatigable, il connaissait « sur le bout des doigts » tous les terrains de chasse et était de ce fait souvent sollicité pour assurer la traque, lors des battues aux chamois.

Par ailleurs, dès l'automne, une des activités qui lui prenait beaucoup de temps était de chasser les grives « à la lecque ». Son lieu préféré pour « caler » des lecques (jusqu'à ce que la neige lui en interdise l'accès...) était situé au lieu-dit « Les Courradoux », dans un quartier très éloigné du village et très escarpé, tout près de la montagne de l'Estrop. Ce « quartier » était renommé et même si « faire le tour des lecques » était très pénible physiquement et lui prenait la journée entière, il effectuait cette tâche régulièrement et avec application car les grives qu'il ramenait dans un sac de jute (parfois plus d'une centaine!) lui procuraient un revenu non négligeable!

#### André Dou (1898 - 1980)





André Dou père

André Dou était le fils d'Eugène et d'Odile.

Il a résidé avec ses parents jusqu'en 1947 à « La Bâtie », belle ferme située à 1 km environ de La Favière, au pied de la forêt de Chourges, et en face de la montagne de Mouréen.





« La Batie » de la famille Dou, vue de La Favière, dans son magnifique cadre de verdure



« La Batie », aujourd'hui

André a épousé Julie. De leur couple sont nés quatre enfants : André, Jean, Maurice et Ginette.

À la voix forte, très fier de son troupeau, André Dou était un homme possédant une personnalité très affirmée. Très sensé, il était de bon conseil, et était de ce fait très écouté... C'est la raison pour laquelle, pendant plusieurs mandats, il a fait partie du Conseil Municipal de la commune de Prads en tant que premier adjoint.



André Dou, lors de la remise de la médaille de la Légion d'honneur de Marius Garcin

#### André Dou (1929 - 2011)





André Dou (fils)

André (fils aîné d'André Dou père et de Julie) était le plus souvent appelé « Le Dédé ». En tant qu'aîné de la famille, c'est lui qui a pris le relais de son père à la ferme (à La Favière, mais aussi à « La Selette » et à « La Bâtie ») pour cultiver les terres de la famille et gérer un troupeau de moutons.

Il fut ce qu'il est convenu d'appeler « un gros travailleur », avenant, modeste, honnête et toujours prêt à rendre service.

Il a épousé Josette (originaire de Verdaches) en 1972.





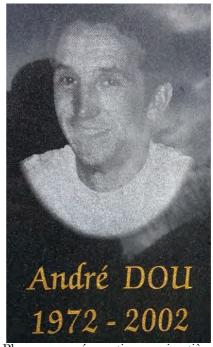
Josette et le couple André-Josette sur unbanc de la place

Sa disparition a laissé un grand vide dans le village

Le fils d'André et de Josette est né en décembre 1972. Prénommé lui aussi André, il était appelé familièrement : le « petit Dédé ».

Travailleur acharné et très serviable, il a suivi les traces de son père et s'est doté de moyens agricoles modernes pour travailler les terres et gérer le troupeau.

Malheureusement pour lui et sa famille, un drame est survenu en 2002 : un grave accident de tracteur a interrompu brutalement sa vie. Son décès a provoqué une vive émotion et a endeuillé tout le village.



Plaque commémorative, au cimetière

#### Maurice Dou (1937 - 2001)







Maurice, dans les années 50

Maurice était le troisième fils d'André Dou et de Julie. On peut dire qu'il était lui aussi l'un des « personnages marquants » du village. Grand et fort comme son père, c'était un travailleur acharné, mais qui aimait les loisirs tels que la chasse et « faire la fête » avec ses amis.

De contact facile, très friand de rapports humains, sa « joie de vivre » éclatait au quotidien. Il était très sociable et toujours prêt à engager la conversation, et en particulier avec les « étrangers » (vacanciers, passants, ...), sur la place ou ailleurs. C'est une des raisons pour lesquelles on peut considérer qu'il a été un de ceux qui ont largement participé à l'intégration des estivants et qu'il a été ainsi un excellent « ambassadeur » pour La Favière.

Il est l'un des seuls Faviérons, avec son frère aîné André, ayant choisi de vivre à La Favière, et d'embrasser la profession d'agriculteur-éleveur.

Il a épousé Yvette Daumas de Chavailles. Deux enfants sont nés de leur union : Nathalie et Sébastien.

La maison de famille étant (comme il se devait!) occupée par son frère aîné, le couple Maurice-Yvette a fait ériger une construction nouvelle en contrebas du village et s'y est installé avec leurs enfants.

Lors du décès de Maurice, un hommage lui a été rendu sur la presse locale (cf. Fac similé ci-contre), attestant de sa notoriété.

Son fils Sébastien a suivi les traces de son père, de son oncle et de son grand-père et, depuis le décès de ces derniers, c'est lui qui gère la ferme de ses aïeux.

#### PRADS-HAUTE-BLEONE

#### Le hameau de la Favière perd l'un des siens

L'un des hommes les plus connus du canton s'en est allé brutalement à 64 ans, le soir du 31 décembre. Maurice Dou, né le 6 août 1937 à la Favière, fils d'André et de Marie Arnaud du hameau d'Heyre. Il était le troisième d'une famille de 4 enfants, ancrée depuis toujours dans ce coin de la haute vallée de la Bélone. Maurice a toujours participé activement à la vie de la commune, conseiller municipal durant 12 ans, mais aussi berger, maçon, chasseur, aidant les uns et les autres qui venaient spontanément vers cet homme de bon sens, solide dans ses convictions. Maurice, c'était un cœur tendre dissimulé dans un grand corps d'homme, le sourire aux lèvres, le bon mot pour tous. Il est décédé à son domicile près de son épouse Yvette, de ses enfants Nathalie et Sébastien, non loin de ses amis parmi lesquels Henri. Le 6 août prochain, lors de la fête patronale, Saint-Sauveur aura perdu son plus fidèle porteur.

Lors de ses obsèques une foule d'amis l'a accompagné pour son ultime voyage, afin de lui dire "Merci Maurice pour cette joie de vivre qui fut la tienne et pour tout ce que tu as fait "



Fac similé de l'article de presse publié à la suite de son décès

Sébastien s'est doté de tous les moyens modernes pour gérer son patrimoine. De plus, en tant que métayer, il exploite également des terres appartenant à des propriétaires non résidents de La Favière... Par ailleurs, il possède un important cheptel ovin : actuellement, en été, il fait pacager ce dernier aux alpages la montagne de l'Estrop.

#### Joseph Garcin (1882 - 1963)



Joseph Garcin (dit « Bise »)



Joseph Garcin, porte-drapeau lors de la remise de la médaille de la légion d'honneur de MariusGarcin

Joseph Garcin (dit « Le Bise » ou « Le Jouséloun »), a épousé Eulalie Roux, avec laquelle il a eu 4 enfants : Joseph, Marie-Rose, Louis et Aimé.



Avec son épouse Eulalie et l'inscription sur leur stèle, au cimetière de La Favière

C'était un homme très habile de ses mains. On disait de lui qu'il « savait tout faire » : menuiserie, travail à la forge, et autres...

Parmi ses qualités humaines, on le connaissait comme un homme juste, sage, et de bon conseil.

C'est en particulier pour ces qualités qu'il a été sollicité dans les années 40 pour remplacer le maire, M. Segond (dit Le « Combet ») malade.

Il a exercé les fonctions de maire de la commune de Prads jusqu'en 1946 ; il a été remplacé par Adrien Roux.

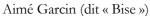
Son expression favorite était « *Capoun de lei* » (coquine de loi ?) : il la prononçait souvent, mais personne ne savait pourquoi ! (on suppose que c'était pour éviter de dire « *Capoun de dièu* » (coquin de Dieu).



Eulalie : avec 3 de ses enfants (Joseph, Louis, M-Rose) et dans les années 40 avec son chien

#### Aimé Garcin (1917 - 2010)







Aimé et son franc sourire...

Fils de Joseph et de Eulalie, il a hérité du surnom de son père, et de ce fait tout le monde le connaissait comme « l'Aimé Bise ».

Comme son père, c'était un homme « sage », aux grandes qualités humaines, qui lui valurent d'être pendant plusieurs mandats adjoint au maire de Prads.

Il s'est marié en 1947 avec Maria Maschio, 2<sup>e</sup> fille d'un couple d'émigrés italiens.

Aimé et Maria (cette dernière est aujourd'hui la doyenne du village) ont fêté leurs 60 ans de mariage en 2007. À cette occasion, Danielle Garcin (co-auteur de ce livre) a tenu à prendre la parole au cours de cet anniversaire pour les féliciter, évoquer leurs qualités et mettre en valeur le rôle positif qu'ils ont eu dans le village. On trouvera cidessous dans un encart (pp. 286-287) le texte qui rend hommage au couple Aimé-Maria...



Maria et Arlette (La « Lélé »)



Maria Garcin : avec son fils Alain au début des années 60, et récemment, lors de l'installation de la plaque du « Legs Roux »

« 1917, 1927, 1947...

1917, Aimé, c'est ton année de naissance...; en 1927, c'est l'année de la naissance de Maria, et en 1947, l'année de votre mariage, c'est moi qui suis née.

Je pourrais être votre fille, mais je suis celle de vos voisins, la « petite Roussette » comme m'appelait le Joseloun Bise, le père d'Aimé.

Alors, Aimé, c'est à vélo que tu es allé à Prads chercher une des filles Maschio à la cure où nous sommes aujourd'hui. Tu as fait un bon choix : la preuve, au bout de soixante ans vous êtes toujours ensemble...

Toi Maria, lorsque tu es venue à La Favière, tu n'avais pas encore 20 ans et pour toutes les personnes âgées qui habitaient le village tu étais « la petite jeune femme »! Tu as alors connu ton beau père le Joselon, ta belle mère la Eulalie, mais aussi mes deux grand-mères, la Norette, la Césarie, le Marius, la Mélanie, le Rousset, la Millette, tous ces braves gens qui ne sont plus... Lorsque tu allais chercher de l'eau à la fontaine avec ton bidon (à l'époque, on appelait ainsi l'arrosoir), tu en profitais pour parler à toutes ces mémés qui avaient connu les deux guerres et leur lot de peines. Tu t'es ainsi intégrée au village comme neige qui fond au soleil; il n'y avait pas de psychologue à l'époque mais le bon sens et l'amour du prochain faisaient le reste... Ah! Combien tu en as rendu des services à tout le village! On allait chercher la « Maria du Bise » ou la « Maria du Maschio » (on t'appelait ainsi pour te différencier de le « Maria du Djè », la sœur du Dilon. Lorsqu'il y avait des malades, tu leur servais d'infirmière, tu faisais les piqures, les pansements, les ventouses : tu étais leur auxiliaire de vie mais à la différence d'aujourd'hui c'était un service gratuit. Pour certains, tu as remplacé des enfants souvent absents et tu les as accompagnés jusqu'à la fin de leur vie. Pour ma part, je te remercie ici personnellement et publiquement d'avoir veillé sur ma mère après son veuvage alors que je travaillais à Marseille, et tu es même venue la garder à Salon : merci...

Et maintenant, à toi Aimé... De ton pas large et assuré tu as traversé 90 ans dans notre petit et charmant village et si les montagnes qui entourent La Combe pouvaient parler, ils en diraient des choses!: Les Couradoux où avec le Dilonet tu allais aux grives, et tu as initié Lulu qui était jeune

au braconnage; Le Bois de La Bléone où avec le Marius tu allais chasser hors période légale, tu envoyais Lulu se poster au « Pas des Planettes ». À l'époque, il n'y avait pas de boulot. Le bon sens te caractérise : tu sais voir, écouter et parler si nécessaire : tu es la mémoire du village et de la commune! Mon père trop tôt disparu a laissé un grand vide dans ma vie et si j'aime parler avec toi du passé et de la vie d'avant, ce sont mes souvenirs d'enfance qui reviennent en mémoire et cela me fait chaud au cœur. J'étais ta voisine ; je suis aussi aujourd'hui ta cousine puisque j'ai épousé Lulu pour qui avec Marie-Rose tu as été la seule famille : tu as su l'accueillir quand il le fallait ; tu es un frère pour lui et en son nom je te remercie.

Ensuite, des enfants sont venus embellir votre vie. D'abord vos fils Alain puis Olivier; puis il y a eu une gentille belle fille puis deux petites filles et bientôt peut-être l'arrivée d'un petit fils ou d'une petite fille puisque le mariage de Karine approche.

Tout cela fait une vie bien remplie de travail, d'amour, d'humanité, d'exemples pour les générations à venir.

Je vous souhaite encore de nombreuses années ensemble et vous dis « à dans dix ans »!



Aimé en grande discussion avec « Dédé » et un ami, sur un banc des esclapes

#### Louis Garcin (1914 - 1972)



Louis Garcin (Bise)

Louis Garcin (dit « le Louis Bise » ou encore « Le long Louis ») était le fils de Joseph (« Le Jouséloun ») et de Eulalie et le frère d'Aimé.

Il a été l'un des Faviérons atteint par le virus lors de l'épidémie de « grippe espagnole » de 1920. Rescapé de cette maladie, il en avait toutefois subi des séquelles cognitives graves.

Quelque peu « naïf », mais courageux et très « attachant » du fait de sa gentillesse et de sa totale disponibilité pour les travaux de la ferme et pour rendre de menus services, il était bien accepté par tous et parfaitement intégré à la vie du village (même si les enfants profitaient parfois un peu trop de sa « simplicité » !).

## Marius Garcin (1887 - 1968)



Marius Garcin

Marius Garcin, dit « Le Corse », est l'une des personnalités incontournables qui ont marqué une bonne partie du XXe siècle à La Favière.

Une casquette en permanence vissée sur sa tête, il portait des pantalons très courts (c'est sa femme Césarie qui les taillait ainsi « pour qu'il ne les use pas! »).

C'était un homme de petite taille, mais très vigoureux, très endurant, et particulièrement intrépide. Il connaissait « par cœur » tous les domaines de chasse : c'est la raison pour laquelle, lors des battues au chamois, il était pratiquement toujours désigné pour « faire la traque » afin de déranger le gibier et le diriger vers les chasseurs postés aux endroits stratégiques. Il n'avait pas non plus son pareil pour braconner : lecques, pièges, collets, et autres traquenards pour tous les types de gibier (à plume et à poils) n'avaient aucun secret pour lui. Malin, voire roublard, il faisait tout pour éviter un éventuel contrôle effectué par un garde-chasse<sup>131</sup>.

289

<sup>131</sup> Pour ne donner que l'exemple le plus patent de sa roublardise... Son astuce a été de se confectionner une paire de semelles spéciales, placée sous chaussures, faisant que les traces laissées puissent laisser croire qu'il descendait, alors qu'en fait il montait : de la sorte, en hiver, dans la neige, il pouvait suivre les lièvres à la trace jusqu'à leur gîte sans être inquiété par le garde-chasse!

Ses faits de guerre lui ont valu d'être décoré chevalier de légion d'honneur. Le Préfet des Basses Alpes est venu en personne à la Favière, en 1987, un jour d'hiver enneigé, remettre cette croix à Marius, au nom du Président de la République Française. Un banquet a terminé cette manifestation protocolaire.







Les participants lors de la cérémonie de remise de la Légion d'honneur à Marius

Lorsqu'il était engagé dans une discussion avec d'autres personnes du village, son habitude était souvent de faire semblant d'être sourd et ne pas entendre distinctement : dans cette circonstance, il se raclait alors la gorge et plaçait sa main ouverte vers l'oreille comme pour mieux recevoir les sons. Était-il réellement atteint d'hypoacousie ou feignait-il la surdité? Personne en fait n'a jamais pu répondre à cette question... Peu importe : son (ou ses) interlocuteur(s) répétait(ent) volontiers ce qu'il(s) lui disait(ent).



Marius (le corse) et Aimé Garcin (dit « Bise »), en grande discussion (on notera la position de la main gauche de Marius, posée sur son oreille)

Une autre de ses particularités, lors des parties de pétanque, était de cracher sur les boules, afin de ralentir la course de ces dernières dans les terrains pentus. Par ailleurs, il courait fréquemment derrière la boule qu'il venait de jouer comme pour guider sa trajectoire, en criant (« outè !, outè !, outè !... »).

### Césarie Garcin (1891 - 1963)







Césarie Garcin (dite « La Hie »), l'épouse de Marius, était également une « figure » du village. Elle ne quittait jamais son béret (parfois même elle mettait un foulard ou un chapeau par dessus !).

Très dévote (voire bigote!), elle avait l'œil sur tout ce qui concernait la religion. En particulier, c'est elle qui s'occupait de la maintenance de l'église (arrosage des fleurs, surveillance des habits sacerdotaux et des objets du culte, etc...)<sup>132</sup>.

Parmi ses autres compétences, on peut dire qu'elle chantait fort bien la messe, et qu'elle était toujours volontaire, au moment des cochonnailles, pour laver les tripes des cochons à la fontaine.

<sup>132</sup> Une anecdote en atteste : elle a surpris les deux frères Cellier (curés de la paroisse) qui emportaient (ils ont affirmé que c'était pour le restaurer !!!) le calice en or offert à l'église par Eugène Roux (cf. chap. 5, sous 5.2), et a téléphoné aux gendarmes de La Javie qui ont intercepté les curés et ont récupéré le calice.

## Lucien Garcin (1907 - 1972)







Lucien Garcin (sans surnom : c'était rare !), était le fils de Mélanie et de Jean-Baptiste (dit « Le Pégot ») et un oncle de Gilbert, l'un des coauteurs de ce livre.







Postures et attitudes caractéristiques de Lucien

Affable, possédant ce qu'il est convenu d'appeler en Provence un « bon caractère », il était lui aussi toujours prêt à accueillir et à renseigner des visiteurs.

Il était très handicapé physiquement, des rhumatismes provoquant une douleur permanente au niveau de la région lombaire. Ce handicap l'obligeait à marcher courbé et à rester le plus souvent en position assise. De ce fait, il passait de nombreuses heures assis sur un banc de la place ou sur un escalier.

Un de ses loisirs favoris était de jouer aux boules : même perclus de rhumatismes, même plié en deux, il était un excellent tireur, et il était de ce fait un équipier très sollicité!

## Mélanie Garcin (1871 - 1967)







Mélanie et ses enfants vers 1915 (de G à D : Germaine, Jean et Lucien)

Épouse de Jean-Baptiste Garcin<sup>133</sup>, Mélanie a été mère de trois enfants (Jean, Lucien et Germaine) et grand-mère de Gilbert, l'un des coauteurs du présent ouvrage.





Le mari de Mélanie et Germaine, sa fille

295

<sup>&</sup>lt;sup>133</sup> Ce dernier, soldat au cours de la guerre de 14-18, a écrit à son épouse, pour la rassurer : « la balle qui doit me traverser n'est pas encore fabriquée »...

Elle était en permanence habillée avec un grand tablier et passait de nombreuses heures assise devant sa porte en train de tricoter.

Très sociable, bavardant facilement avec tout le monde et aimant rire, c'était un personnage très attachant du village et était très appréciée.



Mélanie : tricotant devant sa maison dans les années 1950 et en famille : ci-dessus avec Jérôme (son gendre) et ses enfants Germaine et Lucien ; et ci-dessous avec Jérôme, Odilon, et ses enfants Germaine et Lucien



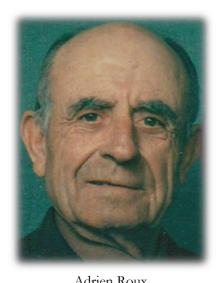


Jérôme, Germaine et leur fils Gilbert



Gilbert avec ses parents et sa grand-mère Mélanie

#### Adrien Roux (1913 - 1993)



Adrien était le septième enfant de Joseph Roux (né en 1866 à Saumelonge, commune de Mariaud) et de Césarie Roux (née en 1876 à La Favière), fille d'Eugène et mariés à Prads en 1998.

Il est issu d'une grossesse gémellaire (mais sa sœur jumelle n'a vécu que quelques jours).

Harren Roax	
ANNÉE 189 DÉPARTEMENT des Basses Algres	2 6
Registre Commune de Brads	Nom: Nouse
N°	Prénoms: Adrien Andre
Du vene fre don't mil huit cent quatre-vingt der heet	Né le 12 juillet 1913 Décède le
MARIAGE.	· la Farige
ENTRE: of our yough	L'Officier de l'État civil :
No le 13 novembre 1866 à Sommelonge Conde Mariand	3 6
Arrond d_ Ocque dept des Basses Alpes	Michoung .
Profession Cultivation	To The state of th
Domicilio a Sommelonge Commune de Mariend Fils de Jour Gregues	As a supple of
Et de Selunto Gazil Julheta mariés.	2020 50
Veuf de	
ET Nademoiselle Rous Casanie Zenahie	Nom: Plouse
Née le 11 Huin 1870 à la Jasser les de Pearls Arrond de Diegre dep des Dasses dezes	
Profession Saus pulession	Prénoms adrienne Centre
Domiciliée à la Saviere Commune de Tuerdo	No to 12 juillet 1913 Décédée to 24 Moil 1913
Fille de Nous Paul	o la Terrière su hameou de la Parie
Et de Jeysnot Claire maries.	L'Officier de l'État civil, L'Officier de l'État civil,
Contrat de mariage frassi le court sent de more d'avril met	will reflect a
hunt care quater rugt deg buit devant I to Ashar not sinh yane	dichow of The farm
Délivré le 17 Avril 4 1898.	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
L'Officier de l'État civil,	1 1 1
Sevilares	The state of the s
	2459E5 N.20

Fac similé du livret de famille de Joseph et Césarie (extrait) : la page de leur mariage en 1898 et celle de la naissance d'Adrien et de sa sœur

Dans sa jeunesse, Adrien a exercé plusieurs métiers « saisonniers » (pas de CDD à l'époque !) : agriculteur, berger (dans la Crau et au Col du Rousset dans le Vercors), barman (au bar de la famille Toche, sur le port de Bandol)... Ses loisirs favoris, qu'il n'a jamais cessé de pratiquer au cours de sa vie étaient : chasser, pêcher la truite en rivière (dans La Bléone, le Riou ou le Bussing), jouer aux boules et jardiner.







Adrien Roux : dans les années 40, lors de son mariage avec Juliette en 1942, et en 1985, à Rousset (13790)

Nous présentons ci-dessous la suite de sa vie publique en quelques dates et quelques faits :

- ➤ 1939 : mobilisation au 155 RTA en Avignon (84) ;
- ➤ 1942-1946 : pendant la seconde guerre mondiale, il occupe le poste de secrétaire de mairie de la commune de Prads ;
- **février 1942** : il épouse Juliette Villevieille, institutrice, et s'installe à l'école de La Favière, où le couple habitera jusqu'en 1950 ;
- ➤ Juillet 1942 : il est très impliqué dans l'épisode de la guerre que nous avons rapporté au chapitre 7 de ce livre ;
- ➤ 1946-1964 : élu maire de Prads en 1946, il assumera cette fonction pendant 3 mandats. Dans le cadre de ses activités et de ses prérogatives d'élu municipal, et au-delà de la gestion des affaires courantes au quotidien, Adrien Roux est à l'origine ou a contribué à quelques réalisations majeures pour la commune de Prads, dont les plus importantes sont :

- l'électrification de Prads et de ses hameaux (La Favière et Tercier) ;
- l'adduction d'eau pour Prads, La Favière et Tercier ;
- l'édification de la chapelle de La Favière et d'un monument aux morts en l'honneur des résistants morts au cours de l'épisode de juillet 1944;
- l'obtention de subventions pour la reconstruction des maisons détruites par les Allemands ;
- la restauration de l'école de Prads ;
- la couverture du « vallon » traversant le village de Prads.



La carte d'identité de maire d'Adrien

- ➤ 1965-1973 : Juliette est directrice de l'école de La Javie (04) ; Adrien s'y installe avec elle ;
- ➤ 1973-1993 : A la retraite de Juliette, il s'installe avec elle à Manosque (3 ans), puis à Rousset-sur-Arc (13790), où ils ont vécu paisiblement en participant activement au club du 3e âge de ce bourg provençal (voyages, scrabble, boules...).





Adrien et Juliette à Rousset : au repos et au cours d'une partie de scrabble



Adrien (au centre), lors d'une partie de boules à Rousset

Vers la fin de sa vie, il avait décidé d'écrire ses « mémoires ». Son projet était d'une part de retracer sa vie d'élu local et son bilan de maire, et d'autre part de raconter un certain nombre d'histoires de chasse et de pêche « savoureuses » qu'il avait vécues. La maladie d'Alzheimer l'a empêché de poursuivre cette œuvre<sup>134</sup>.

Décédé en décembre 1993 des suites de cette maladie, il a été inhumé (selon ses vœux) au cimetière de La Favière, un jour de neige, dans la tombe où sa mère Césarie (« La Mémé ») avait été inhumée en 1958.

Son épouse Juliette (1915-2011) est venue le rejoindre au cimetière de La Favière dix-huit ans plus tard, tout près de l'école où elle a enseigné une dizaine d'années.

301

-

<sup>134</sup> Dans le présent ouvrage ne figure que le récit de la partie de sa vie concernant l'épisode de la venue des maquisards et des Allemands en juillet 1944, lorsqu'il était secrétaire de mairie.



La pierre tombale de Césarie, Adrien et Juliette

#### Daniel Roux (1910 - 1974)



Daniel Roux



Fac similé de la page du livret de famille annonçant sa naissance

Daniel Roux était le sixième enfant Joseph et de Césarie, et frère d'Adrien. Daniel fut prisonnier des Allemands au Stalag IV, dans la région de Breshan, du 10 juin 1940 au 8 mai 1945 (cf. ci-dessus, chapitre 8).

À la Libération, pendant son voyage retour en France, il a été victime d'une embuscade (et a même failli être tué au cours de celle-ci!). Il a beaucoup souffert en captivité..., et on peut considérer que ce sont les conditions de vie très difficiles qu'il a endurées au cours de ces années qui sont à l'origine des problèmes de santé qui ont été les siens tout au long de sa vie.

Il a épousé Noémie Garcin, fille de Marie-Félicie et Damien Garcin (dont nous en avons parlé aux chapitres 6 et 13), en septembre 1937.

De leur union, en 1947, est née Danielle, co-auteur de cet ouvrage.



Noémie, son épouse



Noémie, portant sa fille Danielle avec samère Adèle



Daniel, avec sa fille Danielle bébé



Avec son ami M. Rolland,un jour de neige et avec son âne ...

Pour la « petite histoire » de la motorisation à La Favière, signalons :

- que c'est Daniel qui a été le premier Faviéron à posséder une moto, puis une automobile
- que c'est lui aussi qui a possédé les premiers outils motorisés : motoculteur, motofaucheuse, tracteur (cf. chapitre 10, sous 10.3).



Au cours d'une partie de boules avec Marius, Roger et Lucien

C'était un homme foncièrement bon, mais quelque peu autoritaire (par exemple, il adorait sa fille unique, mais il « ne lui passait rien » !).

« Droit » et honnête dans sa manière de vivre, il savait se faire respecter et ne supportait ni l'injustice, ni la trahison, ni le mensonge. Ces qualités humaines lui ont notamment valu de participer pendant plusieurs mandats à la gestion de la commune, en tant que conseiller municipal.

#### Félix Roux (1886 - 1954)



Félix Roux

Eugène Félix Roux était surnommé « Le Rousset » ou « Le Féloun ».

Il habitait la maison construite au lieu-dit « Le Serre », campagne dominant à la fois la vallée du Riou, celle du Bussing et celle de La Bléone. Il y cultivait ses terres, possédait un petit troupeau de moutons et de chèvres, quelques ruches, et une mule rousse, très récalcitrante, que lui seul parvenait à calmer.

Lorsque sa maison du « Serre » a été incendiée par les Allemands le 30 juillet 1944 (cf. chapitre 8), il est venu habiter une petite maison située au sein même du village de La Favière. Il avait soigneusement conservé, comme « reliques », une paire de jumelles et une fourche : « les seules choses que les Allemands m'ont laissées », disait-il!

Lorsqu'on entrait chez lui, ce qui « sautait aux yeux », c'était un nombre impressionnant de toiles d'araignées. Lorsqu'on s'inquiétait de la raison pour laquelle il ne supprimait pas ces arachnides et leurs toiles, il répondait que c'étaient ses amies puisque grâce à elles, aucune mouche ne venait le déranger!





La maison du « Rousset » à La Favière : hier et aujourd'hui

Dans un grand placard, immédiatement à gauche de l'entrée, se trouvait en permanence un énorme tian (grand plat en terre vernissée) contenant des rayons de cire d'abeille<sup>135</sup> d'où s'écoulait en permanence un miel particulièrement parfumé. Ce miel faisait le régal des enfants : ces derniers venaient voir « Le Féloun » pour cela, et parfois même ils avaient le privilège de goûter l'hydromel<sup>136</sup> qu'il fabriquait en cachette dans un tout petit cabanon, proche de sa maison du Serre!

Il ne faisait jamais la vaisselle : lorsqu'il avait terminé son repas, il essuyait son assiette, son verre et ses couverts avec du pain, et il rangeait le tout immédiatement dans un tiroir de la table...

Il est tombé malade en juillet 1954 : il a été amené à La Favière en traineau (il n'y avait pas de route entre Le Serre et La Favière !) par son neveu Joseph (dit « Le Suisse »).

Joseph, pendant ce transport, a cueilli quelques brins de lavande pour son oncle Félix, avant que ce dernier soit amené à l'hôpital de Digne où il est décédé.



L'inscription sur sa sépulture

136 URL: http://hydromel.forumperso.com/t2-recette-simplifiee-pour-la-fabrication-d-hydromel

308

<sup>135</sup> Pour en savoir plus sur les gâteaux de cire fabriqués par les abeilles pour stocker leurs larves et leur miel, voir : https://fr.wikipedia.org/wiki/Alv%C3%A9ole\_d'abeille

Une dernière anecdote (légende ou non ???) à son égard : il affirmait qu'il y avait au Serre une « toupine » (jarre en terre vernissée) pleine de pièces d'or, mais que personne ne la trouverait et que ces pièces d'or « pourriraient comme lui dans la terre ».

#### Joseph Jules Garcin (né en 1935)





Joseph Garcin (« Lulu »)

À La Favière, aujourd'hui, il n'y a pas d'habitant que l'on puisse qualifier de « personnage »<sup>137</sup>.

Toutefois, en toute objectivité (même si c'est aussi « le cœur parle » 138!), il est indéniable que Joseph Jules Garcin (que tout le monde appelle « Lulu ») mérite une page spéciale dans cet hommage à La Favière et aux faviérons.

Fils de Jules Garcin et de Marie Daumas, « Lulu » est natif du hameau de Tercier, où il a vécu jusqu'à 6 ans. Il est ensuite venu habiter à La Favière où il a suivi sa scolarité de 1941 à 1945.

Il a pratiqué le métier de berger, puis il a été employé à la mairie de Salon de Provence, avant d'être détaché à la Société « La Provençale des Eaux ».

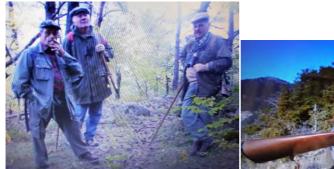
<sup>137</sup> Il s'agit de « personnage » au sens que nous avons retenu pour élaborer le « trombinoscope », que nous avons élaboré en hommage aux « grands disparus »...

<sup>138 «</sup> Lulu » est le mari de Danielle, co-auteur de l'ouvrage...

Il s'est marié en 2001 à la mairie de Prads-Haute-Bléone avec Danielle Roux, co-auteur de ce livre, et vit actuellement sa retraite avec elle à La Favière.

C'est un homme discret mais au contact facile. Il est très serviable, franc, honnête et droit : de ce fait même, il a son « franc parler », ne s'en laisse pas conter et s'oppose à toutes les formes d'injustice.

N'oublions pas surtout de préciser que, parmi les nombreuses qualités humaines que nous avons citées, c'est excellent chasseur, et surtout un bricoleur de tout premier ordre.





« Lulu » au cours d'une partie de chasse et en surveillance, à son poste

On dit de lui qu'il a « les mains d'or !) : c'est une des principales raisons qui lui permettent de figurer ici, aux côtés des Faviérons honorés. En effet :

 Au lieu-dit l'« Ourtet », sur un sentier qui monte au Serre, se trouve une croix.

Cette croix c'est « Lulu » qui l'a fabriquée : il l'a réalisée à partir de la récupération des poutres (en mélèze) d'une fermette érigée sur un terrain lui appartenant ;



La croix de « l'Ourtet »

- il a restauré l'ensemble des meubles de la sacristie jouxtant la chapelle. En particulier, il restauré une commode, consacrée au rangement des habits sacerdotaux, dont les tiroirs étaient délabrés;
- par ailleurs, et surtout, il a confectionné « de A à Z » une magnifique crèche de Noël qui, tous les mois de décembre, est installée dans la chapelle de La Favière, à droite de l'autel.



La crèche, installée pour Noël, dans la chapelle



Gros plan de la crêche : on remarquera en particulier la précision du râtelier

# En guise d'épilogue... Quel avenir pour La Favière ?

Cher lecteur,

À La Favière, le passage du XXe au XXIe siècle s'est déroulé sans faits marquants pour la poignée de résidents permanents. Ces derniers sont en majorité des retraités, comme nous l'avons déjà signalé.

Parmi toutes les familles originaires de La Favière que l'on pouvait considérer comme des paysans-agriculteurs-éleveurs, il n'y a en a plus qu'une qui subsiste : celle de Sébastien Dou<sup>139</sup>, qui a fait des études au lycée agricole de Carméjane, et qui gère le patrimoine familial depuis le décès de son père Maurice et de son oncle André (cf. ci-dessus, chapitre 36).

Le nombre de véhicules automobiles et d'engins agricoles modernes a augmenté progressivement, précipitant du même coup la quasi totale disparition des ânes et des mulets. Certes, on peut encore rencontrer aujourd'hui des ânes dans les environs de La Favière, mais ces derniers ne « travaillent » plus en tant qu'animaux chargés des travaux de la ferme! À titre d'exemple, par ailleurs, l'équipement en matériel agricole de Sébastien Dou n'a rien à envier à ceux des agriculteurs possédant des exploitations beaucoup plus importantes...

\_

<sup>139</sup> À noter cependant que deux exploitations agricoles récentes se sont implantées dans le quartier du Serre : la société « Élevage d'ovins et de caprins » de Monsieur Éric Mauger, fondée en 2004 (http://www.societe.com/societe/monsieur-eric-mauger-453189557.html), et la société « Élevage d'autres animaux » de Monsieur Henri Arnaud, fondée en 2012 (http://www.societe.com/etablissement/entreprise-arnaud-h-l-38341560100046-1a.html).



Sébastien et ses ânes

#### Cher lecteur,

Nous l'avons dit en préambule à notre livre, mais il faut le répéter dans cet épilogue... « Les conditions de vie actuelles des Faviérons aujourd'hui sont peu différentes des conditions de vie de n'importe quel village de montagne ». On peut même rajouter que la vie familiale des habitants au village et leur mode de vie en général ressemblent de plus en plus à celle des habitants des bourgs ou des villes, petites ou grandes.

Certes, des différences existent! Certes, l'absence de commerces de proximité et l'éloignement des services sociaux, médicaux et scolaires posent toujours problème! Certes, si les actifs ou les retraités qui

constituent sa population ne sont pas contraints de prendre le bus, le tramway ou le train pour aller au travail ou pour « faire les courses », les distances nécessaires aux habitants de La Favière pour rejoindre les commerces, les établissements scolaires ou les accès aux soins sont plus importantes que pour ceux qui vivent en ville ou dans les faubourgs de ces dernières.

Cependant, les équipements domestiques de confort des résidences habitées sont identiques à ceux de la ville :

- les meubles sont le plus souvent de qualité (voire de grande valeur!);
- les appareils électroménagers modernes permettent de vivre avec tous les types de confort domestique possibles;
- les écrans plats de télévision équipent les salons et les antennes paraboliques « fleurissent » sur les toits ;
- les ordinateurs fixes et/ou « portables » et les tablettes numériques permettent la communication par courrier électronique et la connexion à Internet offre l'accès (à quiconque le souhaite bien évidemment!) à la culture et à la science de l'humanité!;
- les smartphones permettent aux résidents (s'ils le désirent!) de téléphoner en tous lieux (ou presque!), de prendre des photos ou des vidéos de qualité, d'envoyer des messages (sms et mms) et de participer à tous les réseaux sociaux existants;
- et la technique de communication numérique ADSL (de l'anglais Asymmetric Digital Subscriber Line) est parvenue jusqu'à La Favière...

#### Cher lecteur,

À La Favière, on l'a compris, la vie continue aujourd'hui..., mais autrement! Autre temps, autres mœurs! De microcosme de la vie paysanne dans un village de montagne des siècles passés, La Favière est devenue microcosme du mode de vie moderne des villages de montagne au XXI<sup>e</sup> siècle.

En effet, la vie au quotidien des Faviérons n'est plus celle que nous avons eu le plaisir de décrire dans notre ouvrage, notamment en ce qui concerne les traditions et les rapports sociaux.

En particulier, nous voulons insister dans cet épilogue sur le fait qu'il n'y a plus de « vrai lieu ni de vrai moment » de rencontre de l'autre!

Même la place des Esclapes, qui servait d'« agora », qui a toujours été un lieu de tranquillité et de rencontre pour « les anciens » ayant plaisir à accueillir les personnes qui venaient au village (quelle que soit la raison de cette venue!) ou qui s'y installaient tout simplement pour s'y rencontrer et bavarder, ne joue plus ce rôle fondamental d'espace public où se noue le lien social. Actuellement, cette place est essentiellement utilisée en tant que parking.

Un signe fort de ce changement est le suivant : la poutre qui jouait le rôle de banc public sur la place a été supprimée, bien qu'elle ne dérangeât personne (en tout cas à l'époque!).



Aux Esclapes, pour un rassemblement un dimanche matin, .../...



Pour une photo-souvenir entre amis De G à D : Lucien, Paul, Joseph « Bon », Zacharie et Daniel



pour une sieste réparatrice, .../...



au retour d'une partie de chasse, .../...



pour une rencontre conviviale, sur un banc (entre hommes ou mixte).../...

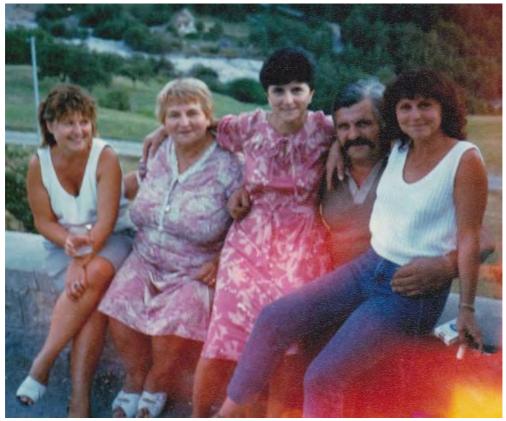




pour suivre une partie de boules et bavarder entre amis, .../...



pour un rassemblement familial ou pour faire une photo de famille, .../...



ou pour une rencontre joyeuse entre cousin-cousines...

Les différents bancs et murs de la place des Esclapes, qui étaient utilisés comme « sièges », étaient des lieux « précieux » pour offrir un lieu de détente et/ou une possibilité de contacts humains conviviaux... Toutes les occasions étaient bonnes pour venir à plusieurs s'asseoir sur la poutre ou sur les murs des Esclapes, par exemple (cf. photos souvenirs ci-dessus) : montrer le trophée au retour d'une battue aux chamois, suivre une partie de boules en bavardant entre amis, promener ses enfants, sortir rencontrer des amis et bavarder avec eux un dimanche matin, fêter une rencontre entre 5 cousins germains, etc...

Certes les murs de soutènement qui bordent la place et qui servent de banc sont parfois encore occupés...

Certes, on peut rencontrer ici où là dans le village des gens qui discutent ensemble...

À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, en France, on souhaitait que soit créée une communauté « blanc, black, beur » harmonieuse... Par ailleurs, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, le concept de « vivre ensemble » est souvent évoqué sur les réseaux sociaux et dans les médias comme une valeur fondamentale à instaurer ou à restaurer.

Cependant, il semble bien que ce concept du « vivre ensemble » et les valeurs qui y sont consubstantiellement associées, créant une communauté soudée par un vrai lien humain, que nous avons connue et que nous avons développée, notamment au chapitre 15 de notre ouvrage, aient quasiment disparu...

Même lors de la venue des commerçants ambulants, une fois ou deux par semaine, les discussions sont le plus souvent « pauvres » et « superficielles » : les gens se croisent, prononcent un « bonjourbonsoir » conventionnel et banal, et parlent « de la pluie et du beau temps »...

On s'accepte, on se côtoie et même on sympathise, mais le sentiment d'appartenir à un même groupe social et un même territoire n'apparaît que rarement de manière évidente dans les échanges! Les valeurs humaines que nous avons largement développées ne sont certes sans doute pas toutes totalement perdues, mais elles ont beaucoup moins de force, sont nettement moins prégnantes, et en tout cas elles s'expriment moins clairement au grand jour et ne semblent plus aller de soi! De ce fait même, plus personne n'est étonné de se retrouver fréquemment confronté à des « petites incivilités du quotidien »!

Par ailleurs, comme un corollaire, ou plutôt comme une conséquence qui paraît aujourd'hui inéluctable, l'individualisme, l'égocentrisme (voire l'égoïsme et/ou même parfois l'égotisme) dominent...

Certes, la préservation des biens privés est légitime chez tout citoyen... Certes, en France et dans tous les pays, on constate une recrudescence des actes de vandalisme, des cambriolages des maisons et des vols de toute nature... Certes, les récentes attaques terroristes dans des lieux publics (dans un stade, dans un bar, un supermarché, et même dans une église!) font frémir et incitent à la prudence.

Cependant, l'acceptation de l'autre en tant qu'individualité authentique (voire « monadique »), l'empathie, le respect et la considération d'autrui et l'entraide ne sont manifestement plus les valeurs essentielles et c'est seulement en cas de nécessité « extrême » que la solidarité entre les voisins s'exprime encore...

« Le premier qui ayant enclos un terrain s'avisa de dire : ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile » affirmait Jean-Jacques Rousseau en 1755, dans son « Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes ». 4

À La Favière, aujourd'hui, on a un bel exemple de la recherche de sécurisation des biens privés. On voit en effet de plus en plus « fleurir » des grillages, des cadenas, des chaînes, des portails, des signaux d'interdiction, des barrières, des clôtures, des parcs, voire des murs, qui sont là en tant que symboles marqueurs des limites de la propriété privée et qui sont installés pour signifier clairement à autrui que là-même est la limite de sa liberté et de son droit de circuler librement. Il ne s'agit manifestement plus de rencontrer l'autre, de l'accepter et de s'ouvrir à lui, mais de s'en protéger, voire de s'en défendre, et de se refermer sur soi! Tout se passe aujourd'hui comme s'il fallait à tout prix protéger son intimité, et ne rien donner à voir de sa vie aux autres (ou en tout cas le moins possible!)...

Nous nous permettons de présenter ci-dessous quelques exemples de cette manifestation de sécurisation des espaces privés et d'« autoprotection » : les grillages, les cadenas, les portails, les chaînes et les signaux de signalisation et d'interdiction que nous avons photographiés sont autant d'éléments confirmant notre propos...

Bien évidemment, toute propriété privée mérite d'être protégée, tant du point de vue de la mise en sécurité des biens que du point de vue de l'intégrité des personnes... Notre objectif dans ce livre n'est donc pas de juger la nature des relations humaines imposées par les exigences de la vie au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle, ni de stigmatiser certaines pratiques sociales actuelles... Notre but est encore moins de « donner des leçons de civisme »... Il s'agit simplement pour nous de présenter le « nouveau visage » de La Favière, donné à voir aux visiteurs.





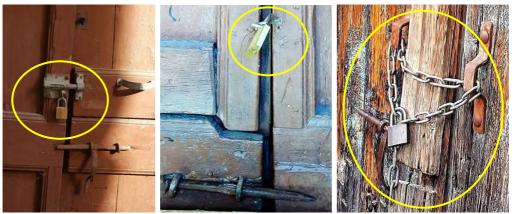
Grillages, .../...;







Portails et barrières, .../...;



cadenas, en plus des fermetures traditionnelles anciennes.../...;





chaînes, protégeant « symboliquement » les biens d'équipement, .../...;





panneaux de signalisation...

#### Cher lecteur,

- Faut-il regretter de ne plus vivre à La Favière selon les principes et les conditions de vie du siècle dernier que nous avons décrites tout au long de l'ouvrage ?
- Faut-il refuser le mode de vie moderne du XXI<sup>e</sup> siècle et tous les progrès techniques qui y sont associés ?
- Faut-il être (ou devenir...) traditionnaliste, voire passéiste radical?
- Faut-il prôner et adopter une attitude de repli sur des pratiques séculaires qui « avaient du sens » jadis, mais qui sont désormais désuètes, et parfois même largement surannées ?

Bien évidemment, telle n'est pas l'idée que nous voulons défendre dans ce livre...

Bien évidemment, telle n'est pas notre philosophie, ni notre conception de la vie en société : bien au contraire...

À l'heure de la mondialisation économique et technologique, ce n'est pas parce qu'on a choisi de vivre sa vie au fin fond d'une petite vallée des Alpes, au bout du bout d'une route goudronnée et carrossable, sur les pentes d'un massif montagneux et dans un village quelque peu « déshérité », qu'il faut faire l'apologie du temps jadis et que l'on doit prôner d'y vivre à la manière de ses aïeux !

Le « hic et nunc » (l'ici et le maintenant) de l'histoire des hommes impose un processus d'évolution permanente de modernisation et de progrès dans tous les domaines et partant repousse le traditionalisme, même si on peut parfois considérer que ce dernier « avait du bon » !

Il n'y a donc aucune raison pour que La Favière et ses habitants ne bénéficient pas de toutes les avancées récentes des sciences et des techniques..., et il est totalement légitime que les Faviérons puissent vivre dans les mêmes conditions que tous les Français, de la ville ou de la campagne.

Selon nous, il serait cependant profitable pour tous ceux qui ont choisi de vivre à La Favière aujourd'hui et pour tous ceux qui viennent pour leur plaisir dans ce charmant petit « havre de paix » (simples promenades, week-ends, congés, etc...), que soit créé (ou plutôt recréé) un lien humain (ré-)installant et faisant (re-)vivre un microsystème social permettant de retrouver et de pratiquer les valeurs morales et sociales traditionnelles et positives qui furent celles qui organisaient et légitimaient hier encore les rapports humains des Faviérons sur leur territoire!

Pour nous, nos successeurs, nos héritiers et nos descendants, savoir d'où l'on vient est tout à la fois un moteur et son carburant pour savoir où l'on va...

Si les traditions (bien évidemment « actualisées » !) et les valeurs (bien évidemment « relookées » !) que les auteurs ont connues dans leur enfance et qu'ils ont voulu rappeler et faire partager dans cet ouvrage pouvaient être l'alpha et l'oméga des relations humaines, alors il ferait toujours bon (voire « encore meilleur ») vivre à La Favière, sur les pentes des Trois Évêchés.

# TABLE DES MATIÈRES

# La Favière, sur les pentes des Trois Évêchés

Les auteurs	2
Préambule	5
Introduction	15
Première partie	
La Favière	
géologie, géographie, histoire, et « faits historiques	<b>»</b>
Chapitre 1 : Origines et caractéristiques du village	20
Chapitre 2 : Au temps de la féodalité	41
Chapitre 3 : La démographie faviéronne	
Chapitre 4 : Un « Faviéron » à la guerre de 1870	
Chapitre 5: $1870 \rightarrow 1914$	
Chapitre 6 : La Première guerre mondiale (1914-1918)	
Chapitre 7 : L'entre-deux guerres	
Chapitre 8 : La guerre de 1939-1945	
Chapitre 9: La modernisation « tous azimuts » après 1946	
Chapitre 10 : La fin du XX <sup>e</sup> siècle	
Chapitre 12 : La commune se souvient et honore	
Chapitre 12. La commune se souvient et nonore	112
Deuxième partie : Vivre à La Favière	
Culture, traditions, faits divers	
et hommage aux « grands disparus »	
Avant propos	123
Chapitre 13: Les accouchements, la mortalité infantile, et ses conséquence	
Chapitre 14 : L'acculturation des enfants et la scolarité	
Chapitre 15: Les valeurs humaines	
Chapitre 16: Les « services »	
Chapitre 17 : Fenaison et moisson	161
Chapitre 18 : « Sacrifice » du cochon	
Chapitre 19 : Rituel des repas-type familiaux, veillées	
Chapitre 20 : « Médecines » d'antan	177
	329

Chapitre 21 : D'une église à l'autre et la religion	190
Chapitre 22: La « bugade »	201
Chapitre 23: Le four du village	204
Chapitre 24: La tonte des ovins	207
Chapitre 25: La chasse	
Chapitre 26 : La pêche	231
Chapitre 27: Les jeux d'enfants	
Chapitre 28 : La cueillette des fruits sauvages	239
Chapitre 29 : La cueillette des champignons	242
Chapitre 30 : Le « ramassage » des escargots	246
Chapitre 31 : La récolte de la lavande et sa distillation	248
Chapitre 32 : La cueillette du génépi	
Chapitre 33 : La fête patronale	
Chapitre 34 : Les boules sur la place	263
Chapitre 35 : Le feu de la St Jean	
Chapitre 36: Quelques « personnages »	

En guise d'épilogue... Quel avenir pour La Favière?